



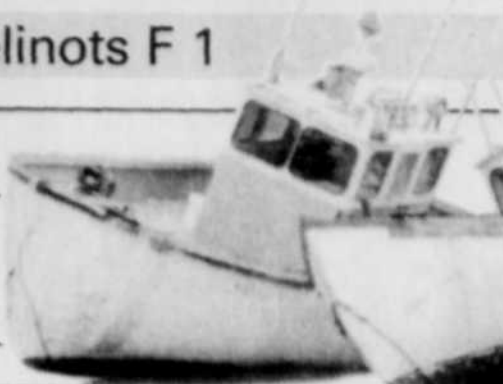
CINÉMA
Jeanne Moreau
joue Duras
C 20

PLAISIRS André Gosselin cultive des fines
herbes rares à l'Île d'Orléans F 12

VOYAGES Dépaysement chez les Madelinots F 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL



www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE SAMEDI 6 JUILLET 2002

Une « grosse bouchée écologique »

Québec met en réserve
32 000 km² de territoire

MONIQUE GIGUÈRE
MGiguere@lesoleil.com

■ Histoire de rattraper son immense retard, le Québec a pris une « grosse bouchée écologique », hier, en annonçant la mise en réserve de 32 000 km² de territoire à pour en faire des aires protégées. Il fait ainsi passer ses superficies protégées de 48 536 km² à 80 832 km², soit 170 fois la superficie de l'île de Montréal, ce qui le place presque sur un pied d'égalité avec l'Ontario qui en compte 85 000.

En pourcentage, 80 832 km², ça représente 4,85 % du territoire québécois, ce qui demeure nettement sous la moyenne mondiale de 9 %. L'objectif du Québec est d'atteindre 8 % du territoire d'ici 2005, ce qui exigera un ajout ultérieur de 85 000 km².

« Pour donner une idée de l'envergure de cette annonce, 32 296 km², c'est près de la moitié de la superficie du Nouveau-Brunswick ou encore l'équivalent de la superficie de la Belgique. C'est le plus grand défi de conserva-

Le
rattrapage
est toutefois
loin d'être
terminé

tion que le Québec ait connu depuis la création du premier parc il y a plus de 100 ans », a déclaré en conférence de presse le ministre de l'Environnement, André Boisclair, en rendant public son Plan d'action sur les aires protégées au Québec.

Du même souffle, le ministre Boisclair, qui était accompagné des ministres François Gendron, des Ressources naturelles, et Richard Legendre, responsable de la Faune et

Voir ÉCOLOGIQUE en A 2 ►



Notre journaliste Mylène Moisan compte franchir 2000 kilomètres sur le pouce au cours des six prochains jours.

L'appel de l'accotement

À peine rentré des Îles-de-la-Madeleine, LE SOLEIL reprend la route, cette fois sur le pouce, à travers le parc des Laurentides, autour du Lac-Saint-Jean et éventuellement jusqu'en Abitibi et à Montréal, si les âmes sont généreuses. Également dans le cahier Contexte, la suite de notre série *La Mer*, destination vacances, quatrième portrait de notre grande série estivale.

Mylène Moisan
MMois@lesoleil.com
**SUR LA ROUTE DE L'ÉTÉ
SUR LE POUCE
PREMIER DE SIX**

Demandez à n'importe quel quidam et il vous dira que faire du pouce est dangereux. Périlleux, même. Il l'a lu noir sur blanc dans le journal ou pire, vu en couleurs à la tivi. Et pourtant.

Allons-y pour les aveux. J'aime faire du pouce comme d'autres de la plongée sous-marine ou du parachute. À la différence qu'il en coûte beaucoup moins cher d'équipement. Quelques crayons marqueurs, des rebords de boîte de cartons et, bien sûr, l'incontournable pouce.

J'ai même un faible pour les accotements. Surtout ceux des grandes routes, bien pavés, larges et droits, à des lieues de ces petits cordons d'asphalte qu'on retrouve au sortir des villes. Je vous dis, une vraie mordue. Pour la liberté, bien sûr. Et pour m'immerger dans l'univers de purs inconnus, le temps d'une petite balade en machine.

Le pouce se perd. Voilà une des raisons pour lesquelles j'ai décidé de vous emmener avec moi et mon pouce dans un périple un peu fou. Deux mille

kilomètres en six jours, en passant par le Lac-Saint-Jean, Chibougamau et l'Abitibi. Pas de plan, pas de programme. Un itinéraire sommaire, constamment appelé à être redessiné.

Il ne sert à rien de faire du pouce au chant du coq, les lève-tôt sont généralement de mauvais partis. Ainsi, j'ai quitté Québec hier en milieu d'avant-midi. Dire que j'avais hâte de sauter dans la première voiture est un sacré euphémisme. J'en avais des fourmis dans le pouce.

Le photographe n'avait même pas fini de prendre ses photos que je me suis envolée. M^{me} Chipoterie, expression savoureuse que ma première chauffeuse privée a répété à plusieurs occasions, allait écrire la première page de ce voyage. Et elle ne l'a jamais su. D'où le surnom.

En moins d'une heure, je savais qu'elle était professeure au primaire à Montréal, qu'elle venait pour une énième fois de recommencer à fumer, qu'elle avait passé la canicule dans un camp de nudistes, qu'elle était une pousseuse retraitée depuis 22 ans, avec son chum depuis autant de temps et qu'elle se révoltait de voir ce que le monde était devenu. Une vraie chipoterie!

Voir ACCOTEMENT en A 2 ►

Irrésistible Usher



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Il y avait du bien beau monde sur les plaines d'Abraham, hier, alors que le séduisant David Usher charmait sans trop d'efforts les 20 000 spectateurs venus l'entendre. Fort du succès de *Morning Orbit*, son deuxième album solo, le Montréalais a investi la place en conquérant, servant une solide performance reposant sur sa pop-rock sincère et efficace. Une prestation énergique qui a semblé chasser du ciel toute intention pluvieuse. Détails en A 7 et autres textes sur le Festival d'été en A 6 et dans le cahier C.

Les pesticides sont inutiles sur le « shag » des parterres privés!

Le gazon synthétique sort des stades pour gagner les terrains résidentiels

ALAIN BOUCHARD
ABouchard@lesoleil.com

■ Les œuvres du ministre de l'Environnement ne prévaudront pas contre les maniaques québécois du beau gazon vert. Après les fleurs et les plantes en plastique, voici maintenant apparaître la pelouse en caoutchouc sur des parterres de bungalows de Montréal. Ce qui pourrait bien suivre à Québec d'ici peu de temps.

« On ne fournit pas actuellement d'installer du gazon synthétique sur des terrains privés, dit au SOLEIL le président de l'entreprise montréalaise Fieldturf. Et avec la nouvelle réglementation qui limite de plus en plus l'usage des pesticides, nous estimons que ce marché va grossir énormément », ajoute Alain Bissonnette.

Les clients résidentiels de Fieldturf se retrouvent principalement dans des secteurs cossus comme West-

mount et Outremont, explique Bissonnette. Ce qui n'a vraiment rien d'étonnant, vu les 10 \$ au pied carré que coûte la pelouse artificielle.

D'abord spécialisée en matière de surfaces sportives, tel le stade de football du Rouge et Or de l'Université Laval, Fieldturf dit s'être inspirée de ce qui se fait depuis déjà longtemps aux États-Unis pour exploiter le marché

Voir PARTERRE en A 2 ►



Darren Gill, de la compagnie Fieldturf, montre un échantillon de pelouse synthétique.

COLLABORATION SPÉCIALE ANDRÉ PICHETTE

AUJOURD'HUI

Sports

Ted Williams s'éteint. Le légendaire Ted Williams, dernier joueur des ligues majeures à avoir ramené une moyenne au bâton de .400 lors d'une saison complète, est décédé hier d'un arrêt cardiaque. Il avait 83 ans.
Pages S 8 et S 9

Actualités

Feu hors de contrôle. Environ 50 000 clients d'Hydro-Québec ont été privés de courant, hier, en raison d'un des incendies de forêt qui sévissent dans le nord de la province. Aidé par la canicule des derniers jours, le brasier échappe pour le moment au contrôle des pompiers.. **Page A 3**

Économie

Premier de classe. Plus de 128 000 emplois ont été créés au Québec lors du premier trimestre de cette année. La performance économique de la province, qui constitue un record, la place bonne première à ce chapitre au pays. **Page B 1**

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	B 1
Agenda	C 14	Éditorial	D 4
Agenda cinéma	C 15	Habitat	E 1
Arts et vie	C 1	Le monde	A 17
Bourses	B 5	Québec / Canada	A 10
Capitale et régions	A 12	Petites annonces	E 9
Carrières	D 6	Plaisirs	F 10
Cinéma	C 20	Sports	S 1
Contexte	D 1	Statistiques	S 13
Décès	B 10	Télévision	C 4
Diversissements	F 8	Voyages	F 1

LA MÉTÉO

Maximum 23, minimum 10

Ciel variable en matinée s'ennuageant en après-midi. Vents moyens. Détails **page S 16**

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci: 9,6 mm Lan dernier: 8,7 mm
Cet été: 193,8 mm L'été dernier: 168,3 mm

QUÉBEC,
106^e ANNÉE, N° 185
FLORIDE, 2,60 \$ US
MONTREAL,
OTTAWA 2 \$
PLUS TAXES



1,52 \$ PLUS TAXES

ACCOTEMENT

Suite de la Une

On a parlé de la vie, de ses deux filles. De la difficulté d'être en couple, des valeurs qui s'en vont au diable, de la damnée cigarette, de la violence, des ratés de la réforme de l'éducation, des adolescentes qui n'en sont plus. Appelez ça du journalisme de terrain ou de la psychanalyse.

Chicoutimi, premier arrêt. Bye bye M^{me} Chipoterie. Bonjour M. Las Vegas. Il aura fallu deux minutes pour la transition. Petite balade jusqu'à Alma, à peine une demi-heure. Assez pour savoir que « si c'était à recommencer », il resterait « garçon » et qu'il a toujours voulu voyager. Dans quelques mois, ses deux fils seront partis de la maison, il se promet tout un *trip* à Las Vegas en moto avec sa femme. Une douce vengeance au cœur du père de famille.

« ATTRAPE-POUCEUX »

Après un dîner sans histoire dans un petit bistro d'Alma, mon pouce et moi reprenons du service. Il ne reste qu'une toute petite heure avant Saint-Félicien, où je prévois dormir. Denis me rend une fier service: il me sort de la ville. Grandes ou petites, les villes sont des attrape-pouceux. Facile d'y entrer, mais pas d'en sortir. Mon chauffeur a un petit bistro depuis 10 ans à Alma avec sa femme. Son rêve à lui: venir s'installer à Québec.

À peine descendue de la Westfalia de Denis, trois femmes autochtones me accueillent sur le bord du chemin. Elles s'en vont à des funérailles dans leur communauté d'Obedjiwan. Un garçon de 20 ans s'est suicidé la semaine dernière. Un autre. Le sixième depuis janvier. Il y a trois jours, un autre a fait une tentative, il repose entre la vie et la mort.

En traversant Roberval, mignonne bourgade plantée sur le bord du lac, une averse est tombée. Les trois femmes faisaient, en attikamek, un recensement des jeunes qui s'étaient enlevé la vie depuis le début de l'année. Une fille de 11 ans a ouvert le bal le 3 janvier.

Chantale, la conductrice, était triste et révoltée. Sa tante assise à côté et sa sœur derrière aussi. Elles en avaient assez d'assister à ce triste spectacle. Chantale étudie à Chicoutimi en intervention auprès des jeunes et compte bien revenir chez elle l'an prochain pour appliquer ce qu'elle aura appris. Savez-vous ce qu'elle ferait si elle gagnait un million à la loterie? Elle ferait construire une maison de jeunes, un centre de désintoxication et un centre culturel.

Je suis débarquée à Saint-Félicien un peu avant 17 h. Je suis sortie de la Caravan un peu abasourdie de ce témoignage. De ces femmes qui se battent à leur façon pour visser une ampoule au bout du tunnel.

Demain, lorsque je replanterai mon pouce vers les nuages, je peux aussi bien tomber sur un contorsionniste qui conduira sa voiture à l'aide seulement de ses orteils. C'est ça le pouce. On ne sait jamais ce qui nous attend.

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements 686-3344

1-866-686-3344

Carrières et professions 686-3270

Petites annonces 844-4444

Promotion 686-3342

Publicité détaillants 686-3435

Publicité générale 686-3270

Rédaction 686-3394

Renseignements 686-3233

www.cyberpresse.ca

925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est publié et édité par LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada inc., membre de Gesca Inc. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Rand, à Québec, par Imprimerie Canada, une division de 3834301 Canada inc. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730



Plusieurs installations sportives, comme le stade de football du Rouge et Or, sont tapissées de ce « gazon en caoutchouc ».

PARTERRE

Suite de la Une

local des parterres synthétiques. « La fibre de ce gazon est composée de caoutchouc et de sable comme celui des terrains de football, explique Alain Bissonnette. Sauf qu'on la pose plus courte sur les terrains privés », de manière à ce que la pelouse ait toujours l'air fraîchement tondu. La surface est garantie pour huit ans, y compris contre toute décoloration causée par le soleil.

Mais il n'y pas que la question des pesticides qui contribue à cet engouement du gazon artificiel, soutient le président de Fieldturf. Il y a aussi le fait que les propriétaires veulent consacrer de moins en moins de temps et d'efforts à entretenir leur terrain, dit-il.

« Il n'y a rien de surprenant à la vague de la pelouse synthétique, commente l'agronome Claude Gagnon, quand on voit certains clients nous demander un gazon naturel qui a l'air artificiel. » Gagnon est un important grossiste horticole de Montréal qui affirme avoir même vu des gens peindre l'asphalte de leur cour en vert, tellement ils sont fascinés par cette couleur estivale.

ET L'OXYGÈNE ALORS ?

« Pour moi, dit-il, le client a toujours raison. Ça ne me choque pas du tout de voir des fleurs en plastique dans les jardins, si ça peut rendre le monde heureux. Ma philosophie est que tout changement de mentalité représente inévitablement une bonne occasion d'affaires.

« Par exemple, poursuit l'agronome, si les pesticides sont de plus en plus interdits, les acheteurs de gazon naturel vont se procurer un produit entièrement entretenu et protégé par des moyens biologiques, comme nous l'offrons chez nous. »

Guy Boulet, qui dit offrir lui aussi le gazon biologique, estime que cette vague de gazon synthétique ne peut pas faire plus long feu que celle des fleurs et des arbres en plastique. « Tout peut être synthétique en bout de ligne, dit le patron de Pelouses Richer Boulet Inc., une entreprise de Québec. Mais il y aura toujours des gens pour préférer la végétation naturelle, même si leur gazon n'est pas absolument parfait. Il ne faut pas oublier qu'il y a de l'oxygène, dans la pelouse. Comme il y en a aussi dans les arbres et les fleurs. »

Boulet estime que le gazon synthétique peut effectivement se trouver une niche quelque part, par exemple chez les consommateurs allergiques à tout ce qui pousse dans la terre. Mais, dit-il, même les pesticides ne pourront jamais disparaître complètement. « S'il y a infestation majeure d'un arbre, comme chez l'orme jadis et chez le frêne plus récemment, les pouvoirs publics vont absolument devoir intervenir chimiquement. »

Boulet se dit bien d'accord pour protéger les enfants contre les maladies pouvant être contractées au contact de certains pesticides, tel que l'a déploré, mercredi, le ministre de l'Environnement André Boisclair, en lançant son programme de restriction des pesticides. Ce dernier a alors prononcé cette phrase choc: « Il y a davantage à craindre des cancers que du pissenlit. »

Ce à quoi Guy Boulet trouve ceci à redire. « Quand on veut nous convaincre que les pissenlits sont de jolies fleurs, on nous les montre tout le temps en fleurs, dans un beau champ jaune. On ne nous les montre jamais quand la fleur s'est détériorée en pauvre mousse blanche qui s'envole partout à gauche et à droite. »

Chez Rona L'Entrepôt, tout ce débat a inspiré cette réflexion à un représentant: « Si jamais le gazon synthétique devient la grosse mode, il s'agira simplement de vendre des aspirateurs-tracteurs, plutôt que des tondeuses-tracteurs! »

ÉCOLOGIQUE

Suite de la Une

des Parcs, a annoncé que des dispositions légales et administratives avaient été prises pour que toute activité d'exploitation minière, forestière et énergétique soit immédiatement interdite sur 13 000 des 32 000 km² de nouvelles aires protégées. Un moratoire a également été décrété sur l'attribution de nouveaux droits d'exploitation dans l'attente d'un statut définitif de conservation.

À l'inverse, les droits de gestion faunique (ZEC, pourvoires, réserves fauniques) sont maintenus, ainsi que certains autres droits tels les baux de villégiature et de chasse. Les droits et activités des autochtones sont aussi épargnés.

Les nouvelles aires protégées se situent de part et d'autre du 52^e parallèle. Au sud, il s'agit de 11 vastes territoires, dont 3 dans les Laurentides centrales et 8 sur le plateau de la Basse Côte-Nord. La vallée de la rivière Natashquan et la côte de Harrington Harbour comptent à elles seules pour plus de la moitié des 11 131 km² de territoire mis en réserve sur la Côte-Nord.

Au nord du 52^e, ce sont cinq projets d'immenses parcs nationaux au Nunavik, tous déjà annoncés dans le cadre de l'entente du 9 avril 2002 entre le Québec et les Inuits. Un sixième, le parc Albanel-Témiscamie-Otish, est déjà en voie de réalisation avec la participation des Cris de Mistissini. Ces six parcs représentent un ajout de 19 000 km² au réseau actuel de parcs nationaux au Québec, ce qui en triple la superficie.

Pour atteindre son objectif de 8% du territoire en 2005, le ministre Boisclair a indiqué que d'autres territoires devront être identifiés d'ici 2004 pour le faire des aires protégées. On parle de 13 nouvelles réserves écologiques notamment dans les basses terres de l'Abitibi et le territoire



Les ministres André Boisclair et Richard Legendre étaient heureux de dévoiler le plan d'action du gouvernement du Québec sur les aires protégées.

de la Baie-James, et de l'agrandissement de quelques autres.

KRUGER LA PLUS TOUCHÉE

François Gendron n'a pas caché que l'élargissement du réseau d'aires protégées avait des conséquences économiques sur les compagnies forestières et minières qui détiennent des droits d'exploitation dans ces régions et aussi sur les quelque 250 localités du Québec qui vivent et dépendent de la forêt ou des mines.

Du côté des forestières, trois compagnies sont touchées, soit Bowater, Uniforêt et Kruger. « Des trois, la plus directement touchée est Kruger par l'île René-Levasseur (Laurentides centrales), qu'on voulait agrandir », a indiqué le ministre Gendron, qui a loué le comportement exemplaire du fabricant de pâtes et papiers qui a laissé tomber une partie de son territoire en forêt.

Dans un communiqué transmis hier, Kruger, qui exploite trois scieries sur la Côte-Nord et deux usines à Trois-Rivières, se dit heureuse de s'associer au plan d'action du Québec en contribuant, d'une part, à la protection intégrale des Monts Groulx et, d'autre part, à l'agrandissement de 70% des aires protégées de l'île Levasseur.

Répondant à une question de la presse, le ministre a déclaré qu'aucune indemnisation n'avait été versée à Kruger en retour de sa contribution. « La compensation, c'est d'avoir eu accès à ces territoires pendant plusieurs années », a-t-il laissé tomber.

François Gendron et André Boisclair ont cependant prédit que « ce pourrait être plus dur pour la suite des choses ». « La plupart des nouvelles aires protégées annoncées aujourd'hui sont libres de droit. Mais ça risque d'être différent dans l'avenir. Certaines industries seront affectées », ont confirmé les ministres, ajoutant que cela n'arrêterait pas le Québec dans la poursuite de ses objectifs. « C'est l'intérêt public qui est en cause », ont-ils souligné.

La mise en place des 17 nouvelles aires protégées devrait coûter 70 M\$ sur cinq ans au Trésor québécois. Il ne s'agit pas d'aménagements, mais de coûts administratifs, de main-d'œuvre, de fabrication de cartes, de soutien à la conservation volontaire, de signalisation et de gestion.

Seule représentante d'une ONG à la conférence de presse, Brigitte Voss, de la Société pour la nature et les parcs du Canada, rayonnait. « La mise en réserve de 32 000 km², c'est un pas en avant énorme en termes de protection du territoire », s'est-elle réjouie.

Un projet de loi sera présenté à l'Assemblée nationale à l'automne pour légaliser cette mise en réserve et des consultations publiques seront tenues dans les régions touchées.

Pourquoi un barbecue de qualité ?

Parce que l'été ne dure jamais assez longtemps et qu'on veut en tirer le meilleur. Parce que un bon barbecue porte une garantie à vie, qu'il est durable et résiste à la rouille. Parce que ses brûleurs d'acier inoxydable offrent une répartition égale de la chaleur et un contrôle précis de la cuisson, qu'on utilise l'appareil comme grill ou comme four. Parce que la rotissoire ne se limite pas à une broche motorisée, mais comprend également une unité de chaleur autonome à infrarouge. Parce que l'allumeur rotatif ou électrique est facile à utiliser et durable. Parce que les tablettes sont fonctionnelles et qu'elles peuvent servir de plateau de service. Parce que cuire son repas à l'extérieur est toujours une fête et tant qu'à fêter, autant le faire avec style et en couleur. Parce que aucun bœuf ne mérite de rendre l'âme si c'est pour finir en steak immangeable.

Trêve d'excuses...
Parce que ça me tente !

Votre rêve... notre flamme

Jusqu'au 27 juillet,
la housse est gratuite
à l'achat d'un barbecue
(une valeur de 80 \$).



VERMONT
Castings

Centre de chaleur
GIROUX • MAÇONNEX

5690, Pierre-Bertrand N., Québec
(418) 622-8500

Vivez l'été

avec nos journalistes !

LE SOLEIL
m'amène plus loin

Du 15 au 21 juillet,

Rendez-vous avec Michèle Lafférière...

Roulez à vélo entre l'Islet et Matane

avec le groupe Vélo-Québec. Des paysages à couper le souffle !

Cet été, laissez-vous transporter vers de nouvelles expériences !

INCENDIE DE FORÊT
À LA BAIE-JAMESUn village évacué,
le Québec en
panne d'électricitéMÉLANIE SAINT-HILAIRE
MSHilaire@lesoleil.com

■ L'incendie de forêt qui sévit depuis quelques jours près du chantier de Nemiscau, à la Baie-James, s'est emballé dans la journée d'hier, forçant l'évacuation du village de Nemaska. Et provoquant des pannes d'électricité à la grandeur de la province.

Tout à fait hors de contrôle, le feu progressait de 50 mètres à la minute, hier après-midi, tandis qu'on fermait d'urgence l'aéroport du chantier de Nemiscau, dont on avait déjà rapatrié tous les employés. Les 500 résidents de Nemaska ont été déplacés vers des communautés autochtones avoisinantes.

«Vingt personnes vont assurer la protection du village avec des gilets qui créeront une ligne d'arrêt», disait hier Éric Santerre, porte-parole de la Société de protection des forêts contre le feu.

La canicule des derniers jours a provoqué une flambée des feux de forêt au Québec, portant à 53 le nombre de foyers d'incendie en activité, la plupart déclenchés par la foudre. Une dizaine d'entre eux sont hors de contrôle. Les flammes ont ravagé plus de 32 500 hectares de forêt depuis le début de la belle saison; à pareille date l'an dernier, on en avait perdu 1200.

Pour circonscrire le feu, il faudrait qu'il tombe de la pluie. Mais la météo annonce un ciel sans nuage pour la fin de semaine.

DES RENFORTS DE L'EXTÉRIEUR

La situation est telle que la SOPFEU doit recevoir une aide extérieure. «On attend bientôt deux avions-citernes en provenance du Manitoba et 20 fire jumpers (parachutistes) de l'Ontario, qui vont nous aider à combattre les flammes», dit Éric Santerre. Les avions seront affectés à la région de Roberval, tandis que les Ontariens sont attendus à Chibougamau.

L'incendie de Nemaska a eu des répercussions jusqu'à Québec, puisqu'il a provoqué une panne partielle d'électricité dans plusieurs villes de la province, hier vers midi. Dans cette région, où le feu a déjà ravagé 17 500 hectares, la chaleur intense a provoqué un «déstage automatique sur le réseau de transport d'électricité», dit Claire Trépanier, porte-parole d'Hydro-Québec. Quasiment léché par les flammes, un pylône portant une ligne à très haute tension a interrompu le service. Privé d'un apport en watts, le système a automatiquement coupé l'électricité chez 500 000 clients d'Hydro-Québec.

Dans les quartiers ouest de la capitale, ceux de Sainte-Foy, Cap-Rouge et Neufchâtel, environ 50 000 usagers ont été privés de courant pour une durée de 15 à 80 minutes. La situation était toutefois revenue à la normale vers 13 h 30.

L'incendie demeurait préoccupant hier en fin d'après-midi, mais Hydro-Québec semblait garder son sang-froid. «Nos travailleurs à la Baie-James restent vigilants», dit Trépanier. Mais aucun équipement n'a encore été endommagé. Et comme nous sommes en été, en cas de problème, nous avons une marge de manœuvre; on peut faire transiter l'électricité nécessaire par d'autres lignes.»

FESTIVAL D'ÉTÉ

Falardeau a créé une
petite polémiqueMÉLANIE SAINT-HILAIRE
MSHilaire@lesoleil.com

Le Festival d'été de Québec s'est ouvert avant-hier dans des rumeurs de scandale, alors que le cinéaste Pierre Falardeau, qui participait au spectacle d'ouverture, a tenu sur scène des propos antiaméricains qui ont indisposé plusieurs personnes.

Plusieurs festivaliers, pourtant habitués aux coups de gueule du bouillant réalisateur, ont eu l'air chiffonné par ces déclarations incendiaires, qui correspondaient mal à l'esprit de fête qu'on aurait voulu voir régner ce soir-là.

«M. Falardeau a exercé sa liberté d'expression, ce qui est un droit en démocratie», s'est bornée à répondre la Consule générale des États-Unis à Québec, Susan Keogh-Fisher.

Pierre Falardeau n'a pas goûté que certains, après les attentats du 11 septembre, clament «nous sommes tous des Américains». «Je ne suis pas Américain, je ne veux pas être Américain (...). Je refuse d'être le complice des crimes de l'impérialisme américain partout dans le monde», a-t-il dit jeudi, en plein pendant le jour de la Fête nationale aux États-Unis.

Invitée au spectacle, Susan Keogh-Fisher n'y assistait pourtant pas puisqu'elle devait célébrer le 4 juillet au Consulat. «J'imagine que si elle avait été là, la situation aurait pu être délicate pour les gens du Festival», dit Sophie Maciagowski, du Consulat des États-Unis. Le moment n'était peut-être pas idéal pour que M. Falardeau prononce un tel discours.»

«Mais il n'a pas attaqué directement le Consulat, a-t-elle ajouté. Nous ne voulons surtout pas réagir avec sensibilité.»

PAS CONDAMNÉ

Pareillement, la direction du Festival d'été de Québec n'a pas voulu condamner publiquement les propos de Falardeau. «C'est du contenu artistique. On ne se mêle pas de ça, a dit la relationniste, Paulette Dufour. Falardeau n'avait quand même pas de mitraillette dans les mains! Il a simplement fait un éditorial. Il va de soi que ses opinions n'engagent pas celles des organisateurs du Festival.»

Et d'ajouter, sans doute de façon inconsciente, cette image claire comme de l'eau de roche: «Quand tu invites un invité et qu'il casse un verre, tu fais avec...»

Signé par le chanteur Éric Lapointe, le spectacle d'ouverture rendait hommage au poète Richard Desjardins. «Si Desjardins avait été là, il aurait peut-être dit la même chose que Falardeau, dit l'agent de Lapointe, Yves-François Blanchet. C'était un peu dans son esprit.» Éric Lapointe, qui en était à sa première expérience de direction artistique, était «extatique», hier, à la fin du spectacle. Pas tous les auditeurs, dont plusieurs sont partis avant la fin.

Personnage passionné, Pierre Falardeau n'en est pas à sa première sortie publique. «Si tu as peur du scandale, tu te mets à parler comme les politiciens. Et là tu ne dis plus rien», disait-il récemment, lors de la fête du Canada.



En novembre 2001, à Matane, Sébastien Tremblay, 25 ans, fonce en gesticulant sur un véhicule de la police locale qui rentrait au poste. La patrouilleuse engage une poursuite. Le fuyard se retrouve soudainement dans la voie de gauche sur la 132 et heurte de plein fouet un véhicule récréatif roulant en sens inverse. Il meurt sur le coup.

La tragédie de Joliette
a calmé les policiers

DOSSIER

LES POURSUITES POLICIÈRES AUTOMOBILES

Le tristement célèbre décès d'un policier de Joliette, Dominique Courchesne, en mars 1998 semble avoir éveillé les consciences. À la lumière des données disponibles au ministère de la Sécurité publique, le nombre de tragédies liées aux poursuites policières a diminué en 2001 par rapport à 1999. Bilan.

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ De toute évidence, la nouvelle politique du ministère de la Sécurité publique adoptée à la suite du décès du policier Courchesne afin de mieux circonscrire le recours aux poursuites automobiles et de réduire les risques d'accident liés à ce type d'opération a eu un certain impact.

Précisons cependant que les statistiques compilées par le ministère sont incomplètes. La Sûreté du Québec n'ayant jamais fourni de rapport sur ses poursuites automobiles pour les années 1999 et 2000. Il faut savoir que le dépôt de tels rapports au ministère n'est devenu obligatoire qu'à partir de novembre 2000, ce qui explique qu'il faille se contenter du bilan 2001 de la SQ. Par contre, les autres corps de police de la province ont, sur une base volontaire, fourni des rapports sur leurs poursuites automobiles en 1999 et en 2000.

En 1999, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et les autres corps de police municipaux ont été impliqués dans 291 poursuites, lesquelles ont fait quatre décès et 46 blessés. En 2000, ces mêmes corps de police ont amorcé 253 poursuites, qui ont fait trois morts et 36 blessés.

Au cours des 242 poursuites automobiles engagées par le SPVM et les autres corps de police municipaux en

2001, deux personnes sont mortes et 25 autres ont été blessées. Il importe ici de souligner que le SPVM a quadruplé le nombre de poursuites policières au cours des cinq dernières années, passant de 32 en 1997 à 142 en 2001. À la lecture des statistiques du ministère, on s'aperçoit donc que tous les corps de police municipaux, à l'exception du SPVM, ont diminué de façon considérable le nombre de poursuites à haute vitesse au fil des ans, et que cette diminution aurait été encore plus marquée si le SPVM avait emboîté le pas.

Les statistiques du ministère révèlent également que la SQ a, en 2001, engagé 104 poursuites, lesquelles n'auraient fait aucun mort et seulement six blessés. Exit le cas médiatisé de Mathieu Ouellet, ce jeune chauffard qui avait heurté mortellement un poteau d'Hydro-Québec et la galerie d'une résidence de L'Islet en fuyant une voiture de patrouille de la SQ en novembre dernier...

FORMATION

En entrevue au SOLEIL, il y a quelques semaines, le directeur des affaires policières au ministère de la Sécurité publique, Daniel Saint-Onge (il est passé à la SAAQ depuis cet entretien), disait continuer de garder un œil attentif au déroulement des poursuites policières depuis la tragédie de Joliette. «On veut réinsister sur le rôle des superviseurs et miser sur la formation continue», a-t-il précisé.

«Le ministère n'a pas l'autorité d'imposer une manière de faire, a cependant tenu à rappeler M. Saint-Onge. Le Guide donne des lignes directrices aux corps de police, mais chacun d'eux doit les adapter à leur réalité. Si les policiers décident de ne pas suivre la politique de leur corps de police, c'est eux qui devront en subir les conséquences.»

D'après les statistiques du National

Institute of Justice des États-Unis (USNIJ), une poursuite policière sur trois se termine par une collision, laquelle survient généralement dans les deux premières minutes de la poursuite. Toujours selon le USNIJ, 85 % des poursuites sont engagées à la suite d'une infraction au code de la sécurité routière.

Interrogé à savoir s'il avait l'impression que les policiers couraient souvent trop de risques par rapport à l'importance des délits commis, M. Saint-Onge a répondu que «lorsqu'un policier entame une poursuite, c'est qu'il a de bonnes raisons de croire que le suspect a quelque chose à se reprocher. La très grande majorité des automobilistes qui commettent une infraction au Code de la sécurité routière vont s'arrêter à la vue des gyrophares. Les policiers savent que si l'automobiliste se pousse, c'est qu'il a un autre motif de se pousser. Et le policier doit aller chercher ce motif.»

L'étude du USNIJ démontre pourtant que la plupart des suspects fuient la police parce qu'ils ont peur ou prennent une décision irréfléchie et non parce qu'ils ont commis un crime grave. «Un fuyard n'est pas un criminel violent en fuite, mais plutôt une personne affolée et irresponsable qui ne veut pas subir les conséquences de ses problèmes ou de ses gestes», écrivent les auteurs de cette étude.

Selon Mario Veillette, responsable du programme sur la conduite à haut risque à l'École nationale de police du Québec (ENPQ), un crime contre la personne, un crime majeur ou un cas de facultés affaiblies justifient le maintien d'une poursuite. Un délit mineur (une infraction au code de la route ou un vol, par exemple) ne saurait en revanche justifier le maintien d'une poursuite si celle-ci comporte trop de risques, estime-t-il.

■ La suite du dossier en page D 2

NISSAN

Va jouer
dans le trafic.

La Sentra XE adore ça.

• Radio AM/FM stéréo 100 watts avec lecteur CD • Siège du conducteur à 8 réglages • Moteur 1,8 L de 126 chevaux
• Pneus toutes saisons 14 po • Barres stabilisatrices avant et arrière • Coussins gonflables • Dossier arrière rabattable 60/40

CLIMATISEUR INCLUS

199\$
/MOIS*0\$ dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus!

1,8%

Financement à l'achat et
AUCUN VERSEMENT AVANT 90 JOURS!*

*Location de 48 mois pour la Sentra XE 2002 - Option Plus - (C4LG52 BK00). Acompte ou échange équivalent de 2 595 \$. Limite de 19 500 km par année avec 0,10 \$/km extra. Premier versement équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Assistance routière 24 h. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. **Offre de financement à 1,8 % jusqu'à 36 mois et aucun versement avant 90 jours (sur les termes jusqu'à 60 mois) valable sur les modèles Sentra XE et GXE 2002 seulement. Aucun intérêt ne sera calculé sur les 60 premiers jours suivant la date de livraison. Après 60 jours le calcul des intérêts débute et l'acheteur remboursera le capital et les intérêts mensuellement jusqu'à la fin du contrat. Exemple de financement: 20 000 \$, à 1,8 % par année, équivaut à 571,11 \$ par mois pendant 36 mois. Frais de financement de 559,85 \$ pour une obligation totale de financement de 20 559,85 \$. Offre d'une durée limitée. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement. Le logo NISSAN est une marque de commerce de Nissan.

www.nissanmontreal.com www.nissan.ca 1 800 387-0122



Les vitamines n'auraient aucun bénéfice pour la santé

TORONTO (PC) — Il n'existe aucune preuve que les pilules vitaminiques réduisent les risques de crise cardiaque et d'accident vasculaire cérébral, de cancer, de diabète ou d'autres maladies, révèle une des études les plus importantes à avoir jamais été menées sur le sujet.

L'étude de la British Heart Protection, qui a porté sur 20 536 adultes du Royaume-Uni pendant cinq ans, confirme une opinion — qui se répand de plus en plus — selon laquelle les gens qui prennent des vitamines sont plus en santé en raison de leur style de vie, et non à cause des comprimés qu'ils gèrent régulièrement.

Les chercheurs ont conclu que la consommation d'antioxydants — vitamines E et C, bêta-carotène — est probablement une perte de temps. Les antioxydants font partie des vitamines qui se vendent le plus. « Ils n'ont provoqué aucune réduction significative de la mortalité ou de l'incidence de n'importe quel type d'affection vasculaire, du cancer ou de toute autre maladie grave », indique l'étude, qui sera publiée samedi dans *The Lancet*, un journal médical britannique.

« Avec une recherche d'une telle envergure, on aurait espéré qu'ils découvrent certains avantages », a commenté le Dr John Hoffer, professeur de médecine à l'Université McGill et partisan des vitamines. Selon lui, une période de cinq ans n'est pas suffisante pour évaluer correctement

l'impact des vitamines sur le cancer, mais elle permet de mesurer adéquatement leurs effets sur les maladies cardiovasculaires.

Certains scientifiques croient cependant que des vitamines et des minéraux tels que le sélénium, les vitamines B-6, B-12 et l'acide folique pourraient être bénéfiques pour la santé, surtout si elles sont utilisées pendant plus de cinq ans.

Les vitamines, croit-on, favorisent la santé cardiovasculaire en empêchant l'oxydation des particules de gras dans le sang, qui entraîne l'artériosclérose. Mais selon l'étude

publiée dans *The Lancet*, les résultats découlant d'essais aléatoires beaucoup plus importants sur l'utilisation de la vitamine E, pendant plusieurs années, ne sont pas prometteurs. Plutôt que de prendre des vitamines, suggèrent les chercheurs, les gens exposés à souffrir d'une maladie cardiaque ou d'un accident vasculaire cérébral devraient utiliser des médicaments tels que l'aspirine tout en faisant plus d'exercice et en arrêtant de fumer.

Les adultes auxquels l'étude s'est intéressée souffraient de maladie coronarienne, d'artériosclérose ou de diabète. La moitié ont reçu une dose quotidienne de 600 mg de vitamine E, 250 mg de vitamine C et 20 mg de bêta-carotène. Les autres ont reçu des placebos.

Les défenseurs des vitamines soutiennent que de tels dosages sont trop faibles pour être bénéfiques.

Ce serait
« une perte
de temps »
que d'en
consommer



Sébastien Dick a participé à sept reprises au camp d'été Leucan. Cette année, guéri, il sera moniteur bénévole.

Une semaine de répit pour les jeunes cancéreux

Leucan organise son camp d'été dans la région

VIOLAINE BALLIVY
VBallivy@lesoleil.com

Épuisés par la chimiothérapie, les visites chez le médecin, les séjours à l'hôpital et la quantité de médicaments à prendre chaque jour, les jeunes cancéreux profitent bien difficilement de l'été. Afin de leur permettre de goûter aux plaisirs de vacances dites normales, Leucan organise pour eux depuis 12 ans la colonie Vol d'été, accueillie pour la première fois cette année par la région de la capitale.

Entre le 28 juillet et le 9 août, deux groupes de plus de 80 enfants et adolescents malades viendront passer une semaine au centre de plein air Le Saisonnier du Lac-Beauport. L'effet thérapeutique de ce bref séjour à la campagne, hors de la vue des hôpitaux, est indéniable. « Ça nous redonne beaucoup d'énergie, ça nous motive à guérir », Sébastien Dick sait de quoi il parle. À sept reprises, il a profité du camp organisé par Leucan. Cette année, guéri d'une tumeur à la jambe, il sera moniteur bénévole.

Les enfants ne partent jamais seuls pour la colonie. Parents, frères et sœurs les y accompagnent afin de recréer le plus parfaitement possible l'illusion de vacances conventionnelles. Les groupes d'âges sont séparés, au grand plaisir des adolescents. « Mais cela rassure les parents de savoir que leurs enfants se trouvent près d'eux », explique Yves Samson, oncologue-pédiatre au CHUL. Et puis, c'est une occasion pour eux aussi de se reposer, car souvent ils n'osent prendre de vacances pour ne pas s'éloigner des services de santé. Sur le site du camp, séjourneront dix infirmières et deux médecins, tandis que le service d'oncologie du CHUL sera prêt à recevoir des campeurs qui auraient besoin de soins spécifiques.

Contents de rencontrer des jeunes confrontés aux mêmes épreuves qu'eux, les cancéreux apprécient surtout de pouvoir mettre de côté pendant quelques jours leurs problèmes de santé. Atteint de leucémie, Philippe Dionne confie que le camp lui permet d'oublier complètement qu'il est malade, et « c'est merveilleux ! »

Le cannabis hydroponique fait perdre des millions \$ aux compagnies d'électricité ontariennes

COLIN PERKEL
Presse canadienne

TORONTO — La culture du cannabis prend de l'ampleur en Ontario, devenant même une plaie pour les compagnies d'électricité, qui y perdraient jusqu'à 500 millions \$ par an.

L'appât du gain a fait installer des milliers de plantations et l'Ontario pourrait rattraper la Colombie-Britannique, jusqu'ici la province la plus prolifique avec une production évaluée à 6 milliards \$ par an. « C'est fini le temps du carré de marijuana, camouflé dans un champ quelque part au nord », affirme Andrew Evangelista, un avocat qui représente les distributeurs d'électricité.

« Les cultures dans les maisons prolifèrent, dans les secteurs résidentiels », dit-il. Atteignant les 4 milliards \$ par an, le cannabis s'est joint au peloton de tête des cultures qui rapportent en Ontario.

Selon la police, une maison type équipée pour la culture hydroponique produira pour plus de 1 million \$ de ce stupéfiant, en valeur au détail, dont la plus grande partie se retrouve aux États-Unis.

Il faut pour cela un puissant éclairage et une ventilation efficace qui, normalement, coûtent 2000 \$ par mois en électricité. Mais les malfaiteurs trafiquent le compteur, ce qui fait une économie et rend plus difficile le repérage par les autorités. « La demande sur le réseau est énorme », affirme M. Evangelista. Un jour de raids multiples, les policiers ont saisi pour 47 millions \$ de marijuana et arrêté 136 suspects.

En plus de flouer les distributeurs d'électricité, les branchements illégaux présentent de graves dangers d'incendie car les propriétaires de maisons, dans bien des cas, n'en connaissent pas le véritable usage.

Événement
CAMPING
du 4 au 7 juillet

Réduction jusqu'à 25 %
sur les équipements de camping

Tentes

Sacs de couchage

Sacs à dos

boutique
TAÏGA
sports · plein air

1200, AVENUE DE GERMAIN-DES-PRÉS, SAINTE-FOY • TÉLÉPHONE 418.658.2742
Complexe de l'Hôtel Germain des Prés

Et vous,
que feriez-vous?

Ce soir



10 millions \$

18 ans +

Si vous avez un problème de jeu...

MISE SUR TOI

1 866 SOS-JEUX

La fondation Mise sur toi, une initiative de Loto-Québec.





Depuis quelques jours, des montagnes d'ordures nauséabondes parsèment les rues et les parcs de Toronto.

TORONTO

Une grève qui tire à sa fin

Un mémo interne suggère au gouvernement ontarien d'intervenir dans l'arrêt de travail des cols bleus

TORONTO (PC) — Selon un mémo interne du gouvernement de l'Ontario, l'employeur ainsi que les cols bleus et blancs de la Ville de Toronto souhaiteraient que le gouvernement intervienne pour tenter de régler le conflit de travail qui les divise.

« Nos renseignements suggèrent que la Ville et le syndicat désirent que le gouvernement intervienne et règle le conflit plutôt que d'entreprendre des négociations », peut-on lire dans ce mémo confidentiel du ministère ontarien du Travail, dont la Presse canadienne a obtenu copie hier.

Le syndicat représentant les cols bleus en grève condamne ce mémo. « Nous n'avons jamais fait aucune demande à la province pour intervenir de la sorte », a affirmé le président du syndicat des cols bleus de Toronto, Brian Cochrane.

Le gouvernement a dit qu'il convoquerait les

députés le temps d'adopter une loi spéciale de retour au travail si les autorités de la santé publique déterminaient que les piles de déchets provoquées par la grève constituaient une menace à la sécurité publique.

Le maire suppléant de Toronto, Case Oates, a confirmé hier que son administration avait établi des contacts avec le gouvernement provincial pour déterminer si celui-ci devra intervenir et quand il le fera.

Du côté des négociations, la Ville a fait une nouvelle offre à ses employés hier après-midi.

Cette grève des cols bleus et des cols blancs, la plus grande dans les annales municipales canadiennes, touche 24 000 travailleurs. La sécurité d'emploi et la sous-traitance sont au cœur de la mésentente.

Selon le mémo, la possibilité de recourir à l'arbitrage est ignorée par les parties.

Le conflit implique pas moins de 24 000 travailleurs

Encore plus de sans-logis

Leur nombre a continué d'augmenter après le 1^{er} juillet

MONTRÉAL (PC) — Le nombre de victimes de la crise du logement a augmenté depuis le 1^{er} juillet. On compte maintenant 616 ménages sans logis au Québec, dont 493 à Montréal, et 1142 suppléments au loyer ont été attribués pour aider les gens à se loger.

Lundi, on parlait de 441 ménages montréalais sans logis et de 1064 suppléments au loyer distribués dans le cadre des mesures d'urgence mises en place par le gouvernement du Québec pour faire face à la crise. Des chiffres qui devaient demeurer stables au

Les autorités avaient pourtant assuré que les chiffres allaient demeurer stables

cours des prochains jours, assuraient alors le maire de Montréal, Gérald Tremblay, et le ministre André Boisclair, duquel relève le dossier de l'habitation à titre de ministre d'État aux Affaires municipales.

Personne ne souligne donc cette augmentation. En fait, les politiciens préfèrent dire que les villes hébergent de moins en moins de gens. Mais cette affirmation est sujette à interprétation. Vendredi, des porte-parole de Montréal indiquaient que 107 ménages, soit 226 personnes dont 78 enfants, avaient été hébergés au cours de la nuit précédente.

Le midi, le maire Tremblay affirmait pourtant qu'il ne restait que 45 ménages à héberger. Impossible d'avoir un chiffre plus précis, ont affirmé les porte-parole.

ESPAGNOL

**Cours privés
Cours de groupe
Début: 10-07-02
30 h - Matériel inclus: 150\$
Coffic 682-3617**

SCÈNES DE LA VIE QUOTIDIENNE D'AUTREFOIS

L'influence du patrimoine oral sur les œuvres de Maurice Gaudreault
Sculptures d'argile

Exposition présentée du 18 juin au 18 août 2002 du lundi au dimanche de 10 h à 18 h
Entrée gratuite

Corporation du Moulin des Jésuites
7960, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg
Tél.: 624-7720

FORFAITS vacances-été

Nuit et petit déjeuner

à partir de **45,50\$***

Par personne, occupation double.

Hébergement gratuit pour les enfants!*



**GOVERNEUR
HÔTELS**

1-888-910-1111
www.gouverneur.com

Hôtel Le Chantrel • Montréal (Place Dupuis) • Montréal (Île Charron)
Québec (Sainte-Foy) • Trois-Rivières • Sherbrooke • Saint-Georges • Chicoutimi • Rimouski
Sept-Îles • Gatineau • Rouyn-Noranda • Shawinigan • Saint-Jean-sur-Richelieu

* Les tarifs peuvent varier selon les régions. Tarifs en vigueur du 15 mai au 18 octobre 2002, sauf indications contraires, selon disponibilité et sur réservation. Aucune autre offre promotionnelle ne pourra être jumelée à ces tarifs.
** Enfants de moins de 16 ans partageant la chambre des parents.

BAIE-COMEAU

Des caméras sous haute surveillance

La Commission d'accès à l'information enquête sur leur utilisation par les autorités policières

STÉPHANIE MARTIN ET
STÉPHANE TREMBLAY
SMartin@lesoleil.com

■ Alertée par les faits rapportés par plusieurs citoyens de Baie-Comeau, la Commission d'accès à l'information (CAI) enquête actuellement sur l'utilisation de caméras de surveillance postées au centre-ville.

Les caméras ont été installées en mai par l'ancienne police municipale de Baie-Comeau. La CAI soupçonne que l'emploi de ces caméras brime les droits de la personne. Elle veut vérifier si l'usage de cet équipement se fait en respect avec les règles qu'elle a fixées. Par exemple, les caméras doivent être utilisées pour des périodes limitées, le public doit en être informé, l'enregistrement continu doit être évité et, dans les cas où il s'avère nécessaire, la durée de conservation des bandes doit être courte.

Or, il semblerait que des irrégularités aient été notées dans le cas de Baie-Comeau. « Nous avons eu connaissance de faits suffisamment crédibles qui nous indiquent que nous avons raison d'aller vérifier », a affirmé la chef des communications à la CAI, Carole Rocheleau.

Entre autres, la Commission veut s'assurer que les bandes ne sont pas conservées inutilement et qu'elles servent réellement à cibler les gestes criminels. De plus, la présence d'une firme privée chargée de l'installation, de l'entretien et du tournage préoccupe la CAI, qui se demande si les gens qui regardent ces enregistrements sont fiables et formés en conséquence.

La population aussi est inquiète, ajoute M^{me} Rocheleau. L'affaire fait beaucoup de bruit dans la localité. Dans la foulée du 11 septembre, on a vu une augmentation de ce genre de méthodes pour assurer la sécurité. Mais l'efficacité de ces caméras est loin d'être prouvée, selon M^{me} Rocheleau. « Elles contribuent plutôt à déplacer la criminalité. »

Si elle le croit nécessaire, la CAI peut exiger que ces caméras soient enlevées, comme cela avait été le cas à Sherbrooke il y a une dizaine d'années.

LE MAIRE EN ATTENTE

Le maire de Baie-Comeau, Claude Martel, affirme pour sa part que toutes les vérifications légales ont été faites quant à l'utilisation de ces caméras. Il précise que celles-ci resteront en place tant et aussi longtemps que la Commission n'aura pas complété son travail. Par la suite, selon des résultats, il pourrait envisager de les enlever.

La présence des caméras semble cependant avoir porté fruit puisque, selon le dernier rapport de la police municipale, on note une diminution du vandalisme et de la consommation d'alcool et de drogue dans ce secteur de la ville où se commettent 40 % des crimes à Baie-Comeau.

POURSUITE AILLEURS AU PAYS

L'utilisation de matériel de surveillance fait beaucoup jaser, et pas seulement au Québec. En effet, le commissaire fédéral à la vie privée, George Radwanski, intentait il y a quelques semaines une poursuite contre la Gendarmerie royale du Canada afin de faire cesser la vidéosurveillance des rues de la ville de Kelowna en Colombie-Britannique. Selon le commissaire, cette pratique constitue une sérieuse atteinte à la vie privée.

C'est la promenade des soldes
jusqu'au dimanche 14 juillet



PLACE DE LA CITÉ
CENTRE COMMERCIAL

elantra 2002

La plus « Euro » des Coréennes

Location 179\$ par mois, 48 mois
Financement à l'achat 0% Jusqu'à 48 mois



Programme d'assistance routière 24 h.

accent 2002

Votre meilleur rapport qualité-prix

Louez à partir de 155\$ par mois, 60 mois
0\$ 0\$ 0\$ Comptant Dépot de sécurité Transport et préparation



LESSARD
HYUNDAI

Lauréat du prix d'excellence 6 années consécutives
Le 1^{er} concessionnaire Hyundai à Québec

Pièces et service ouvert le soir jusqu'à 21h.

659, boul. St-Joseph, Québec
Prolongement de la 80^e Rue
623-5471

HYUNDAI
UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC



Lockwood était accompagné du guitariste Romane et du contrebassiste Marc Michel Le Bévillon.

CRITIQUE

Les enfants de Grappelli

ÉRIC MOREAULT

EMoreault@lesoleil.com

Manque d'originalité, le Festival ? Prenons Didier Lockwood, dont on ne compte plus les apparitions et qui en était à sa troisième présence en autant d'années et sa deuxième consécutive avec son hommage à Stéphane Grappelli hier soir, à place D'Youville. Donnons aux gens ce qu'ils réclament puisque c'est ce qu'ils veulent. Et ça marche.

La foule était compacte pour voir et entendre Lockwood payer son respect à son mentor, collaborateur de Django Reinhardt décédé en 1997 à l'âge de 89 ans. Et elle connaissait ses gammes. Chacune des envolées était applaudie comme il se doit.

Et elles étaient fort nombreuses car Lockwood était accompagné de l'excellent guitariste Romane — un autre habitué du Festival — et du contrebassiste Marc Michel Le Bévillon. Si la complicité entre les musiciens était évidente, on aurait aimé une plus grande interactivité plutôt que chacun soliloque à tour de rôle.

En fait, la proposition de départ est rapidement devenue un prétexte. Bien sûr, le trio a interprété des pièces du regretté violoniste, dont *Les Valseuses* du film de Blier du même nom et plusieurs des compositions avec Django.

Mais Lockwood n'a pu résister à l'envie de sortir son violon électrique le temps d'un (long) solo intitulé *Les Mouettes*. D'abord ambiant, celui-ci a pris de la vigueur en progression avec une boucle pour l'appuyer. Lassant et d'un intérêt limité, il aura fallu que le violoniste français fasse le tour du parterre en jouant pour que la foule sorte de sa torpeur. Et ça marche.

DOUBLÉ CONSÉQUENT

Doublé conséquent s'il en est un, on retrouvait en début de soirée le trio de Stochelo Rosenberg, remarqué ici ces deux dernières années pour son duo... avec Romane et son trio... avec Didier Lockwood. Évidemment !

C'était toutefois sa première présence, sauf erreur, avec ses cousins Nous'che (guitare rythmique) et Nonnie (contrebasse) dans cet « hommage » au jazz manouche. Ceux que Grappelli appelait « ses enfants » ont commencé par interpréter *Douce ambiance* de... Django Reinhardt.

Dans le genre exercice imposé, le trio s'en est très bien tiré, sans plus. Et les gens ont obtenu ce qu'ils voulaient. Ils pourront même en avoir trois fois encore aujourd'hui...

ROSENBERG TRIO : parc de la Francophonie, aujourd'hui, midi ; place D'Youville, aujourd'hui, 16 h et 22 h.

CRITIQUE

La tête ailleurs

RICHARD BOISVERT

RBoisvert@lesoleil.com

La glace a tardé à se briser, hier soir, à la cour du Petit Séminaire de Québec. Longtemps, seul le chef Yoav Talmi a vraiment semblé s'amuser. Les membres de l'Orchestre symphonique de Québec, eux, ont conservé un rare sérieux, comme s'ils se voyaient déjà au Domaine Forget, en train d'enregistrer leur prochain disque.

Certes, il faut applaudir la qualité générale de ce premier concert du volet classique du Festival d'été. Techniquement, si on fait exception de quelques attaques manquant de précision, l'OSQ était excellent. Mais voilà, on sentait la formation constamment sur le qui-vive.



Darren Lowe

À vrai dire, seules les *Dances roumaines* de Bartók ont vraiment passé la rampe, intactes dans leur savoureuse et populaire naïveté, agrémentées de solos de clarinette, de flûte et de violon très en place.

Les *Diableries* de François Dompierre ne manquaient pas non plus de poésie, avec les aigus très purs et l'assurance du violoniste Darren Lowe, le soliste.

Pas diva pour deux sous, celui-ci a par ailleurs repris sa place au sein de l'orchestre en deuxième partie.

Reste que pour sentir les vibrations d'un orchestre, rien ne vaut le direct. D'assez près, on sent encore une certaine profondeur. Plus on s'éloigne et plus on a affaire à un son artificiel. La couleur s'uniformise, les contrastes s'effacent. Bois ternes, hautbois éteints, flûte légèrement suramplifiée.

Le caractère vivant et trépidant des *Dances slaves* se perd quelque part entre la scène et le parterre de chaises pliantes. Des dernières rangées, ce qu'on perçoit n'a rien à voir avec la flamboyante interprétation présentée l'an dernier par les mêmes musiciens dans la pourtant difficile salle Albert-Rousseau. Mais que faire, quand la fin d'un morceau se perd dans le ronronnement d'un avion survolant le Vieux-Québec ?

Avouons tout de même que les choses s'améliorent constamment à la cour du Petit Séminaire. Cette année, la scène a été abaissée et permet une meilleure vue d'ensemble. Le risque de torticolis se trouve nettement réduit.

Une assez petite foule était venue applaudir l'OSQ. Il faut dire que la soirée était trop fraîche pour qu'on puisse la qualifier d'agréable.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC. Direction : Yoav Talmi, chef d'orchestre. Soliste : Darren Lowe, violoniste. Brahms : *Dances hongroises* (extraits). Bartók : *Dances populaires roumaines*. Champagne : *Danse villageoise*. Dompierre : *Les Diableries*. Dvorák : *Dances slaves*, op. 46 et 72 (extraits). Hier soir à la cour du Petit Séminaire de Québec.

Autres textes du Festival d'été dans le Cahier C

CRITIQUE

Pop rock efficace

KATHLEEN LAVOIE

KLavoie@lesoleil.com

À regarder David Usher livrer sa performance, hier, sur la scène des plaines d'Abraham, deux questions venaient à l'esprit. Le chanteur table-t-il sur sa belle gueule pour se gagner les foules ? Ou est-il en partie victime de ce don de Mère Nature ? À en juger par sa sortie enflammée, au cours de laquelle il a séduit une vingtaine de milliers de spectateurs en moins de deux, la réponse pourrait ressembler à « mouais »...

Car s'il est vrai que le bonhomme attire principalement la gent féminine (ce qui le rendrait suspicieux aux yeux de n'importe quel critique musical), il offre également une prestation solide et efficace.

Il faut dire que l'esprit du groupe de six musiciens était à la fête, hier, ce qui a largement teinté l'atmosphère qui régnait sur scène...

Usher a profité du courant qui passait pour expédier une sélection judicieuse de pièces tirées de *Little Songs* (*Babyskin Tattoo*, *Jesus Was My Girl*, *Forest Fire*), son premier solo, de *Morning Orbit* (*Too Close to the Sun*, *Black Black Heart*, *My Way Out*, *Alone in the Universe*), son album récipiendaire du Juno de l'album pop de l'année, en plus de contenter les fans de Moist avec le hit *Push*.

Le programme a reçu une réception enthousiaste, qui a ravi le chanteur, bien décidé à aller poursuivre les festivités dans un bar de la Vieille Capitale.

LE NOUVEAU STOCHANSKY

En première partie, le Torontois Andy Stochansky a donné un avant-goût de l'album *Five Star Motel* qui sortira en août et marquera un changement de cap important chez l'ancien batteur d'Ani Di Franco.



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

David Usher et sa guitariste en ont mis plein la vue... et les oreilles, hier, sur les Plaines.

Délaissant les percussions et le piano au profit de la guitare, le choucho du Festival se tournera désormais vers la pop rock, au cœur de laquelle trône toujours, comme un bijou, sa fabuleuse voix.

Malgré un parterre tristement dégarni en début de spectacle, Stochansky s'est pointé sur scène avec un plaisir évident de renouer avec Québec. « C'est étrange comme je me sens à la maison ici... » a-t-il d'ailleurs mentionné à la mince (mais attentive) foule venue l'entendre.

De sa proposition musicale, on retiendra les ballades *22 Steps* et *One Day*, peut-être les chansons les plus en phase avec son matériel antérieur et dans lesquelles ses séduisantes inflexions vocales sont mises en évidence. Des deux, la dernière touchera avec son texte visionnaire et rassembleur, une sorte de *Imagine* nouveau genre.

Le reste du matériel semble, à première écoute, assez gentil. Taillé sur mesure pour la radio, mais prometteur. La question est de savoir si les fans de la première heure, qui appréciaient sa folk ethnico-mystique, prendront eux aussi le virage.

Le chanteur a offert une prestation solide et efficace



En rappel

francois coté

COLLECTION

PRÊT-À-PORTER INTERNATIONAL POUR HOMMES

COMPLEXE GERMAIN-DES-PRÉS

SAINTÉ-FOY, 657-1760

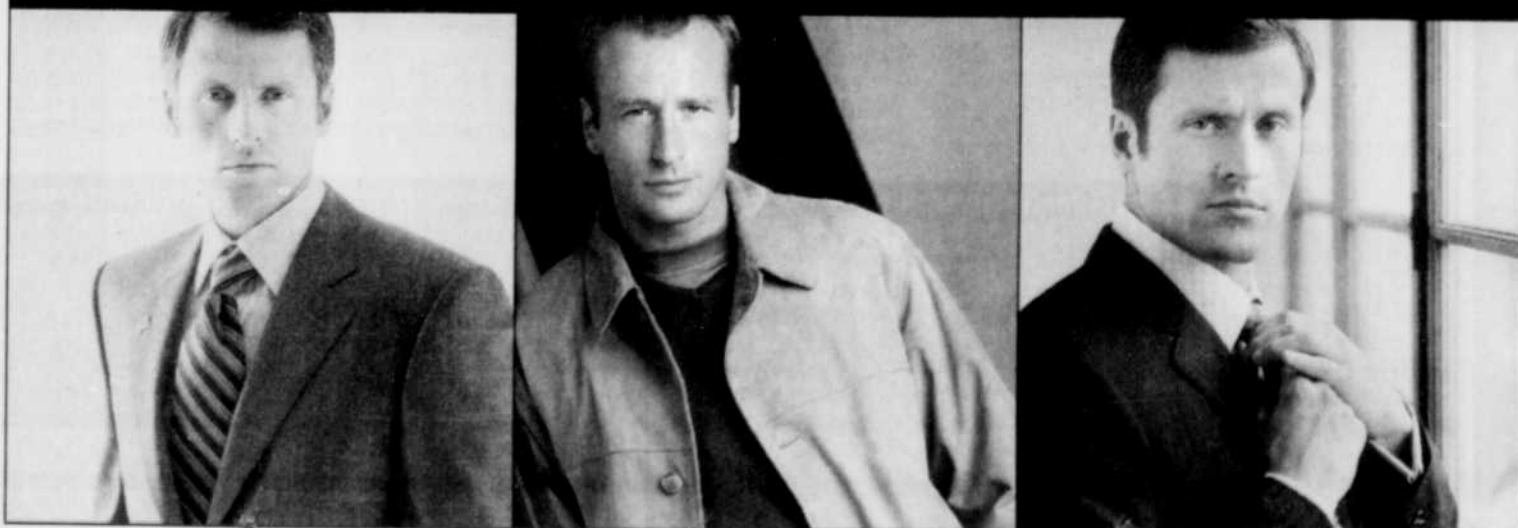
www.francoiscote.com

2 JOURS SEULEMENT

ABSOLUMENT TOUT !

60%

SANS EXCEPTION !!



LE SOLEIL m'amène plus loin

CENTRE DE LIQUIDATION

ÉCHANTILLONS DE PLANCHER
LÉGÈRES IMPERFECTIONS
SURPLUS DE PRODUCTION
FIN DE LIGNES

MATELAS DAUPHIN

Lot de Couvre-Matelas
avec de légères imperfections
Grandeur: 1 place, 2 places, Grand 2 places
Un seul prix
29⁹⁵

Matelas mousse
89⁹⁵

Matelas OPÉRA
Grandeur 2 places
176\$

Matelas DYNASTIE
Grandeur Queen (gr. 2 places)
294\$

CENTRE DE LIQUIDATION

MATELAS DAUPHIN

Plusieurs autres spéciaux en magasin

(Quantités limitées)

85, Marie de l'Incarnation, Québec • 527-7178 **SEULEMENT**

LE SOLEIL ACTUALITÉS

ACCIDENT EN MONTÉRÉGIE

Trois jeunes sont morts

■ NAPIERVILLE — Trois jeunes gens, âgés entre 16 et 18 ans, ont perdu la vie mercredi soir dans une violente collision survenue dans une courbe de la route 221, à Napierville. Les victimes sont le conducteur d'une voiture sous-compacte âgé de 18 ans, sa passagère de l'avant qui avait 16 ans, et l'un des passagers de l'arrière, qui avait 17 ans. L'autre personne à bord du véhicule, un adolescent de 17 ans, a été grièvement blessé. Le conducteur de la camionnette impliquée dans la tragédie, âgé pour sa part de 39 ans, a lui aussi été blessé. L'accident est survenu vers 23 h 45, pour une raison encore inconnue. Cependant, détectant des odeurs d'alcool, les policiers ont réclamé que des prélèvements sanguins soient effectués sur les deux conducteurs. (PC)

ORPHELINS DE DUPLESSIS

Mandats contre deux anciens employés de Mont-Providence

■ MONTRÉAL — Nouveau rebondissement pour les Orphelins de Duplessis : le Mouvement action justice (MAJ) a récemment obtenu des mandats d'arrestation contre deux personnes accusées d'agressions sexuelles sur des orphelins dans les années 50. Selon des informations obtenues par *Le Devoir*, les deux plaintes criminelles visent Noël Cloutier et Georges Burton, qui travaillaient à l'Institut Mont-Providence à l'époque de la Grande Noirceur. Cloutier est accusé d'attentats à la pudeur, de sodomie et de voies de fait causant des lésions corporelles sur des orphelins de Duplessis de 1951 à 1954. Burton est aussi accusé d'attentats à la pudeur de 1954 à 1959. (PC)

VENTE TROTTOIR

Puisque la gérante est en vacances,
le patron a décidé que tout
devrait sortir.

Venez profiter de
nos rabais exceptionnels.

Boutique
JOSÉE LAURENT

654-1388

PLACE STE-FOY

ABONNEZ-VOUS

LE SOLEIL
686-3344
1 866 686-3344

Le Canada vulnérable face aux bombes sales

MATHIEU PERREAULT
La Presse

Le Canada n'est pas prêt à faire face à la menace des bombes radiologiques. Il faudrait plusieurs jours, voire des semaines, pour mesurer l'ampleur de la contamination et établir un diagnostic pour les personnes touchées, alors que les médicaments doivent être pris dans la journée ou deux suivant l'exposition. La Société internationale pour l'hématologie expérimentale, qui tient son congrès à l'hôtel Reine Elizabeth jusqu'à mardi, organisait hier une conférence de presse avec des experts en «bombes sales», des bombes conventionnelles auxquelles est attaché du matériel radioactif. Les hématologues sont aux premières loges de cette stratégie terroriste, parce que les radiations attaquent le sang.

«À cause de la difficulté à trouver des experts, et des limites des moyens techniques existants, il faudrait plusieurs jours, voire des semaines, pour mesurer le niveau de radiations sur une zone d'un kilomètre carré», a expliqué Robert Stodilka, un ingénieur qui dirige Recherche et développement, une division du ministère canadien de la Défense. Or, selon Thomas VacVittie, un hématologue de l'Université du Maryland, les facteurs de croissance nécessaires pour enrayer les effets d'une exposition modérée aux radiations sont au maximum de leur efficacité dans les 24 à 48 h suivant l'exposition.

Une journaliste a demandé à M. Stodilka si le Canada était prêt à réagir en cas d'explosion d'une bombe radiologique. «On ne peut jamais être trop prêt», a-t-il commencé par répondre, avant de préciser : «En ce moment, non, nous ne sommes pas prêts.»

Cet hiver, Recherche et développement a passé trois mois à former des pompiers, des policiers et des infirmiers de grandes villes canadiennes par rapport aux bombes sales. «Nous avons par exemple montré aux pompiers comment se protéger quand ils entrent dans un immeuble irradié, a dit M. Stodilka. Mais nous ne nous sommes pas beaucoup attardés sur les effets biologiques des bombes.»

Une portion d'un fonds de recherche sur le terrorisme sera consacrée aux bombes radiologiques. «Nous voulons que des outils de diagnostic et de mesure rapides soient élaborés par les compagnies et les universités», a expliqué M. Stodilka. Le ministère de la Défense consacrera 170 millions \$ sur cinq ans au fonds.

Les États-Unis sont le seul pays au monde à prévoir le traitement des civils touchés, selon M. MacVittie. «Avant Noël, le gouvernement a demandé aux compagnies qui produisent des facteurs de croissance d'en stocker davantage. Les compagnies ont immédiatement demandé qui payerait la facture. Je ne sais pas comment la question des coûts a été réglée, mais je sais que tout le monde a été satisfait.»

M. Stodilka a expliqué que le stockage de facteurs de croissance ne faisait pas partie du mandat de son groupe. «C'est la responsabilité de chaque hôpital d'en avoir assez. J'imagine que Santé Canada réfléchit sur la question.»

Les principales conséquences de l'explosion d'une bombe sale seraient psychologiques et matérielles. «Une bombe sale serait beaucoup moins dommageable que l'accident à la centrale nucléaire de Tchernobyl», a expliqué Gerard Wagemaker, un hématologue de l'Université Erasmus, aux Pays-Bas. «Et seulement 20 personnes sont mortes peu après Tchernobyl. Les principales conséquences ont été psychologiques.»

Une bombe sale pourrait obliger la fermeture définitive de pâtés de maisons d'une ville. Les radiations peuvent durer des dizaines d'années, et le stockage de terrain contaminé coûte 10 000 \$ par mètre cube, selon M. Stodilka.

Les experts ont toutefois minimisé le risque des bombes sales, qui n'ont jamais été utilisées. Les hôpitaux ont des centaines de fois moins de matériel radioactif qu'il ne serait nécessaire pour en fabriquer une, et le carburant usagé des centrales nucléaires est difficilement aérosolisable, une condition essentielle pour contaminer de grandes surfaces, selon Nicholas Dainiak, un hématologue de l'Université Yale et professeur à l'Université McGill. Il serait théoriquement possible d'acheter du matériel radioactif dans des pays moins stricts, comme ceux qui ont pris la place de l'Union soviétique, mais le passage des douanes est compliqué.

Seuls les
É.-U. ont
prévu le
traitement
des civils

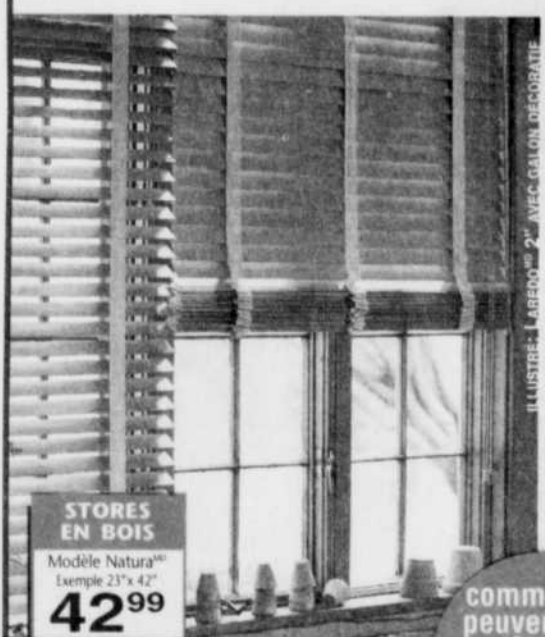
LE MARCHÉ DU STORE
DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE

Période de déménagement!

Laissez-nous vous aider!

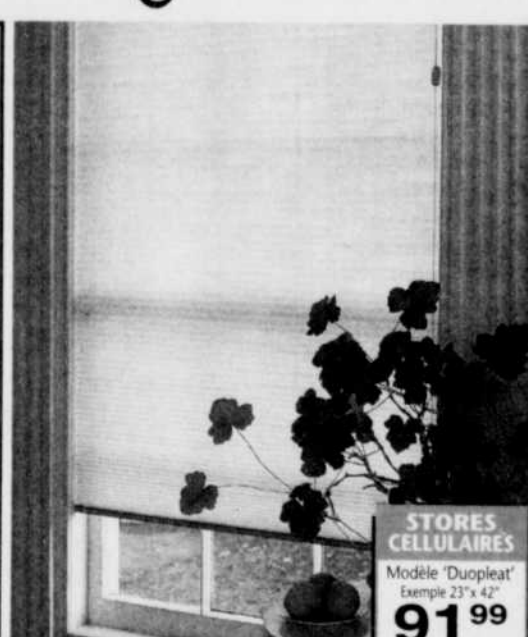
économisez
jusqu'à **200\$**
jusqu'au 21 juillet

Le plus grand choix
au plus bas prix... de
notre manufacture!

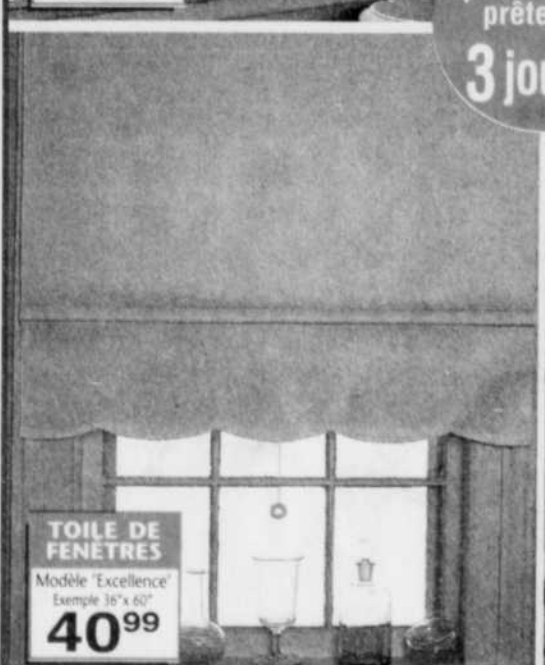


STORES
EN BOIS
Modèle Natura
Exemple 23" x 42"
42⁹⁹

commandes
peuvent être
prêtes en
3 jours!



STORES
CELLULAIRES
Modèle DuoPleat
Exemple 23" x 42"
91⁹⁹



TOILE DE
FENÊTRES
Modèle Excellence
Exemple 16" x 60"
40⁹⁹



STORES VERTICAUX
PORTE PATIO
Modèle Primo
Exemple 75" x 84"
57⁹⁹



STORES
PLISSÉS
Modèle Parfait Plis
Exemple 23" x 36"
91⁹⁹

LE PLUS GRAND MANUFACTURIER ET DÉTAILLANT DE STORES EN AMÉRIQUE DU NORD

Plus de 110 supermagasins pour mieux vous servir. Appelez 1-800-254-6377 pour le magasin le plus près de chez vous.

Vanier (418) 687-0053
265, boul. Wilfrid-Hamel

Angle Pierre-Bertrand, en face de l'hôpital

Lévis (418) 838-8646

72, boul. du Président-Kennedy, en face du McDonald's

autres : ÎLE DE MONTRÉAL Le Mega Marché du Store Maison mère et Centre de Liquidation (514) 259-3500 Le Marché du Store St-Léonard (514) 251-0375 Pointe-aux-Trembles (514) 640-9037 Dollard-des-Ormeaux (514) 624-9768 LAVAL / RIVE-NORD • Chomedey (450) 668-2370 • Fabreville (450) 963-2020 • St-Eustache (450) 974-3434 • Terrebonne (450) 471-4791 • Repentigny (450) 582-9937 • Joliette (450) 752-4123 • LAURENTIDES • St-Jérôme (450) 569-8332 • RIVE-SUD / MONTRÉÉGIE • Sorel (450) 743-6866 • Greenfield Park (450) 672-0200 • St-Jean-sur-Richelieu (450) 348-0990 • St-Hyacinthe (450) 771-4266 • Granby (450) 777-1099 • ESTRIE / CENTRE DU QUÉBEC • Sherbrooke (819) 565-0007 • Drummondville (819) 478-4983 • Victoriaville (819) 357-1297 • MAURICIE • Trois-Rivières (819) 378-5715 • RÉGION DE QUÉBEC / BEAUCÉ • Vanier (418) 687-0053 • Lévis (418) 838-8646 • St-Georges-de-Beauce (418) 228-0067 • SAGUENAY / LAC ST-JEAN • Chicoutimi (418) 549-1465 • OUTAOUAIS • Gatineau (819) 243-4456

ÉPARGNEZ DAVANTAGE SUR NOS TRÈS BAS PRIX « DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE »

20\$ de rabais
sur tout achat de 100\$ ou plus
chez Le Marché du Store™

expire le 21 juillet, 2002 code: H0727003
Nouvel achat seulement. Ne peut être jumelé à d'autres offres.

50\$ de rabais
sur tout achat de 250\$ ou plus
chez Le Marché du Store™

expire le 21 juillet, 2002 code: H0727003
Nouvel achat seulement. Ne peut être jumelé à d'autres offres.

100\$ de rabais
sur tout achat de 500\$ ou plus
chez Le Marché du Store™

expire le 21 juillet, 2002 code: H0727003
Nouvel achat seulement. Ne peut être jumelé à d'autres offres.

200\$ de rabais
sur tout achat de 1000\$ ou plus
chez Le Marché du Store™

expire le 21 juillet, 2002 code: H0727003
Nouvel achat seulement. Ne peut être jumelé à d'autres offres.

Les prix annoncés incluent le rabais du coupon. Coupon non-valable au Centre de Liquidation

SONDAGE

La concentration des médias inquiète les Canadiens

HALIFAX (PC) — Le fait que les médias du pays appartiennent désormais à une poignée de propriétaires est un sujet de préoccupation pour la majorité des Canadiens, indique un sondage réalisé pour le Syndicat des communications, de l'énergie et du papier.

Soixante-six pour cent des 1000 répondants, âgés de 18 ans et plus, estiment que la concentration des médias est un grave problème, et qu'Ottawa devrait prendre des mesures pour y remédier.



Russell Mills

Soixante et onze pour cent croient que les propriétaires de médias ne devraient pas limiter les sujets dont traitent les journalistes dans leurs nouvelles et leurs éditoriaux. Le même nombre de répondants estiment que le petit nombre d'entreprises qui contrôlent les journaux du pays réduit la qualité de l'information et la variété d'opinions présentées dans les médias.

La marge d'erreur est de plus ou moins 3,1 points, 19 fois sur 20.

Le sondage, qui a été mené du 27 juin au 4 juillet par Stratégie Communications, suit de peu le congédiement de l'éditeur du *Ottawa Citizen*, Russell Mills, par le propriétaire du quotidien, CanWest Global.

Le syndicat, qui représente les employés de plusieurs médias, a demandé au gouvernement fédéral d'empêcher les propriétaires de journaux de demander des permis de radiodiffusion. Il voudrait aussi que les grandes entreprises de presse, comme CanWest Global et le groupe BCE, vendent certains de leurs actifs.

CanWest est propriétaire du réseau de télévision Global et de Southam, qui publie des quotidiens tels que *The Gazette*, à Montréal, le *National Post*, le *Vancouver Sun* et le *Halifax Daily News*.

Plainte du syndicat de TVA pour négociation de mauvaise foi

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

MONTREAL — C'est au tour du syndicat des 650 employés de TVA à Montréal de déposer une plainte contre l'employeur pour négociation de mauvaise foi.

Le syndicat, affilié à la FTQ par le biais du Syndicat canadien de la fonction publique, a déposé sa plainte vendredi, devant le Conseil canadien des relations industrielles.

À la fin de mai, c'était le syndicat de Vidéotron qui avait déposé une telle plainte contre son employeur, devant le même Conseil. Le syndicat reproche essentiellement à l'employeur de modifier les conditions de travail de plusieurs employés, en cours de convention, en instaurant un programme de préretraite qui vise ultimement l'abolition de quelques dizaines de postes, et ce, sans consultation préalable avec le syndicat.

« C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase », s'est exclamé en entrevue le président du syndicat, Réal Leboeuf. « Dans le passé, les programmes de préretraite ont toujours été négociés avec le syndicat. Cette fois-ci, l'employeur y va d'une façon unilatérale et offre un programme de préretraite en prenant l'argent à même le fonds de retraite, pour financer les abolitions de postes », se plaint-il.

Il reproche aussi à TVA de faire appel à des producteurs indépendants, alors que, selon M. Leboeuf, la convention collective stipule que le recours à la production indépendante ne peut servir à abolir des postes d'employés à TVA et précise que TVA doit inciter les producteurs indépendants à recourir à la main-d'œuvre de TVA.

Le syndicat représente les réalisateurs, journalistes, employés de bureau, techniciens et cameramen. Il est issu de la fusion de quatre syndicats.

Les conventions collectives sont échues depuis mai et septembre 2000, mais les négociations ont véritablement débuté en novembre 2001, selon M. Leboeuf.

Les demandes syndicales portent sur les droits des employés temporaires quant à l'accès à la permanence et le respect de l'ancienneté, de même que les salaires. Le syndicat revendique des augmentations équivalant à l'Indice des prix à la consommation plus 2 %, et ce, pour chacune des années d'un contrat de trois ans.

L'employeur dispose à son tour de quelques jours pour répondre à la plainte du syndicat devant le Conseil canadien des relations industrielles.

La Presse canadienne a tenté en vain d'obtenir des commentaires de la direction de TVA, hier.

COKE ET POT SAISIS EN ONTARIO Six Québécois arrêtés

■ KINGSTON, Ontario — Six Québécois ont été arrêtés à la suite d'une des plus importantes saisies de cocaïne et de marijuana de l'histoire canadienne. La saisie a nécessité la collaboration de plusieurs corps policiers, dont la police provinciale ontarienne et la GRC. Les autorités de plusieurs pays des Caraïbes ont également participé à l'enquête. Les policiers ont saisi environ 590 kilos de cocaïne et 1000 kilos de marijuana. Dans ce dernier cas, les policiers estiment qu'il s'agit de la plus importante saisie de l'histoire canadienne. L'opération, qui a nécessité deux enquêtes, réduira considérablement la quantité de drogue disponible dans les villes canadiennes, ont affirmé les policiers. La première enquête a résulté en la saisie de cocaïne possiblement destinée pour le marché de la région d'Ottawa-Gatineau. Selon les policiers, la drogue confisquée représente la moitié de toute la quantité de cocaïne saisie l'an dernier au Canada. Les six Québécois arrêtés — Richard Rivers, Normand Denault, Luc St-Onge, Sandra St-Onge, Julien Loisel et Richard Thibault, ont été accusés de divers crimes reliés à la drogue. La seconde enquête remonte à la saisie de marijuana en juillet 1999 à Kingston mais les policiers n'ont pu effectuer les arrestations avant le 21 juin de cette année. (PC)



MONTANA  PONTIAC

0% à l'achat**

LA PLUS FAIBLE CONSOMMATION
D'ESSENCE DE SA CATÉGORIE[‡]
ET SÉCURITÉ 5 ÉTOILES[▲]



Vos concessionnaires  du Québec

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant au véhicule neuf sélectionné 2002 en stock suivant : Montana (2UN16/R7A). Photo à titre indicatif seulement. *À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ du km après 80 000 km. Aucun comptant requis, dépôt de sécurité de 425 \$ requis à la livraison. **Taux de financement à l'achat de 0 % disponible jusqu'à 48 mois, 1,9 % pour 60 mois. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Sujet au financement et à l'approbation du crédit de GMAC. *Données fournies par le ministère des Ressources naturelles dans le Guide de consommation de carburant 2002. ▲Sécurité 5 étoiles pour le conducteur lors des tests d'impacts latéraux. Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

LE QUÉBEC ET LE CANADA



Le nouveau député provincial Stéphane Tremblay, dans son refuge de Saint-Gédéon, au Lac-Saint-Jean. Parfois, c'est le hors-bord, comme lors de l'entrevue au SOLEIL. Parfois, c'est le canot, dans lequel l'a croqué notre photographe. Parfois aussi il lui arrive encore de piloter des avions.

Stéphane Tremblay, d'une chaise à l'autre

Le survivant de la vague adéquististe est le plus jeune député provincial, après avoir été le plus jeune député fédéral

ALAIN BOUCHARD

ABouchard@lesoleil.com

Stéphane Tremblay a toujours été très, ou même trop jeune. Au point où, à 19 ans, il a dû souvent en déclarer 22 à ses passagers pour pouvoir les piloter dans la brousse, aux commandes d'un Beaver d'Expédition Air, une entreprise fondée par son père Louis.

Pas étonnant, donc, que certaines « fines mouches » aient contesté l'authenticité de ses 22 ans, trois ans plus tard, quand il devint candidat du Bloc québécois, dans Lac-Saint-Jean. Il se retrouva alors le plus jeune député fédéral canadien. Avant de se retrouver aussi le plus jeune député du Québec, lors des récentes partielles du 17 juin, en survivant à la foudroyante vague adéquististe.

Il raconte tout ça au SOLEIL, en pilotant lentement sa petite chaloupe d'aluminium. À partir de son petit étang du chemin 6, à Saint-Gédéon, il peut atteindre le formidable archipel des 25 îles vierges du lac Saint-Jean, qui ont valu son nom au célèbre rang des Îles.

Ironiquement, l'entrevue a lieu le jour de la fête du Canada. Ce qui fait bien sûr rigoler ce jeune indépendantiste québécois, qui a un jour claqué la porte du Parlement canadien avec sa chaise attitrée des Communes au bout de ses bras.

« C'était ma révolution à moi, dit-il aujourd'hui. Je déclarais la guerre au système. J'étais même prêt à démissionner si c'était le prix à payer pour mon geste. J'étais traumatisé par l'impuissance des États politiques à régler la mondialisation économique. Et je voulais un débat général là-dessus. »

Oui, la chaise lui est restée « collée au cul », admet-il. Oui, il a ouvert la porte toute grande à la caricature facile, que le *Quotidien* du Saguenay-Lac-Saint-Jean ne se prive d'ailleurs pas d'exploiter à fond de train. « La chaise a porté ombrage au reste, confesse le nouveau député péquiste, qui a succédé au ministre démissionnaire Jacques Brassard. Mais l'image qui y est associée n'est pas négative. C'est celle du danger de la mondialisation effrénée. »

DÉCOUVERTE DE LA PAUVRETÉ

Stéphane Tremblay a grandi à la fois à Alma et dans le chemin 8 de Saint-Gédéon, où sa famille avait une résidence d'été. Il est devenu tout naturellement pilote de brousse, sur les traces de son père. Il est aussi ceinture noire de karaté. L'avion, les arts martiaux, ça forge son homme, dit-il.

Quand il est entré en politique, il avait exactement la mentalité néolibérale de l'Action démocratique du Québec (ADQ), dont il aurait pu facilement être candidat. Tu travailles fort, tu gagnes de l'argent, un point c'est tout. « Puis, dit-il, mes fonctions de député fédéral m'ont petit à petit fait découvrir une pauvreté qui n'avait rien à voir avec tout ça. Une pauvreté bien plus grave que je ne le croyais. De sorte que je suis vite devenu social-démocrate et curieux d'économie mondiale. »

Ce n'est peut-être pas par hasard que sa nouvelle amie de

cœur travaille en matière de coopération internationale. La jeune femme revient justement d'un séjour au Burkina Faso. « Elle est belle en plus ! » lance espièglement, les deux pieds dans l'eau, le grouillant jeune homme, qui a toujours, à 28 ans, le même *baby face* qu'il avait à 22.

Stéphane Tremblay a déjà quatre élections dans le corps en moins de six ans. Et il en vivra très certainement une cinquième au plus tard en 2003, échéance fatidique du mandat du gouvernement Landry. « L'ADQ joue actuellement sur les préjugés faciles de monsieur et madame Tout le Monde, dit-il. Exemple : il y a trop de fonctionnaires et ils servent mal le client. En élection générale, le débat va aller plus loin. Et j'espère que les gens sauront voir le fond des choses. »

Le 17 juin, le nouveau député péquiste a battu son adversaire adéquististe par 3% seulement des votes. C'était plus faible que prévu, il en convient. Mais dans quelle mesure n'a-t-il pas empêché un pire naufrage du PQ ? « C'est aussi une façon de voir les choses », laisse-t-il tomber.

LE REBELLE ARRIVE

Dès la démission de Brassard, la machine péquiste du comté lui a sauté dessus à pieds joints. C'est toi qu'il nous faut ! « Gilles Duceppe n'a pas été content de mon départ. Mais je crois sincèrement pouvoir faire avancer les choses plus vite à Québec qu'à Ottawa. » Ce qui ne l'empêche pas d'estimer la présence du Bloc québécois toujours aussi nécessaire au Parlement canadien.

Stéphane Tremblay a siégé six ans à Ottawa, alors qu'il était assuré d'au moins huit. Ce qui fait qu'il perd automatiquement la moitié de la pension de député à laquelle il aura droit à 55 ans : 17 000 \$ au lieu du double. « Mais on s'en fout un peu, non ! »

Ces six années, dit-il, lui permettent par ailleurs de voir combien l'inéquité des deux ordres est criante. De voir combien, ajoute-t-il, Ottawa a les poches pleines d'argent, alors que les provinces grattent les fonds de tiroir. Juste un exemple, « à Québec, j'aurai deux adjoints politiques de moins, avec 20 fois plus de problèmes à régler ! Je suis content de pouvoir comparer les deux Parlements de façon concrète. »

Il s'offre actuellement ce qu'il appelle des vacances studieuses. « J'ai plein de dossiers à maîtriser. Je change de gouvernement. Et, en plus, les électeurs de mon comté me demandent déjà des miracles. Le rebelle arrive, se disent certains. Il va brasser le système. Je veux être efficace. Mais je ne me mettrai pas à envoyer chier tout le monde en arrivant à Québec ! Un instant... »

Le député redémarre son petit hors-bord. Salue de la main tous ces baigneurs ou canotiers qui le reconnaissent. Accoste doucement sa chaloupe à son quai. Bonjour monsieur, merci ! Il ne laissera pas le journaliste franchir le seuil de sa maison. Jeune mais pas naïf.

Comme dit Chantal Renaud, à propos de ses rapports avec le premier ministre Landry : « La vie privée doit le rester. Autrement, on est privé de vie. »

Finie la controverse: Chrétien accueillera le pape

OTTAWA (PC) — Jean Chrétien accueillera le pape Jean-Paul II à son arrivée au Canada, plus tard au cours du mois, a confirmé hier le cabinet du premier ministre.

Plus tôt cette semaine, les organisateurs de la visite papale avaient dit avoir reçu des informations selon lesquelles le premier ministre ne devait pas participer à la cérémonie officielle de bienvenue.

Le pape sera à Toronto du 23 au 29 juillet, à l'occasion des célébrations

des Journées mondiales de la jeunesse. « Il n'a jamais été décidé qu'il n'accueillerait pas le pape », a déclaré hier une porte-parole de M. Chrétien, Françoise Ducros.

Les organisateurs des Journées de la jeunesse avaient déclaré plus tôt que le vice-premier ministre, John Manley, allait remplacer M. Chrétien, mais, selon M^{me} Ducros, il s'agissait d'un plan de rechange.

Le père Thomas Rosica, directeur national des Journées mondiales de la

jeunesse, avait déclaré que la communauté catholique était déçue que le premier ministre ne soit pas là pour accueillir le pape. Hier, le religieux a dit avoir reçu la confirmation du cabinet du premier ministre que M. Chrétien serait présent.

Dan McTeague, député libéral de la région de Toronto, a rapporté jeudi que des dizaines d'électeurs l'avaient appelé parce qu'ils craignaient que M. Chrétien ne snobe le pape vieillissant et malade, intentionnellement ou non.

SECTEUR PUBLIC

L'effectif en chute libre

En moins de 10 ans, les administrations fédérale, provinciale et municipale ont perdu 10% de leur personnel

GILBERT LEDUC

GLeduc@lesoleil.com

■ Depuis le milieu des années 90, les administrations publiques fédérale, provinciale et municipale au Québec ont perdu un peu plus de 10% de leur effectif.

En 1994, le secteur public au Québec employait 785 985 personnes. Un sommet au cours de la dernière décennie. En 2000, par contre, le nombre d'employés chutait à 702 046, comme le révèle l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) dans la 61^e édition du *Québec statistique*, un recueil de plus de 800 pages qui recèle des milliers et des milliers de données sur la situation socio-économique québécoise.

L'administration publique provinciale — qui regroupe la fonction publique ainsi que les réseaux de la santé et de l'éducation — comptait, en 2000, près de 40 000 travailleurs de moins qu'en 1994.

La saignée a été particulièrement douloureuse dans le secteur de la santé et des services sociaux alors que le réseau comptait, en 2000, 32 474 travailleurs de moins qu'en 1994, soit une baisse de 15,8%. Le programme volontaire de départ à la retraite négocié entre le gouvernement du Québec et les syndicats, en 1996, constitue sans aucun doute la principale explication au fait que le réseau de la santé et des services sociaux a perdu pas moins de 30 000 travailleurs entre 1995 et 1997.

Pour ce qui est du réseau de l'éducation — qui comptait 64 258 employés en 2000 —, la baisse a été de 8 679 depuis 1994.

Durant la même période, le nombre de fonctionnaires dans les ministères et organismes du gouvernement du Québec a enregistré une hausse

de 1730 employés pour se chiffrer à 82 976.

Avec 198 657 salariés en 2000, les administrations publiques locales — les villes, les municipalités régionales de comté et les régies municipales — constituaient le deuxième principal employeur du secteur public au Québec. Selon les données colligées par l'ISQ, elles comptent toutefois près de 20 000 employés de moins qu'en 1994.

À la suite de la privatisation de plusieurs entreprises publiques, le nombre d'employés des sociétés d'État a chuté de 20% depuis 1994, passant de 81 094 à 66 082.

En ce qui a trait à la présence de fonctionnaires du gouvernement fédéral sur le territoire québécois, l'ISQ

Une baisse de 15,8% dans le secteur de la santé

note qu'elle a diminué de 13%. On dénombrait, en 2000, 69 148 fonctionnaires fédéraux au Québec comparativement à 79 091 en 1994. En 1991, à titre indicatif, il y en avait 82 255. Ce qui signifie que la présence des fonctionnaires fédéraux dans la

province a diminué de près de 16% en moins d'une décennie.

Durant la même période, soit de 1991 à 2000, le nombre de militaires en poste au Québec a chuté de 19 723 à 16 565.

La part relative de chacun des sous-secteurs de l'administration publique n'a guère changé au cours des dernières années. La part de l'administration publique provinciale est de 57,9%, celle de l'administration municipale de 31,2% et celle de l'administration publique fédérale de 10,9%.

INTERDICTION DES PESTICIDES

Les menaces de poursuites n'ébranlent pas le ministre Boisclair

MATHIEU BOIVIN

Presse canadienne

Les fabricants de pesticides rendus furieux par l'interdiction prochaine de leurs produits en sol québécois peuvent bien entamer des poursuites s'ils le veulent, mais le Québec est dans son bon droit, a prévenu le ministre de l'Environnement, André Boisclair.

« Il est clair que certaines industries seront affectées par les décisions prises, a-t-il dit hier, mais je maintiens que nous sommes dans notre droit. C'est l'intérêt public et la santé des gens qui sont en cause. »

M. Boisclair a dit comprendre les fabricants de pesticides qui examinent la possibilité de contester devant les tribunaux le bannissement de leurs produits, mais il a ajouté que leur situation s'apparentait à celle des compagnies de tabac après l'adoption de mesures anti-tabagisme, il y a quelques années. « Elles ont eu la même réaction dans un premier temps, mais je suis convaincu que l'opinion publique et le droit sur lequel nous nous appuyons vont l'emporter » également dans le cas des pesticides, a-t-il estimé.

M. Boisclair a rendu public, mercredi, un Code de gestion des pesticides qui interdira, à compter de septembre, l'utilisation d'une bonne vingtaine de composés chimiques, dont le très répandu 2,4-D. Aucune compensation n'est prévue pour les fabricants et les distribu-

teurs des pesticides bannis. Le lendemain de l'annonce, soit jeudi, les sociétés qui produisent le 2,4-D ont indiqué qu'elles considéraient la possibilité d'en appeler aux tribunaux, en vertu du chapitre 11 de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), pour empêcher l'interdiction de leurs produits par le gouvernement québécois.

Le chapitre 11 de l'ALENA permet à des entreprises de poursuivre en dom-



André Boisclair

mages-intérêts les États qui adoptent des lois ou règlements allant à l'encontre de leurs intérêts commerciaux.

« Nous ne voulons pas faire de menace pour l'instant », a cependant nuancé hier Donald Page, directeur exécutif du Groupe de travail et de recherche II de l'industrie sur le 2,4-D, qui rassemble les quatre multinationales productrices du pesticide.

« Nous allons attendre et voir ce qui va se passer avant de décider, a-t-il poursuivi. Un recours juridique n'est qu'une option parmi d'autres. » M. Page a cependant martelé que plusieurs centaines d'études menées en Europe et aux États-Unis n'avaient pas permis de conclure que le 2,4-D était cancérigène.

« Le gouvernement du Québec contredit directement les laboratoires européens et américains, alors il faudra qu'il s'explique, a-t-il prévenu. Nous croyons fermement qu'il n'y a aucune base scientifique à cette interdiction, surtout si le produit est utilisé conformément au mode d'emploi. »

Joe Clark subit une autre épreuve !



« Je pense être reconnu pour m'investir à fond quand une "job" doit être faite », s'est exclamé le chef du Parti conservateur canadien, Joe Clark, après s'être retrouvé dans une co-casse situation. Alors qu'il participait à la parade du Stampede de Calgary, son véhicule, une vieille Buick, est tombé en panne. Il a alors fait son effort et l'a poussé sur une distance de 10 coins de rue... Mais il faut dire que le politicien a l'expérience des situations difficiles.

EDMONTON

Paul Martin encore célébré par des libéraux

■ EDMONTON (PC) — Environ 600 libéraux fédéraux ont acclamé l'ancien ministre des Finances, Paul Martin, lors de son passage à Edmonton, dans le cadre de sa tournée pancanadienne qui ressemble de plus en plus à une campagne électorale.

M. Martin a parlé de plusieurs des sujets qu'il avait déjà abordés lors de ses étapes précédentes : la réforme parlementaire, le développement urbain, le système de santé et l'éducation.

Fidèle à son comportement depuis qu'il n'est plus ministre des Finances, M. Martin a refusé de dire s'il s'opposera ouvertement au premier ministre Jean Chrétien à l'occasion du congrès de révision du leadership, en février. « Je ne suis pas évasif, a-t-il dit aux journalistes après son discours. J'ai l'intention de me lancer dans une course à la direction du parti. Je dois, entre autres, aller parler aux Canadiens. »

Malgré son enthousiasme, la foule était moins nombreuse que la veille alors que 1500 personnes s'étaient déplacées pour écouter un discours de M. Martin à Vancouver.

Les organisateurs d'Edmonton ont mis moins d'une semaine pour écouler les 600 billets du souper-spaghetti au coût de 10 \$. Selon certaines indications, M. Martin disposerait d'une très solide organisation en Alberta qui serait prête à se lancer dans une course à la direction dès le signal du départ.

M. Martin n'a pas que des partisans au sein du Parti libéral. Plus tôt cette semaine, le président du parti libéral provincial de l'Ontario, Greg Sorbara, a apposé son veto à la présence de l'ancien ministre des Finances à une activité de financement du parti qui se déroulera plus tard ce mois-ci.

M. Sorbara a expliqué qu'il ne voulait pas que la présence de M. Martin soit interprétée comme un appui à celui-ci.

ORDRE DU CANADA

Clarkson récompense 99 personnes

■ OTTAWA (PC) — Le bureau de la gouverneure générale Adrienne Clarkson a annoncé, jeudi, la nomination ou promotion de 99 personnes au sein de l'Ordre du Canada.

L'un des quatre lauréats accédant au rang de compagnon, le plus élevé, est l'ingénieur Roger Blais, professeur émérite à l'École polytechnique, de Montréal, qui a notamment créé des liens entre les universités et l'entreprise tout en favorisant la formation en matière de technologies et de concurrence internationale.

La chroniqueuse et dramaturge Janette Bertrand, l'artiste lyrique Colette Boky, le physicien Jacques Beaulieu, qui a travaillé sur le « laser à gaz carbonique pulsé de grande puissance », la musicienne Angèle Arsenault, le comédien et auteur Michel Cailloux et la juriste Bartha Maria Knoppers sont parmi les personnes devenant officiers.

Comme membres, premier palier de l'ordre, ont entre autres été retenus la femme de théâtre

Lorraine Pintal, l'universitaire François Colbert, pionnier de la gestion des arts, l'éditeur Maynard Gertler qui a créé la maison Harvest House, le photographe Eugen Kedl, le comptable Gérard Limoges, le pilote maritime Michel Pouliot, défenseur du patrimoine, Marianna O'Gallagher, qui a fait connaître l'histoire des Irlandais du Québec.

JONI MITCHELL

Côté canadien-anglais, la chanteuse et musicienne Joni Mitchell accède au plus haut rang de l'ordre. Le chanteur, poète et musicien Bruce Cockburn reçoit le titre d'officier, tout comme le haut fonctionnaire Jon Grant qui avait dénoncé l'ingénieur d'Alfonso Gagliano, alors ministre, dans la gestion d'une société d'Etat fédérale.

Ailleurs dans le spectacle, l'un des nouveaux membres est le Canadien d'origine Lorne Michaels qui, il y a un quart de siècle, lança la revue d'humour *Saturday Night Live*, à la télévision américaine, et produisit les longs métrages *Wayne's World*.

VILLES FUSIONNÉES

Boisclair ne craint pas les grèves

■ Les Québécois n'auraient pas à craindre d'interruptions de services de la part des employés municipaux en négociation dans les nouvelles villes fusionnées, d'après le ministre des Affaires municipales André Boisclair. « Les Québécois peuvent prendre leurs vacances en toute sérénité, a-t-il soutenu, hier. Les négociations s'amorcent dans un excellent climat, par exemple à Montréal, où les objectifs de négociation apparaissent de plus en plus clairs. » On ne peut pas exclure totalement la possibilité de moments difficiles, a admis M. Boisclair, mais tous seraient prêts à travailler pour un règlement. (PC)

la Baie

CORRECTION

Cahier Plongez au cœur de l'été (6-1A) À la page 7, la photo du moniteur sons et lumières de Fisher Price est erronée.

NOTRE CLIENTÈLE VOUDRA BIEN EXCUSER CETTE ERREUR.



CET ÉTÉ, LES DÉPANNÉUSES VONT À LA PÊCHE

ÉVITEZ-LES avec notre forfait duo



Forfait Duo
Inspection en 36 points
et vidange d'huile

85⁹⁵\$



**Service
Goodwrench**
Bien fait. À temps.



1 800 463-7483

www.goodwrench.gmcanada.com

Cette offre s'applique à la plupart des voitures et camionnettes GM. Toutes taxes et droits en sus. Prix en vigueur jusqu'au 16 août 2002. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Goodwrench participant du Québec.

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

PROCÈS BINETTE

Le jury réclame l'aide du juge

«Nous sommes dans une impasse», a écrit le jury au magistrat François Tremblay

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

Après près de 20 heures de délibérations, le jury n'est toujours pas parvenu à rendre un verdict dans l'affaire François Binette, accusé du meurtre au second degré de Caroline Veilleux et de la tentative de meurtre contre Mélanie Boucher.

En fin d'après-midi, hier, les neuf femmes et trois hommes ont demandé au juge des précisions quant à la crédibilité des délateurs, sur lesquels repose une bonne partie de la preuve de la poursuite entendue. «Nous sommes dans une impasse», a écrit le jury au juge François Tremblay avant de revenir dans la salle de cour pour entendre les explications du magistrat.

Ce dernier a donc répété ce qu'il avait déjà dit. «Un délateur, c'est une personne qui en dénonce une autre en l'impliquant dans la commission d'un crime, a-t-il d'abord défini. Parfois il est intéressé, parfois il est désintéressé. S'il a un intérêt, il faut déterminer quel est cet intérêt afin de déterminer s'il dit la vérité. On n'a pas le droit d'écarter le témoignage du délateur pour le seul fait qu'il est un délateur.

«Il faut toutefois être prudent si le délateur a eu une conduite immorale ou illégale, a continué le juge Tremblay. Vous pouvez aussi le croire seulement en partie. (...) Demandez-vous par ailleurs s'il a eu un traitement de faveur, et si ces faveurs ou avantages ont pu l'influencer dans un sens ou dans l'autre. (...) Il faut également faire la distinction entre le crédit et la crédibilité. Le crédit fait référence à la notion d'honnêteté, alors que la crédibilité fait référence à la notion de rigueur.»

Le juge a rappelé la «fragilité à déposer» de l'un des témoins

Concernant Charles Egan, qui, au moment du meurtre, vendait de la cocaïne pour le compte de Binette, le magistrat a rappelé aux membres du jury que ce témoin avait démontré une certaine «fragilité à déposer» devant eux. «Il regrette d'avoir dit aux policiers qu'il était prêt à témoigner devant vous», a précisé le juge Tremblay.

Le magistrat a également souligné que le témoin Martin Tremblay-Simoneau, un jeune homme de 25 ans qui, à l'époque du meurtre, gérait le trafic de stupéfiants dans le secteur Saint-Sauveur pour le compte des Hells, avait décidé depuis de quitter le groupe de motards criminalisés «parce qu'il en avait assez d'exercer ce métier-là».

Selon l'avocat de l'accusé, M^e Martin Tremblay, le véritable chauffeur de la Jeep dans laquelle prenait place le tireur n'était pas son client, mais bien plutôt Martin Tremblay-Simoneau.

Quant au délateur Georges Duchesneau, il a signé un contrat avec les autorités, a rappelé le juge Tremblay. Duchesneau, c'est cet homme qui a écopé d'une peine de sept ans de pénitencier pour l'homicide involontaire de Stéphane Abgrall, en janvier 2001.

Au procès de Binette, Duchesneau avait expliqué qu'il s'était fait délateur parce que le fait de voir mourir Abgrall l'avait fait «réfléchir». L'avocat de l'accusé lui avait fait admettre par la suite qu'il avait pourtant commis d'autres gestes violents après la mort d'Abgrall.

Au cours de sa plaidoirie, M^e Tremblay avait souligné le danger de faire confiance aux «trois vedettes de la Couronne», qui, selon lui, sont amplement sujettes à caution. La Couronne, représentée par M^e Steve Magnan, arguait pour sa part qu'aucun de ces trois témoins n'avait intérêt à incriminer l'accusé.

Le jury recommencera à délibérer ce matin.

CLUB DE GOLF SAINT-LAURENT DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Un conflit de travail de 15 mois qui s'éternise

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

■ Quinze mois après l'imposition d'un lock-out, le conflit de travail s'éternise au club de golf Saint-Laurent de l'île d'Orléans, une propriété de l'homme d'affaires Murray Couture fils.

Les interventions faites par la médiatrice France Racine, du ministère du Travail, depuis l'automne dernier, n'ont pas réussi à rapprocher les parties.

Comme l'été dernier, un piquet de grève a été dressé à l'entrée du club de golf, qui demeure ouvert en dépit du conflit de travail. Le fonctionnement du club et l'entretien du terrain sont assurés par des cadres ou des bénévoles.

Par des «scabs», allèguent pour leur part les travailleurs en lock-out qui sont représentés par la section locale 800 de l'Union des employés et employées de service, une organisation affiliée à la Fédération des travailleurs du Québec. Pour la FTQ, il s'agit du plus long conflit en cours dans ses rangs.

Surveillés par des agents de sécurité embauchés par l'employeur, les piqueteurs distribuent des tracts aux golfeurs qui se pointent au club de golf Saint-Laurent pour leur rappeler qu'un conflit est en cours depuis le 30 avril 2001.

«Les golfeurs nous disent qu'ils ne sont pas au courant ou encore qu'ils pensaient que le tout était réglé», signale la présidente du syndicat local, Marie-Josée Gosselin.

Elle et sa collègue Geneviève Lortie révèlent au SOLEIL que le moral de la quarantaine de travailleurs, dont la majorité est composée de femmes, est bon même si l'on trouve un brin déprimant de voir des golfeurs franchir le piquet de grève.

La présence d'agents de sécurité est agaçante, disent-elles. «Ils ne nous lâchent pas d'une semelle», se scandalise Marie-Josée Gosselin. «Sur le piquet de grève, il n'y a que des femmes et leurs enfants. Il ne faudrait pas charrier.»

Les lock-outés tiennent le coup grâce au fonds de grève de la FTQ et des dons des autres syndicats. «La FTQ, c'est 500 000 membres et la solidarité est forte», assure Geneviève Lortie.

«CASSER» LE SYNDICAT

Pour le président de l'Union des employés et des employées de service,



Le moral des syndiqués, en majorité des femmes, est bon même s'il est déprimant de voir quotidiennement des golfeurs franchir le piquet de grève.

Raymond Larcher, la nature du conflit réside dans la volonté de l'employeur de «casser» le syndicat.

«Il veut faire le grand ménage en se débarrassant des syndiqués les plus militants, notamment des filles de la restauration», affirme M. Larcher en rappelant que l'une des demandes patronales vise à mettre fin aux opérations de restauration pour les confier à la sous-traitance. «L'employeur veut également faire en sorte que l'adhésion syndicale ne soit plus une condition d'emploi.»

Le syndicaliste affirme qu'une autre demande de l'employeur prévoit l'abolition de la garantie d'emploi de 26 semaines actuellement assurée à 4 des 10 préposés au terrain. Pour le syndicat, cette revendication est «aberrante» car le club de golf risque de perdre ceux et celles qui font en sorte que le parcours demeure en bon état.

Prétextant que les parties se sont engagées auprès de la médiatrice à éviter de livrer des commentaires publics sur le conflit de travail, l'employeur a refusé, du moins pour le moment, de livrer sa version des faits.

Raymond Larcher reconnaît que la médiatrice a soumis, au début du mois dernier, une proposition raisonnable de règlement — «à laquelle il aurait

fallu ajouter deux ou trois petites choses» — mais l'employeur avait refusé de se prononcer pour ou contre.

«Si une contre-proposition marquant un tant soit peu une évolution de la part de l'employeur était mise sur la table, on irait assurément consulter nos membres en assemblée générale», assure Raymond Larcher, qui se montre pessimiste devant la possibilité de voir les parties s'entendre maintenant que la saison de golf bat son plein.

«Après 15 mois de conflit, les syndiqués se contenteraient pratiquement du statu quo avec une augmentation salariale décente. Écoutez, on lutte actuellement pour conserver nos acquis, pas nécessairement pour bonifier la convention», ajoute-t-il en soulignant que le syndicat favorise maintenant l'intervention d'un arbitre pour dénouer l'impasse.

DEVANT LES TRIBUNAUX

Au cours de la dernière année, le syndicat et l'employeur ont croisé le fer devant les tribunaux.

Après les injonctions obtenues de part et d'autre pour limiter le nombre de piqueteurs ou encore pour délimiter le territoire d'intervention des agents de sécurité, voilà que les parties s'affrontent devant la cour au sujet d'une

plainte déposée par le syndicat contre la direction du club de golf qui aurait embauché des scabs pour assurer le fonctionnement des activités.

À deux reprises, l'été dernier, un enquêteur du ministère du Travail s'est rendu sur place pour vérifier les prétentions du syndicat.

Hier encore, ce dernier s'est adressé à la cour pour obtenir une ordonnance de sauvegarde en attendant que la décision sur le fond soit rendue afin de forcer le club à cesser de recourir, selon eux, à des scabs.

«La cause n'a pu être entendue car le juge assigné au dossier a dû se récuser car il était un ancien membre du club de golf Saint-Laurent», a indiqué Raymond Larcher.

Les propriétaires et les employés des autres clubs de golf de la région surveillent attentivement les péripéties de ce conflit de travail car les conventions collectives des syndiqués FTQ des clubs de golf du Mont Sainte-Anne, du Lac Saint-Joseph, de Courville (Montmorency), de Cap-Rouge, de Charny ainsi que des clubs Lorette et Alpin viendront bientôt à échéance.

«Le statu quo satisfait presque les syndiqués»

Vandalisme chez Vidéotron: les abonnés seront dédommages

Leur facture sera allégée en fonction des heures perdues

STÉPHANIE MARTIN
SMartin@lesoleil.com

■ Les abonnés de Vidéotron qui ont été privés du câble, en raison des actes de vandalisme qui sont survenus depuis le début du conflit de travail, seront dédommages, a annoncé hier l'entreprise de câblodistribution. Leur prochaine facture sera allégée du montant correspondant au nombre d'heures qu'ils ont perdues.

Cette politique de crédit a été instaurée pour uniformiser les procédures de remboursement. Les abonnés n'auront pas à appeler ou à fournir des preuves de l'interruption du service à leur domicile. À l'aide du système informatique qui recense la durée et la localisation de chacune des pannes, Vidéotron pourra cibler précisément les utilisateurs qui ont été lésés. Les crédits seront appliqués sur la facture du 5 août ou sur celle du mois de septembre.

Selon Jean-Paul Galarneau, directeur général des communications chez Vidéotron, ce système est fiable, mais il se peut qu'il y ait quelques oublis. Si cela est le cas, les abonnés en question pourront appeler et, après vérification, ils seront dédommages, assure-t-il.

En après-midi hier, encore 32 000 personnes de la région de Québec re-

cevaient aucun signal sur leur téléviseur. M. Galarneau a indiqué que tout devait être rentré dans l'ordre en soirée (hier). En tout, au Québec, entre 600 000 et 700 000 abonnés ont été touchés par l'interruption du service de câble depuis le début du conflit.

UNE FACTURE SALÉE

Les actes de vandalisme ont coûté cher à Vidéotron. Dans la poursuite en dommages intentée contre le syndicat, l'entreprise réclame 66 913 \$ pour les frais de remboursement entraînés par les bris qui ont eu lieu avant le 25 juin. M. Galarneau estime qu'avec les événements des derniers jours dans la région de Québec, ce montant s'élève maintenant à près de 1,2 M\$.

Mercredi soir dernier, plusieurs câbles de fibre optique et coaxiaux ont



Vidéotron et ses partenaires s'évertuent à réparer les actes de vandalisme posés depuis le début du lock-out, et le total de la facture continue de grimper.

été sectionnés dans la région de Québec et sur la Rive-Sud, privant du service de câble de nombreux foyers

des régions de Québec, du Saguenay, de Victoriaville et du Bas-Saint-Laurent.

La pêche à la ville



Exceptionnellement, les enfants pouvaient pêcher sans permis, hier, en pleine ville de Québec de surcroît! Les organisateurs de la fête québécoise de la pêche avaient planifié une pêche citadine — à défaut d'être miraculeuse — au parc Durocher dans l'espoir de développer le goût des plus jeunes à cette activité estivale. La belle grosse truite de la photo a été pêchée par Kevin Lecompte en compagnie de Mélanie Turgeon, porte-parole de la Société de la faune et des parcs du Québec, et de Richard Legendre, ministre de la Faune et des Parcs. Tous les poissons ont été remis au Pignon bleu, un organisme communautaire offrant de l'aide alimentaire aux familles démunies.

Tracker 4 X 4 décapotable Plus que 8 en inventaire

À partir de **17 995\$***

* Financement bancaire. Transport et taxes en sus. ou en location

Comptant	Mensualité**
0\$	279\$
1 500\$	239\$
2 500\$	218\$

Stock #21673
** 48 mois ou 80 000 km. Transport inclus. Taxes en sus.

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.
688-1212
2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec) Service ouvert le soir

Aide aux enfants handicapés fréquentant les garderies

Les enfants handicapés de Chaudière-Appalaches auront bientôt un meilleur accès aux services de garde.

Le projet est également financé par la Régie

Linda Goupil, ministre de la Famille et de l'Enfance, et Roger Bertrand, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, ont annoncé hier qu'ils injecteraient au cours des années 2002 et 2003 50 000 \$ afin

de fournir aux petits handicapés qui fréquentent une garderie l'aide nécessaire à leur intégration complète.

Inspiré d'un projet-pilote en cours depuis trois ans dans la région de Québec, ce nouveau programme est également financé par la Régie régionale de Chaudière-Appalaches, qui a consenti une enveloppe de 10 000 \$.

Il servira d'observatoire à un comité qui se penche actuellement sur les moyens de soutenir les jeunes handicapés. M. St-H.



Linda Goupil

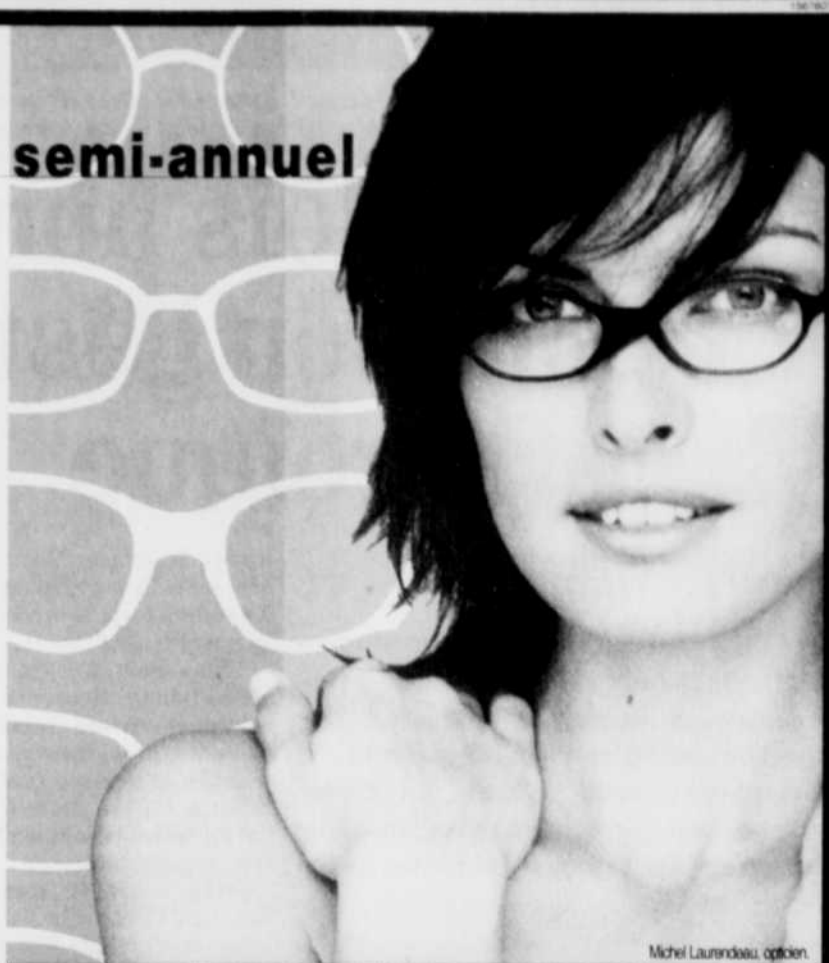
solde semi-annuel

Des milliers de montures soldées*

étiquettes rouges **50%** de rabaisétiquettes bleues **30%** de rabaisétiquettes jaunes **59\$**Solaires Sélectionnées à partir de **25%** de rabais

Étalez le paiement de vos lunettes sur 6 versements sans frais ni intérêt grâce au plan Accord D de Visa Desjardins. Détails en magasin.

*Montures sélectionnées. Lentilles en sus. Offre d'une durée limitée. Ne s'ajoute à aucun escompte en vigueur. Détails en magasin.



Michel Laurin, opticien

NEW LOOK
lunetterie

39 succursales pour mieux vous servir

1.800.463.LOOK (5665)

www.newlook.ca

Examens de la vue effectués sur place par un optométriste qualifié.

SUPER FOLIES D'ÉTÉ

CETTE SEMAINE PAYEZ EN 36 VERSEMENTS ÉGAUX
OU NOUS PAYONS LA TPS POUR VOUS



Faites-vous plaisir,
profitez-en
dès aujourd'hui!



TOUJOURS AVEC LA PASSION AU COEUR...
DEPUIS 1956, COMPLICE DE VOTRE INTÉRIEUR.

**LA GALERIE
DU MEUBLE**
DÉCORATION INTÉRIEURE

Contemporain — Roche Bobois — Espace La-Z-Boy™: 9-10-18, rue Courcellette, (angle rue Marie-de-l'Incarnation)
Classique — Espace La-Z-Boy™: 1215-1221, boul. Charest Ouest • 681-0171 • 1 800 463-2277 • www.lagaleriedumeuble.com



Sylvain Talbot reçoit des mains de Laurent Lessard, maire de Thetford Mines, et de Jean-Pierre Huot, conseiller municipal, le certificat de mention d'honneur de la Gouverneure générale du Canada.

Thetfordois honoré pour son geste héroïque

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

■ THETFORD MINES — Un Thetfordois de 29 ans, Sylvain Talbot, a été honoré cette semaine en recevant le certificat de mention d'honneur décerné par la gouverneure générale du Canada. En mars 2001, il avait posé un geste héroïque en réussissant à tirer son ami des rapides de la rivière L'Acadie, à Chambly.

Sylvain et son ami Martin Roy, 33 ans, un ex-Thetfordois qui réside maintenant à Chambly, faisaient une balade en VTT. Martin a alors eu l'idée de montrer à Sylvain l'emplacement d'une piste de courses pour VTT et a donc pris les devants. Il a toutefois dépassé sans s'en apercevoir l'emplacement de la piste et s'est retrouvé devant les rapides de Chambly, incapable d'arrêter son véhicule, avec lequel il s'est engouffré dans l'eau. « Quand j'ai vu qu'il était tombé dans l'eau et qu'il criait à l'aide, je suis immédiatement débarqué de mon VTT et je me suis dit que je n'avais pas le choix d'essayer de le sauver puisque nous étions seuls dans le coin. Impossible d'appeler des secours ! », explique Sylvain.

TROIS TENTATIVES

Le courant de la rivière étant très fort dans ce secteur, il disposait cependant de très peu de temps pour tirer son compagnon de ce mauvais pas. « Je me suis approché du bord de la glace à pied et je l'ai agrippé par la main. Cependant, j'ai dû le lâcher car il m'entraînait dans l'eau avec lui », raconte-t-il.

Il a donc couru sur le bord de l'eau pour rat-

traper de nouveau Martin, qui dévalait les rapides, et l'a de nouveau agrippé. Encore une fois, il a toutefois dû le lâcher pour éviter d'aboutir lui aussi dans la rivière.

« Finalement, c'est la troisième fois qui aura été la bonne. Heureusement, car la glace se refermait environ trois pieds plus loin et mon ami serait probablement décédé si je n'avais pas réussi à le tirer de l'eau à ce moment-là. Il a réussi à lever sa jambe sur le bord de la glace et j'ai pu l'attraper à deux mains pour le sortir de l'eau », poursuit-il.

Sylvain a ensuite installé Martin derrière lui sur son VTT et le duo a pris le chemin de la résidence de Martin. « Il était resté une dizaine de minutes dans l'eau, donc il avait une couche de glace sur lui et ça aidait à couper le vent. Il n'a d'ailleurs commencé à faire de l'hypothermie que lorsque nous sommes arrivés à la maison, environ une heure plus tard. Il pris une douche et je l'ai reconduit à l'hôpital ».

RECONNAISSANCE

Martin était très reconnaissant envers Sylvain, qui lui avait évité une mort certaine, et c'est d'ailleurs lui qui l'a recommandé pour le certificat de mention d'honneur de la Gouverneure générale du Canada, qui lui a été remis par le maire de Thetford Mines, Laurent Lessard, et le conseiller municipal Jean-Pierre Huot.

« Ça me fait vraiment plaisir de recevoir ce bel honneur mais le plus beau dans tout ça, c'est quand même d'avoir réussi à sauver une vie », a commenté Sylvain, qui avoue faire toujours des balades en VTT avec son ami. « Toutefois, je peux vous assurer que nous n'allons plus près des rivières ! », a conclu celui qui travaille comme mécanicien au concessionnaire Toyota de Thetford Mines.

Dernière entente de travail chez Inglis de Montmagny

Les travailleurs signent une ultime convention collective avec la multinationale qui fermera ses portes en 2004

SYLVAIN FOURNIER

Collaboration spéciale

■ MONTMAGNY — La multinationale Whirlpool signera bientôt sa dernière convention collective avec les syndiqués de l'usine Inglis à Montmagny qui fermera ses portes en mars 2004.

En assemblée générale la semaine dernière, les travailleurs magnymontois qui fabriquent des cuisinières électriques et à gaz pour Whirlpool ont accepté, dans une proportion de 90 %, de renouveler leur convention collective, qui était échu depuis le 14 mars.

Le président du syndicat CSD des travailleurs de la compagnie Inglis, M. Jacques Leblanc, a mentionné que les travailleurs étaient satisfaits des offres patronales déposées à la table de négociations. « On a atteint nos objectifs », a-t-il dit.

Cette entente de principe conclue avec les employés de l'usine et avec le personnel de bureau, par l'intermédiaire d'un autre syndicat affilié à la CSD, prévoit un contrat de travail d'une durée de trois ans, ou se terminant à la fermeture de l'usine.

M. Leblanc n'a pas voulu dévoiler davantage de détails, sauf pour dire que la nouvelle convention collective sera signée dans les semaines qui suivront la période des vacances.

L'usine Inglis de Montmagny emploie présentement 560 travailleurs, dont 520 employés syndiqués, a précisé le maire de Montmagny, M. Jean-Claude Croteau, porte-parole du comité de relance de l'usine Inglis.

Dans un bref compte-rendu de la dernière rencontre du comité, tenue mercredi, M. Croteau mentionne qu'il a été convenu « d'identifier les produits faisables à l'usine en place et d'en commander l'étude du marché. Cette initiative permettra d'accélérer les démarches des investisseurs ».

M^{me} Huguette Biage-Major, du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Raynald Turgeon de Développement économique Canada et M. Yves Gauthier, d'Investissement Québec secondent le maire Croteau dans la coordination du plan de relance de cette usine située en plein centre-ville de Montmagny.

L'usine Inglis emploie 560 personnes, dont 520 syndiqués

EN BREF

Mystérieuse disparition

■ Le mystère le plus complet entoure la disparition d'Antonin Gaudreault, 49 ans, au quai de Petit-Saguenay. Vers minuit jeudi soir, l'homme a été vu par un témoin dans le secteur de la descente des bateaux. Le témoin dit avoir entendu un bruit d'éternement et, l'espace d'un instant, M. Gaudreault était disparu. Les recherches nautiques ont été lancées hier après-midi en présence de plongeurs et d'hélicoptères de la Sûreté du Québec. S.M.

Voleur armé d'une seringue

■ Un individu de 47 ans a menacé d'une seringue la caissière du commerce Accommodation Lapierre sur la rue Sainte-Marie, hier matin, à Québec. La seringue contenait un liquide rougeâtre. L'homme a réclamé la caisse enregistreuse et a réussi à s'enfuir avec celle-ci, mais non sans mal puisque la commis a tenté de l'arrêter en l'aspergeant de poivre de Cayenne et en le frappant avec une quille de bois. L'infortuné voleur a été arrêté quelques minutes plus tard par la police de Québec. Il comparaitra ce matin sous des accusations de vol qualifié et de bris de probation S.M.

Le BAPE croit que le projet d'Ultramar sera bien reçu

■ Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) est confiant que le projet de restauration du bassin de rétention des résidus huileux de la raffinerie Ultramar va susciter l'adhésion des citoyens de la Rive-Sud, puisqu'il s'agit d'un « projet à valeur environnementale », selon les propos d'Anne-Marie Cliche, conseillère en communication au BAPE. Ultramar, qui dispose d'une enveloppe budgétaire de 4,1 M \$ pour cette fin, désire traiter les résidus de son actuel bassin pour pouvoir les éliminer de façon définitive. Tant Ultramar que le BAPE n'avaient reçu de commentaires défavorables hier. L'autorisation définitive d'aller de l'avant devrait être accordée à la mi-août. C.V.

ÉLECTROCUTION

La sécurité était défaillante

Le jeune homme qui a été électrocuté jeudi dernier sur les lieux de son travail n'aurait pas dû effectuer cette réparation, selon Serge Gagnon, chef d'équipe du service de prévention et d'inspection à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

En effet, le moteur sur lequel il s'affairait au moment de l'accident aurait dû être vérifié par une personne expérimentée et qualifiée en électricité.

Or, Guillaume Olivier, 22 ans, n'était à l'emploi de Circuits Imprimés de la Capitale que depuis le 16 mai dernier.

Il y effectuait un stage dans le cadre de ses études en génie de la production automatisée à l'École de technologie supérieure de Montréal.

Il a reçu une décharge de 600 volts et est décédé quelques heures plus tard d'un arrêt respiratoire.

La CSST poursuit son enquête, mais Serge Gagnon indique qu'on peut d'ores et déjà affirmer que la protection des fils que manipulait le jeune homme n'était pas adéquate, leur embout étant protégé uniquement par du ruban adhésif noir. S.M.

MANOIR ET COURS DE L'ATRIUM

LE MANOIR ET LES COURS DE L'ATRIUM ACCUEILLENT DES RETRAITÉS AUTONOMES OU EN LÉGÈRE PERTE D'AUTONOMIE DANS SON COMPLEXE INTÉGRÉ DE CONSTRUCTION RÉCENTE

UNITÉ DE SOINS POUR RÉSIDANTS EN CONVALESCENCE DE COURTE OU LONGUE DURÉE

Disponible: Studios et 2 1/2

- chambre avec salle de bain et balcon privé
- trois (3) repas inclus et deux collations
- activités adaptées
- plan de soins personnalisés

QuELLE BELLE VIE

Aussi disponible aux Cours de l'Atrium

3 1/2
4 1/2
5 1/2

QUELQUES ACTIVITÉS D'ANIMATION

- programmation d'activités régulières
- aquafirme
- vie active
- piscines intérieure et extérieure
- jeux d'intérieur et d'extérieur (tournois)

- soirées (théâtre et chorale)
- cours de danse et de peinture
- nombreuses salles récréatives
- service religieux une fois par semaine

545, Francis-Byrne, Charlesbourg G1H 7L3

418 626-6060

Localisation pratique
Près des commerces et des transports en commun
Accès facile aux autoroutes

Gene Shalit, TODAY SHOW

« Sam Mendes a créé un chef-d'œuvre. Un drame vivifiant et hypnotisant de pères et fils. Un film d'une beauté incomparable. Tom Hanks est électrisant; il nous offre la plus riche et la plus mature performance de sa carrière. L'incomparable Paul Newman est comme un gyroscope au centre de ce film; il nous montre encore une fois son grandiose talent. La voie de perdition bifurque tout droit vers les grands honneurs de fin d'année ».

TOM HANKS
PAUL NEWMAN JUDE LAW

VOIE DE PERDITION

DU RÉALISATEUR DE BEAUTÉ AMÉRICAINE

DREAMWORKS PICTURES AND TWENTIETH CENTURY FOX PRESENT A ZANUCK COMPANY PRODUCTION TOM HANKS PAUL NEWMAN JUDE LAW "ROAD TO PERDITION" JENNIFER JASON LEIGH STANLEY TUCCI DANIEL CRAIG AND INTRODUCING TYLER HOECHLIN
MAX ALLAN COLLINS AND RICHARD PIERS RAYNER THOMAS NEWMAN JILL BILCOCK CONRAD L. HALL
WALTER E. PARKES JOAN BRADSHAW RICHARD D. ZANUCK DEAN ZANUCK SAM MENDES DAVID SELF
INCENDO MEDIA
www.roadtoperdition.com

À L'AFFICHE DÈS LE VENDREDI 12 JUILLET!

L'EST ET LA CÔTE-NORD

RELANCE DE MURDOCHVILLE

Des projets étudiés, mais pas concrétisés

NAOMIE BRIAND

Collaboration spéciale

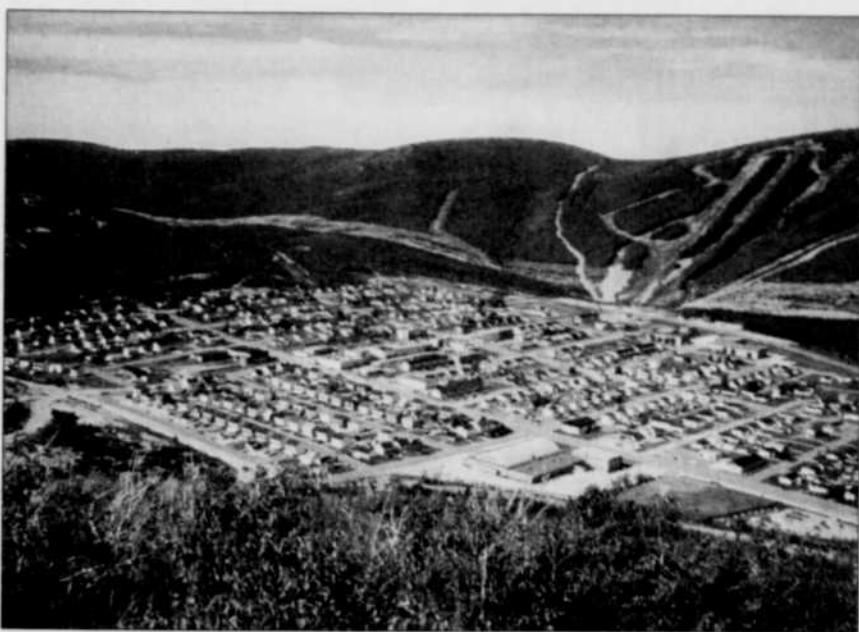
■ MURDOCHVILLE — Le bureau gaspésien de Développement économique Canada (DEC) a conduit ces dernières années au moins quatre études sur autant de projets susceptibles d'assurer la survie de Murdochville, mais aucun ne s'est finalement concrétisé.

En 1999, Murdochville était frappée par une première fermeture, celle de sa mine de cuivre. Développement économique Canada (DEC) avait alors financé différentes études de diversification économique. Le directeur du bureau gaspésien de DEC, Marc Simoneau, avoue aujourd'hui que ces projets sont quasi morts et enterrés, la plupart découlant du maintien en activité de Fonderie Gaspé, qui a rendu l'âme le 27 avril.

L'exploitation d'un gisement de calcaire a reçu un bon appui, le potentiel est là.

« Mais aucun promoteur ne s'est montré intéressé à ce jour », souligne M. Simoneau. Puis vient la production de produits dérivés de l'acide sulfurique, une substance que produisait en grande quantité la fonderie du groupe Noranda. Le directeur de DEC précise que malgré l'intérêt de ce projet, il faut maintenant l'oublier, à moins de transporter de l'acide à Murdochville. Même scénario pour une étude sur l'extraction d'alumine, qui nécessiterait aussi de l'acide sulfurique dans son procédé. Dans ce cas par contre, l'étude se poursuit toujours, en collaboration avec l'Université Laval, « parce que les résultats peuvent être intéressants, et peut-être que dans cinq ans, on pourra se replonger dans ce projet », précise M. Simoneau.

L'industrie du bois, avec la production de panneaux MDF minces, avait aussi montré un certain potentiel. « (Par contre), le CAAF gaspésien (contrat d'approvisionnement forestier) est très convoité, et le ministre des Ressources naturelles, François Gendron, a été très clair », explique M. Simoneau. Dans une lettre à la MRC Côte-de-Gaspé, le ministre Gendron a laissé savoir qu'il n'accorderait pas un seul mètre cube de bois prove-



Le potentiel est là, les projets sont nombreux, mais rien n'a abouti.

nant de l'ancien territoire de coupe de l'usine Gaspésia de Chandler à Murdochville.

En 2002, une nouvelle tuile tombait sur Murdochville : Fonderie Gaspé n'était plus rentable pour Noranda. « On a tout de suite mis sur pied un groupe de travail fédéral, beaucoup moins médiatisé que ceux du Québec », explique Marc Simoneau. Un *fast track* a été instauré pour tous les projets de relance de Murdochville.

Développement économique Canada a effectué une visite des installations avec des spécialistes du Centre national de recherche du Canada. Ces derniers doivent déposer prochainement un rapport complet des utilisations possibles des équipements. « Il faut aussi tenir compte que Noranda ne veut pas vendre à un concurrent. Donc, il nous faut oublier le cuivre et le zinc », explique le directeur de DEC.

ALLICAN

Le ministre des Régions, Rémy Trudel, révélait il y a trois semaines à l'Assemblée nationale que l'entreprise métallurgique Allican était intéressée à acquérir la défunte fonderie de Noranda. Développement économique Canada a depuis rencontré le promo-

teur, et l'agence est fin prête à financer une étude de faisabilité de 100 000 \$. Le projet Allican est évalué à 100 millions \$, et créerait une centaine d'emplois. « À l'étape où on est, on ne sait pas si c'est faisable et rentable », répond M. Simoneau lorsque interrogé par LE SOLEIL sur le sérieux de la démarche d'Allican.

Du côté des autres projets, c'est le statu quo. DEC aurait discuté avec le groupe Axor, qui a déjà un parc d'éoliennes à Cap-Chat et Matane, en Gaspésie, mais pas question pour le directeur que l'entreprise installe ses réines du vent sans les construire sur place. « Je leur ai répondu (à Axor) d'aller frapper à la porte de Développement économique Suède s'ils voulaient importer des éoliennes pour les installer à Murdochville », dit-il.

Enfin, le vaste projet dans le secteur récréotouristique échappe à DEC, qui avait financé, avec Québec, une étude sur le potentiel de Murdochville, réalisée par Desjardins Marketing. C'est maintenant la Chambre de commerce locale qui s'est approprié le projet, et rien n'avance, aucun promoteur ne s'est manifesté.

Il y a bien eu quelques rumeurs d'un certain promoteur, mais M. Simoneau n'a jamais pu connaître son identité. « S'agirait-il d'IntraWest (la compagnie qui a fait pousser comme un champignon Mont-Tremblant, dans les Laurentides) ? J'ai jamais su qui cela pouvait être. »

Tous les projets de relance sont traités en priorité

Un nouveau lieu d'enfouissement à Sept-Îles

STÉPHANE TREMBLAY

Collaboration spéciale

SEPT-ÎLES — La municipalité de Sept-Îles devra emprunter 1,3 M\$ pour se doter d'un nouveau lieu d'enfouissement, l'actuel étant rempli à pleine capacité.

L'agrandissement du dépotier municipal coûtera 4 millions \$. La municipalité souhaite la participation financière d'Hydro-Québec, à même l'enveloppe du Programme de mise en valeur intégrée de l'environnement.

Le projet consiste à doubler la superficie du présent site situé à une dizaine de kilomètres du centre-ville.

Quatre cellules étanches devraient être aménagées là où seront enfouis les déchets. Une demande a été faite aux Ressources naturelles pour obtenir les terrains nécessaires.

Des représentants du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) ont tenu une séance d'information au début de l'année et personne n'a réclamé d'audience publique.

SATURÉ

Outre les 26 000 Septiliens, le dépotier reçoit les déchets des résidents de Moisie, du Lac Daigle de même que ceux des Innus de la réserve amérin-

dienne de Uashat-Maliotenam.

Le lieu est utilisé depuis 1982 et il est saturé. Le nouveau dépotier aura une durée de vie de 20 ans. Il respectera les plus récentes normes environnementales.

Le terrain pourra être agrandi advenant de plus grands besoins face à une fusion municipale des cinq municipalités de la MRC des Sept-Rivières, tel que souhaité par Québec.

Le maire de Sept-Îles, Ghislain Lévesque, voit difficilement comment il pourra épargner à ses concitoyens une augmentation de la taxe sur la cueillette des ordures qui est de 48 \$ par année, pour chaque unité d'habitation.

Des médecins qui restent plutôt que de passer

Les frais des médecins dépanneurs pourraient servir de primes à l'installation de ceux qui veulent s'établir

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ CHANDLER — La direction du Centre hospitalier de Chandler propose de transformer une partie des frais d'utilisation des médecins dépanneurs en primes d'installation pour trois ans dans les régions, comme la Gaspésie, qui éprouvent des problèmes de rétention d'effectif médical.

Le directeur des services professionnels du Centre hospitalier de Chandler, Samer Daher, et le responsable du recrutement médical, André Boudreau, ont calculé que le recours à un omnipraticien ou à un spécialiste dépanneur pendant un an coûte 43 000 \$ supplémentaires par médecin à l'établissement et au ministère de la Santé. Les frais de déplacement, d'hébergement et le *per diem* composent cette somme.

« On économiserait 13 000 \$ la première année et 43 000 \$ les deux années suivantes »

« Pourquoi ne pas se servir d'une partie des frais associés à l'utilisation des médecins dépanneurs pour donner une prime d'installation de trois ans. La prime serait versée une fois, 30 000 \$, et elle coûterait déjà moins cher que 43 000 \$. On économiserait 13 000 \$ la première année, et deux fois 43 000 \$ ensuite. La prime d'installation serait ajoutée aux avantages dont bénéficient déjà les médecins s'installant dans les régions », explique le docteur Daher.

PRÉSENTÉE IL Y A UN AN

La proposition a été présentée en octobre 2001 au ministère de la Santé et des Services sociaux. « Nous attendons toujours une réponse. Il y a des solutions pour régler la pénurie de médecins en région mais il faut essayer de nouvelles choses. On demande des idées originales », mentionne M. Daher.

Il y a, moyen, dit-il, d'améliorer la planification de l'utilisation des médecins. « Il faut une réforme du mécanisme de gestion. Admettons qu'il y a 400 médecins qui font du dépannage. Pourquoi ne pas leur demander de donner dès le début de l'année leurs disponibilités pour les périodes achalandées comme l'été et les fé-

tes ? Il y aurait ainsi moyen d'éviter des crises », assure M. Daher.

ET L'URGENCE

Le Centre hospitalier de Chandler doit régulièrement composer avec le casse-tête des horaires de garde à l'urgence. Il manque 11 omnipraticiens pour combler l'effectif. Seulement 5 des 13 omnipraticiens évoluant dans la MRC du Rocher-Percé acceptent de faire de l'urgence, une situation que comprend le docteur Daher parce qu'il n'est pas rassurant, pour le patient et le médecin traitant, de forcer un omnipraticien à devenir urgentologue.

M. Daher craint l'adoption d'une loi spéciale qui obligerait des omnipraticiens à faire de l'urgence, parce que des médecins quitteront son établissement dans ce cas. Anne Marcotte, porte-parole du ministre de la Santé François Legault, précise que son organisme ne commentera pas les différentes solutions avancées pour régler la pénurie générale de médecins dans les régions et leur rareté spécifique dans les urgences. Elle rappelle que son ministère vient de doubler le montant des bourses versées aux médecins s'engageant à œuvrer en région.

« On ne commentera pas des mesures comme ça d'ici le 15 juillet, alors qu'un rapport sera déposé au ministre pour avancer des solutions afin de régler la crise (d'effectif dans les urgences) », note M^{me} Marcotte. Elle rappelle que « ce n'est pas le souhait du ministre d'adopter une loi spéciale. C'est une solution de dernier recours. On ira jusque-là s'il n'y a pas d'autres solutions ».



François Legault

IF DU CANADA

Le maire d'Amqui plaide pour une exploitation logique

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ AMQUI — Le maire d'Amqui, Gaétan Ruest, demande au ministère des Ressources naturelles d'agir logiquement pour distribuer l'if du Canada dans l'est du Québec, de façon à ce que l'exploitation de cet arbuste ne pénalise pas ses transformateurs en raison des coûts de transport.

L'if du Canada, ou sapin trainard, renferme du paclitaxel, un médicament utilisé dans la lutte contre certains cancers. Actuellement, l'exploitation de l'if sur les terres publiques du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie a été confiée à Bioxel, une entreprise de Québec planifiant d'aménager une usine dans les secteurs de Trois-Rivières ou de Sherbrooke.

Pendant ce temps, deux compagnies

de Montréal, qui ne souhaitent pas s'identifier publiquement pour le moment, veulent acheter en partenariat l'usine Forbes-Meditech d'Amqui, en plein cœur du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, afin d'extraire le paclitaxel de l'if du Canada, une activité à laquelle se prêterait à merveille l'usine fermée depuis 15 mois. L'approvisionnement d'if de ce consortium est situé sur la Côte-Nord et au Saguenay.

« Selon le scénario actuel, la ressource va se croiser sur la route avant sa transformation, alors qu'il serait si simple, et rationnel économiquement, que les acheteurs de l'usine Forbes-Meditech d'Amqui bénéficient de l'approvisionnement du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Le ministère des Ressources naturelles devrait agir comme médiateur afin de convaincre les gens de Bioxel de s'approvisionner sur la Côte-Nord et au Saguenay », explique Gaétan Ruest.

« S'il fallait que la ressource se croise sur la route, ce serait revenir à l'époque où il fallait s'approvisionner à Montréal en crevettes de Matane, ou imiter ce qui se fait dans le bois de construction, qui se fait scier ici, estampiller à Montréal avant de revenir chez nos marchands de matériaux », enchaine le maire d'Amqui.

M. Ruest trouverait dommage que le partage actuel de la ressource nuise à la rentabilité des entreprises. « Les coûts de transport sont toujours une composante importante de la production en région. Quand on peut les diminuer, pourquoi ne pas en profiter ? »

Le maire rappelle au ministère que l'extraction de paclitaxel constitue l'exemple parfait d'application de transformation d'une ressource renouvelable en région, en mode de développement durable.

CONVOITISE

Il tient également à signaler au ministre des Ressources naturelles François Gendron que l'if fait actuellement l'objet d'une forte convoitise en forêt privée, et qu'une exploitation désordonnée de cette ressource pourrait avoir des conséquences économi-

ques fâcheuses dans l'est du Québec. Il souhaite aussi que le ministre favorise les études portant sur la culture d'if.

Claude Chartier, porte-parole des Ressources naturelles, concède qu'il serait logique d'attribuer la ressource à l'industriel le plus proche, « mais Bioxel était seule dans le décor quand ils ont présenté un plan d'usine. Ils ont eu l'accord du ministre, et il attache beaucoup d'importance à sa signature. Le ministre souhaite que les compagnies se parlent. Après on verra si on s'en mêlera ».



Gaétan Ruest

SOLDE D'ÉTÉ

GM

Solde à choix multiples

a)



GRAND AM PONTIAC

299\$/mois**

Location 48 mois

0\$ comptant

Moteur Ecotec, boîte manuelle 5 vitesses et climatiseur.

Modèle SE

c)



GRAND PRIX PONTIAC

369\$/mois**

Location 48 mois

0\$ comptant

Boîte automatique, V6 3,8 litres 200 HP, roues de 16 pouces en aluminium.

GT

e)



MONTANA PONTIAC

369\$/mois**

Location 48 mois

0\$ comptant

La plus faible consommation d'essence de sa catégorie* et sécurité 5 étoiles.*

g)



AZTEK PONTIAC

369\$/mois**

Location 48 mois

0\$ comptant

Gagnante du trophée « APEAL » de J.D. Power.**

h)



CENTURY BUICK

375\$/mois**

Location 48 mois

0\$ comptant

« Meilleur véhicule intermédiaire haut de gamme pour sa qualité initiale aux É.-U. » selon J.D. Power.

Modèle Custom

b)



ENVOY GMC

Modèle SLE 4x4

488\$/mois**

Location 48 mois

Utilitaire sport de l'année 2002 selon Motor Trend.

d)



RENDEZVOUS BUICK

Modèle CX

398\$/mois**

Location 48 mois

29998\$ à l'achat*** Sécurité 5 étoiles.*

f)



SONOMA GMC

SLS à cabine allongée

248\$/mois**

Location 48 mois

V6 Vortec, boîte automatique et climatiseur.

i)



SIERRA GMC

SL à cabine régulière

298\$/mois**

Location 36 mois

Boîte automatique, pont arrière autobloquant.

0%

À BORD

À l'achat*



Vos concessionnaires

GM

du Québec

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2002 en stock suivants, tels que décrit ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. *Taux de financement à l'achat de 0% disponible jusqu'à 36 mois sur Sierra et jusqu'à 48 mois sur Grand Am, Envoy, Grand Prix, Rendezvous, Montana, Aztek, Sonoma, et Century. **Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (Grand Am: 0\$, Envoy: 4719\$, Grand Prix: 0\$, Rendezvous: 3248\$, Montana: 0\$, Aztek: 0\$, Sonoma: 2155\$, Sierra: 3189\$ et Century: 0\$). À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 575\$ et première mensualité exigée à la livraison. Frais de 12¢ du km après 80 000 km (60 000 km pour Sierra). ***À l'achat, préparation incluse, transport (Rendezvous: 900\$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. *Données fournies par le ministère des Ressources naturelles dans le Guide de consommation de carburant 2002. *Rendezvous: Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et les passagers des sièges arrière lors de tests d'impacts latéraux. Montana: Sécurité 5 étoiles pour le conducteur lors de tests d'impacts latéraux. Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. *Étude américaine J.D. Power and Associates 2002 « APEAL » (performances, exécution et agencement automobiles). Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

LE MONDE

Présumé tir de missile contre un avion israélien

L'Ukraine se retrouve encore sur la sellette

PHILIPPE COUMARIANOS
Agence France-Presse

■ KIEV — Les militaires ukrainiens étaient hier de nouveau sur la sellette après que les pilotes de deux avions de ligne, israélien et russe, eurent vu en survolant l'Ukraine une « forte lueur » ressemblant à celle d'un missile comme celui qui avait abattu par erreur un Tupolev en octobre.

Le président ukrainien Léonid Kouchma a immédiatement réagi en qualifiant d'« absurde » l'affirmation du pilote du vol Tel-Aviv-Moscou de la compagnie israélienne El Al, qui a identifié la lueur comme celle de l'explosion probable d'un missile.

Un autre pilote, de la compagnie russe Oural Airlines, a cependant lui aussi informé les aiguilleurs ukrainiens qu'il avait vu un fort éclat de lumière.

Le ministre israélien des Transports, Efraïm Sneh, a maintenu l'hypothèse d'un missile, après un entretien avec le pilote de l'avion d'El Al, un ancien pilote de chasse, selon son porte-parole Yerach Tal. « Le ministre a parlé au pilote qui a dit qu'il s'agissait bien d'un missile.

« Il n'était pas dirigé contre l'avion d'El Al, et il est passé à une vingtaine de kilomètres à l'est »

« Il n'était pas dirigé contre l'avion d'El Al, et il est passé à une vingtaine de kilomètres à l'est », a-t-il ajouté.

« Je l'exclus, c'est absurde », a pour sa part déclaré le président Kouchma, cité depuis Copenhague où il participait à un sommet UE-Ukraine.

« Après les derniers incidents malheureux, les tirs de missiles sont totalement interdits en Ukraine », a affirmé M. Kouchma.

Le 4 octobre 2001, un missile sol-air ukrainien avait détruit en plein vol un Tupolev 154 qui reliait Tel-Aviv à Novossibirsk, en Sibirie occidentale, tuant les 78 occupants de l'appareil, pour la plupart des citoyens israéliens.

L'Ukraine, après avoir opposé plusieurs démentis, avait fini par admettre sa culpabilité à mots couverts. En 2000, la chute accidentelle sur un immeuble d'un missile ukrainien sol-sol, sans charge explosive, avait tué trois personnes près de Kiev.

Le ministre ukrainien de la Défense Volodymyr Chkvidchenko est mon-

té au créneau pour défendre ses forces armées, largement discréditées, en affirmant que tout serait fait pour élucider ce qui s'était passé.

Selon un haut responsable ukrainien au ministère des Transports, Iaroslav Skalko, le pilote israélien avait interrogé jeudi à 22 h 56, heure locale, les aiguilleurs ukrainiens pour savoir s'il y avait une « activité quelconque » dans son corridor aérien.

« Il volait à une hauteur de 10 000 mètres et nous a indiqué qu'il avait observé un phénomène ressemblant à une très forte luminosité pouvant provenir d'un missile ou d'un vaisseau spatial, a poursuivi Iaroslav Skalko.

« Environ à la même heure, un autre pilote de la compagnie russe Oural Airlines reliant Odessa à Ekaterinbourg a informé les aiguilleurs qu'il avait aussi vu un fort éclat de lumière, a encore indiqué M. Skalko.

« Nous avons vérifié mais n'avons rien noté d'anormal et les deux avions ont poursuivi leur vol sans aucun incident. Compte tenu du fait que cela s'est passé à très haute altitude, il pourrait s'agir de reflets de lumière dus au lancement d'un vaisseau spatial à Baïkonour, au Kazakhstan. Ou même à des reflets de feux d'artifice », a-t-il estimé.

MYSTÉRIEUSE LUEUR

La mystérieuse lueur a aussi été observée par des témoins au sol.

Une employée de l'aéroport de Dnipropetrovsk (sud de l'Ukraine), Olga Mazour, a indiqué à l'AFP avoir vu une « boule rouge éclairer le ciel en pleine nuit comme un soleil ».

En cette saison, une lueur peut être vue à des dizaines de kilomètres, a néanmoins commenté un responsable du centre national de météorologie, Anatoly Prokopenko.

Pour leur part, les radars ukrainiens n'ont détecté dans la région aucun tir suspect ou d'origine terroriste, selon ce qu'a indiqué le porte-parole du ministère de la Défense, Kostiantin Khivrenko.

« DESTINATION ISRAËL-PALESTINE »

Dispute dans un appareil d'Air France

■ JÉRUSALEM — Une dispute a éclaté hier entre des membres d'équipage et des passagers à bord d'un avion d'Air France assurant la liaison Paris-Tel-Aviv après l'annonce par l'un des pilotes que leur destination finale était « Israël-Palestine », a annoncé la radio militaire. Cette annonce diffusée par haut-parleurs une heure avant l'atterrissage de l'avion à l'aéroport Ben Gourion, près de Tel-Aviv, a provoqué la colère de passagers juifs et israéliens, a ajouté la radio. Après leur arrivée à l'aéroport

dans l'après-midi, ces passagers se sont plaints auprès des autorités aéroportuaires et certains ont même présenté une plainte écrite à la police des frontières, a poursuivi la radio sans autre précision. La police israélienne, citée par la radio militaire, a indiqué que le pilote en question n'était pas sorti de l'avion et que l'affaire avait été soumise au ministère des Affaires étrangères. La police israélienne et les autorités aéroportuaires n'étaient pas disponibles dans l'immédiat pour commenter. (AFP)



Une employée d'El Al lisait une carte de sympathies laissée parmi les bouquets de fleurs, hier, au comptoir de la compagnie aérienne de l'aéroport de Los Angeles.

Le FBI dans la brume

La fusillade au comptoir d'El Al reste une énigme

■ LOS ANGELES (AFP) — Le FBI focalise son enquête sur les mobiles et la personnalité de l'Égyptien qui a ouvert le feu jeudi près d'un comptoir de la compagnie israélienne El Al à l'aéroport de Los Angeles, la thèse de l'acte terroriste n'étant pas établie.

L'homme aux cheveux très courts et aux sourcils épais, que les autorités américaines ont identifié comme Hesham Mohamed Hadayet, 41 ans, est une énigme pour les enquêteurs qui viennent de publier sa photo.

Pourquoi ce père de famille, détenteur d'une carte de séjour (green card) et de deux permis de conduire, chauffeur de limousine, s'est-il rendu jeudi à l'aéroport international de Los Angeles avec deux pistolets (45 et 9 mm), des munitions et un couteau de chasse de 15 cm ?

Le FBI (police fédérale américaine), qui a démenti des informations selon lesquelles Hadayet était fiché, a procédé vendredi à une perquisition à son domicile à Los Angeles et a fouillé la voiture enregistrée à son nom. Un mandat pour examiner son ordinateur a été requis.

« Il n'y a pas de preuve, pas d'indication à ce stade qu'il s'agisse de terroristes », a déclaré vendredi le porte-parole de la Maison-Blanche, Ari Fleischer.

Richard Garcia, porte-parole du FBI à Los Angeles, a tenu des propos similaires, indiquant qu'« aucune indication ne montre que cet individu ait voulu perpétrer un acte de terrorisme ».

« Il semble qu'il était venu avec l'intention de tuer des gens », a déclaré M. Garcia lors d'une conférence de presse. Nous continuons d'essayer de déterminer le mobile », a-t-il ajouté, précisant que les enquêteurs examinaient aussi « la possibilité qu'il s'agisse d'un crime raciste ».

Hadayet, qui portait aussi le nom d'Ali sur l'un de ses permis de conduire, a choisi le 4 juillet, jour de la fête nationale américaine et apparemment celui de son anniversaire, pour commettre son forfait, alors que les autorités américaines étaient sur le qui-vive dans la crainte d'un attentat terroriste.

Des témoignages recueillis par les enquêteurs américains ont fait état d'une dispute éclatant peu avant la fusillade entre le suspect et quelqu'un se trouvant parmi les 90 personnes dans la file d'attente des passagers en partance.

L'accrochage, toujours selon ces témoignages, aurait eu pour origine les problèmes rencontrés par Hadayet chez son employeur, ou une question liée à ses papiers d'identité. Aucune de ces informations n'a été confirmée par le FBI.



La photo de Hesham Mohamed Hadayet a été rendue publique hier.

Celui-ci a indiqué hier qu'Hadayet était marié et avait au moins un enfant.

Selon les voisins de ses parents au Caire, il était marié et père de deux enfants, et d'une famille nationaliste de la bourgeoisie égyptienne dont de nombreux membres ont servi dans l'armée, notamment son père, un ancien général des forces aériennes de l'armée égyptienne.

Il était détenteur d'une maîtrise de commerce de l'Université d'Ain Chams et avait travaillé comme comptable pour la Banque Misr-Iran au Caire avant son départ pour les États-Unis en 1992.

La fusillade de jeudi a duré quelques secondes. Un homme de 46 ans, juif orthodoxe venu accompagner un proche, s'est effondré, mortellement touché. Une hôtesse d'accueil d'El Al, âgée de 25 ans, a été tuée à son tour. Sept autres personnes ont été blessées.

Un agent de sécurité d'El Al, spécialement entraîné à la lutte antiterroriste, comme tous ceux de la compagnie israélienne, a alors tenté de maîtriser Hadayet, sans succès.

Le chef de la sécurité d'El Al à Los Angeles a alors surgi de derrière le comptoir, se jetant sur Hadayet, qui lui a asséné un coup de couteau avant d'être tué par balle.

Pour les Israéliens, le doute n'est pas permis.

« Il ne fait aucun doute que la fusillade devant le comptoir d'El Al à l'aéroport de Los Angeles était un attentat terroriste », a déclaré hier à l'AFP un haut responsable israélien proche du premier ministre Ariel Sharon.

Spéciaux valides les samedi 6, dimanche 7 et lundi 8 juillet 2002, dans toutes nos succursales. Ouvert 7 jours, 7 soirs de 9h à 21h.

Céleri
de la Californie
Grosseau #24
Catégorie no 1
97¢ chacun

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS
Le JARDIN
MOBILE

Mangue
importée
Grosseau #12
Catégorie no 1
77¢ chacune

Poires « Packam »
de l'Argentine
Catégorie no 1
2,145 kg
97¢ la livre

Melon d'eau
SANS PÉPINS
des États-Unis
Catégorie no 1
1,705 kg
77¢ la livre

Champignons frais
entiers
BLANCS
de l'Ontario
Catégorie no 1
Contenant de 227 g
97¢ le contenant

Laitue frisée verte
du Québec
Grosseau #2
Catégorie no 1
87¢ chacune

Ces spéciaux sont en vigueur dans toutes nos succursales jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Photos à titre indicatif seulement.

FUSILLADE DE LOS ANGELES

Le tireur n'aimait pas le drapeau américain

Décrit comme un homme tranquille

CHELSEA CARTER
Associated Press

IRVINE, Californie (AP) — L'auteur de la fusillade de l'aéroport de Los Angeles, Hesham Mohamed Hadayet, un immigré égyptien, était un homme sans histoire, selon ses voisins. Mais ils se rappellent aussi qu'il n'avait pas du tout apprécié qu'un voisin suspende au-dessus de chez lui un grand drapeau américain après les attentats du 11 septembre.

Hadayet, un chauffeur de limousine de 41 ans, a ouvert le feu jeudi, le jour de la fête nationale américaine, sur le comptoir de vente d'El Al, tuant deux personnes. Il a été tué par un agent de sécurité de la compagnie aérienne israélienne.

Hadayet était arrivé aux États-Unis il y a 10 ans. Avec son épouse et ses deux fils de 8 et 11 ans, il vivait dans un quartier de la classe moyenne à Orange County, dans la banlieue de Los Angeles.

Le FBI et les autorités locales ont perquisitionné à son appartement jeudi soir. Ils ont saisi une voiture et emporté un ordinateur, des livres, des classeurs et d'autres pièces. La police fédérale réserve son jugement sur les motifs de Hadayet.

Ses voisins le décrivent comme un homme tranquille. Mais ils se souviennent que l'initiative patriotique de son voisin lui avait déplu. L'appartement de Hadayet était au rez-de-chaussée et le drapeau américain ainsi que celui des marines pendaient au-dessus de sa porte d'entrée. Ils étaient toujours là jeudi soir. «Il s'en est plaint auprès du propriétaire de l'appartement. Il pensait qu'on les avait mis là pour l'embêter», souligne Steve Thompson, un voisin.

Un autocollant sur sa porte d'entrée conseillait de «lire le Coran», mais il avait été enlevé. Hadayet gérait son service de limousine, Five Star Limo, depuis chez lui.

M. Metzler raconte que sa fille de 16 ans s'était renseignée récemment auprès de Hadayet en vue de louer ses services pour aller au bal du lycée. «Elle est rentrée et a dit: "Papa, ce type est trop cool"», raconte-t-il, ajoutant que Hadayet avait proposé à sa fille un «prix vraiment bas». Mais précisant qu'il est juif, M. Metzler ajoute qu'il n'était pas à l'aise à l'idée de laisser sa fille engager Hadayet.

Hesham Mohamed Hadayet est né au Caire où il a suivi des études commerciales à l'Université Ain Chams avant de travailler comme comptable dans une banque puis de partir aux États-Unis.



Le FBI et les autorités locales ont perquisitionné à son appartement jeudi soir. Ils ont saisi une voiture et emporté un ordinateur, des livres, des classeurs et d'autres éléments de preuve.

Embarrassée, l'Égypte se tait

MARWA ABDEL REHIM
Agence France-Presse

■ LE CAIRE — Les autorités égyptiennes observaient hier un mutisme embarrassé après l'annonce par le FBI que l'auteur de l'attaque jeudi devant le comptoir de la compagnie israélienne d'El Al à l'aéroport de Los Angeles était d'origine égyptienne.

Des responsables aux ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères se sont abstenus de commenter l'information lorsqu'ils ont été interrogés par des journalistes sur cette affaire.

Cependant, une source de sécurité a indiqué que l'épouse et les enfants de l'attaquant, un garçon et une fille, sont rentrés en juin en Égypte, ajoutant que l'épouse avait été déjà interrogée par la police égyptienne.

Aucune précision n'a été fournie sur les résultats de cet interrogatoire.

L'avocat Montasser Al-Zayat, qui défend les islamistes égyptiens, a exclu que l'attaquant, identifié comme Hesham Mohamed Hadayet, fasse partie d'un mouvement islamiste.

L'attaque de Los Angeles est survenue le jour de la fête nationale américaine, première commémoration du jour de l'indépendance depuis les attentats du 11 septembre, attribués au réseau Al-

Qaïda d'Oussama ben Laden. La fusillade qui a eu lieu jeudi devant un comptoir d'El Al, qui a fait deux victimes, a été déclenchée par Hesham Mohamed Hadayet, âgé de 41 ans.

L'attaquant, vivant aux États-Unis depuis 1992 où il travaillait comme chauffeur de limousine, était fiché par le FBI, a indiqué Matt McLaughlin, porte-parole du FBI, sans préciser pourquoi, ajoutant qu'il portait aussi le nom d'Ali.

La télévision égyptienne avait interrompu dans la matinée ses programmes pour diffuser, sans la commenter, cette information. La première chaîne y a consacré une émission spéciale d'une dizaine de minutes intitulée *Les Nouvelles les plus importantes*. L'information est reprise sans commentaire dans les bulletins d'informations réguliers.

Les responsables égyptiens avaient affirmé à maintes reprises la solide co-

opération entre leur pays et les États-Unis, notamment en matière de sécurité, spécialement après les attentats terroristes du 11 septembre qui ont impliqué des Égyptiens.

TERRORISTE?

Les autorités américaines, après avoir écarté dans un premier temps jeudi l'hypothèse d'un attentat terroriste, largement soutenue par les responsables israéliens, l'ont admise comme possible hier.

«Il ne fait aucun doute que la fusillade devant le comptoir d'El Al à l'aéroport de Los Angeles était un attentat terroriste», a déclaré hier à l'AFP un haut responsable israélien proche du premier ministre Ariel Sharon.

Deux ministres israéliens, Shimon Peres et Ephraïm Sneh, respectivement chef de la diplomatie et ministre des Transports, ont également privilégié cette hypothèse.

«Il est logique de privilégier la thèse d'un attentat quand Israël est soumis depuis plus de 20 mois à des attaques terroristes (dans le contexte de l'intifada) et que le comptoir visé n'était pas celui du Congo-Brazzaville», a déclaré M. Sneh.

VOLONTAIRES DEMANDÉS POUR UNE RECHERCHE SUR LA DÉPRESSION

Dr Marie-Josée Filteau de la Clinique Marie-Fitzbach mène présentement une étude avec un médicament expérimental dans le traitement de la dépression. Le traitement dure environ 10 semaines avec la possibilité d'une extension de 10 mois incluant des examens physiques, des analyses sanguines, des électrocardiogrammes et des évaluations psychiatriques. Toutes les informations obtenues seront traitées d'une manière strictement confidentielle. Pour être volontaire, vous devez avoir au moins 18 ans, ne pas prendre d'antidépresseur actuellement, ne pas avoir de problèmes d'alcool ou de drogue et être en bonne santé physique générale. Pour être évalué afin de participer à cette recherche, retournez le questionnaire dûment rempli à:

CLINIQUE MARIE-FITZBACH
1085, AVENUE DE LA TOUR
QUÉBEC, QUÉBEC G1R 2W8
/FAX : 418.649.7125

Lisez attentivement chaque rubrique. Pour toutes les questions, encerclez le chiffre qui décrit comment vous vous êtes senti durant le dernier mois. Encerclez selon l'échelle suivante: 0 pour pas du tout, 1 pour un peu, 2 pour beaucoup, 3 pour extrêmement. Additionnez les chiffres encercles et écrivez le total sur la ligne appropriée. Pour toutes informations supplémentaires, veuillez communiquer avec Patricia Gravel au 418.647.4272.

Je me sens triste ou déprimé	0	1	2	3
J'ai des problèmes de sommeil	0	1	2	3
Je manque d'énergie, je me sens ralenti	0	1	2	3
Mon appétit a changé	0	1	2	3
Je me sens coupable	0	1	2	3
J'ai une perte d'intérêt dans mon travail et pour les activités qui me plaisaient	0	1	2	3
Je me sens tendu et anxieux	0	1	2	3
J'ai de la difficulté à prendre des décisions	0	1	2	3
J'ai des problèmes de concentration	0	1	2	3
TOTAL :				

Nom:
Age:
Adresse:
Ville:
Code postal:
Téléphone:
(jour):
(soir):

Du nouveau dans la région de Québec

Certificat en études sur la toxicomanie (1^{er} cycle)

- Offert par la Faculté de médecine de l'Université Laval
- En collaboration avec l'Université de Montréal

Nous offrons aussi ces programmes de 1^{er} cycle

Certificat en sexualité humaine

Certificat en soins palliatifs

Renseignez-vous dès maintenant pour la session d'automne 2002.

Faculté de médecine

UNIVERSITÉ LAVAL

Direction générale de la formation continue

POUR INFORMATION

France Bédard
Faculté de médecine - Direction
Pavillon Ferdinand-Vandry
Bureau 1316
Université Laval
Québec (Québec) G1K 7P4
Téléphone:
(418) 656-2131 poste 2492
Courriel:
france.bedard@fmed.ulaval.ca

Vous risquez de voir rouge sans une garantie noir sur blanc.



Évitez la mauvaise humeur et les surprises, exigez toujours un contrat de garantie. Chez votre concessionnaire Optimum, chaque véhicule d'occasion est couvert par la garantie du manufacturier. Vous prendrez la route en toute tranquillité à bord d'un modèle qui répond strictement aux exigences Optimum.

Garantie du manufacturier
Inspection en 150 points et plus
Assistance routière 24 heures
Possibilité d'échange (30 jours ou 2 500 km)

UNE PROMESSE QUI TIENT LA ROUTE.



Magasinez votre véhicule à optimum.gmcanada.com ou appelez-nous au 1 800 463-7483. Garanties et possibilités d'échange sous réserve de certaines conditions. L'assistance routière 24 heures est offerte durant toute la durée de la garantie Optimum. Pour obtenir plus de renseignements sur les garanties et les programmes de protection prolongés, voyez votre concessionnaire Optimum ou visitez notre site Internet.

À VOS CERVEAUX... PRÊTS?...

REPRISE DES INSPECTIONS

Échec des pourparlers entre l'ONU et l'Irak

ROBERT KOCH
Agence France-Presse

■ VIENNE — L'ONU et l'Irak ont constaté hier à Vienne l'échec de deux jours de pourparlers sur le retour dans ce pays des inspecteurs des Nations unies chargés d'en contrôler le désarmement.

« Les Irakiens n'ont pas dit oui » à la reprise des inspections, a déclaré le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, à l'issue de ses entretiens avec le ministre irakien des Affaires étrangères, Naji Sabri, dans la capitale autrichienne.

L'ONU va toutefois « rester en contact » avec l'Irak, a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse. « La délégation irakienne va rendre compte (à son gouvernement) et les discussions techniques vont se poursuivre », a indiqué M. Annan.

« Nous allons demeurer en contact », a également déclaré M. Sabri, après que M. Annan fut déjà parti, en constatant l'échec des négociations sur le retour des inspecteurs de l'ONU en Irak en contrepartie d'une levée de l'embargo international imposé par l'ONU à ce pays depuis 1990.

« Il y aura une nouvelle ronde de négociations », avait auparavant encore indiqué M. Annan, ajoutant que ni la date ni l'endroit de ces nouveaux pourparlers n'avaient été fixés. M. An-

nan a parallèlement pris soin de se démarquer des discussions ayant cours aux États-Unis sur une éventuelle intervention militaire en Irak.

« Je n'étais pas là pour stopper une attaque des États-Unis, je suis venu pour permettre le retour des inspecteurs », a-t-il déclaré.

La reprise des inspections de l'ONU était réclamée par Washington qui soupçonne l'Irak d'avoir développé des

armes de destruction massive depuis le retrait des experts en désarmement de l'ONU, en décembre 1998, et qui menace de s'en prendre militairement au régime du président Saddam Hussein pour le renverser.

LEVÉE DES SANCTIONS

Pour permettre le retour des inspecteurs, l'Irak exigeait des réponses à une série de questions sur le désarmement et les modalités de l'inspection, les relations de l'ONU avec l'Irak et les menaces d'utilisation de la force contre Bagdad. M. Annan, en revanche, n'a souhaité négocier que les mo-

dalités pratiques de la reprise des inspections. « Nous voulons un règlement global comprenant notamment la levée des sanctions et le respect de l'indépendance » de l'Irak, a expliqué le chef de la diplomatie irakienne.

« Nous sommes les victimes de l'embargo et des sanctions appliquées en dérogation au droit international », a-t-il ajouté. « Plus de 1,6 million d'Irakiens sont morts à cause de ces sanctions », a-t-il encore dit.

Dans la matinée, un diplomate occidental avait indiqué sous le couvert de l'anonymat que l'Irak pourrait accepter de laisser entrer « une équipe d'éclairage qui ne seraient pas des inspecteurs à proprement parler, ouvrant ainsi la voie à un compromis. Les pourparlers n'ont cependant apparemment pas permis de faire aboutir cette idée.

Hier, des journaux du Golfe estimaient que le Conseil de sécurité de l'ONU reprendrait à son compte l'exigence formulée par les États-Unis d'un retour des inspecteurs en Irak, « pour rechercher des armes de destruction massive dans la chambre à coucher du président Saddam Hussein ».

Cette exigence est destinée à donner aux États-Unis « un prétexte pour attaquer l'Irak », commentait le quotidien émirati *Al-Bayane*. Pour que le dialogue puisse aboutir, « l'ONU devrait ne plus se mettre sous le parapluie américain », concluait *Al-Bayane*.

Les deux parties demeurent néanmoins en contact

Projet secret américain d'attaque massive contre l'Irak

Le plan de guerre impliquerait 250 000 soldats

WASHINGTON (AFP) — L'armée américaine a mis secrètement au point un document prévoyant une attaque massive contre l'Irak impliquant les trois armes, des centaines d'avions de combat et quelque 250 000 hommes, affirmait hier le *New York Times*.

Le journal précise que le document, appelé « concept d'opérations », prévoit « l'invasion » de l'Irak à partir du nord, de l'ouest et du sud accompagnée de bombardements aériens massifs d'objectifs irakiens dont des aéroports, des autoroutes et des centres de communications.

Selon le *New York Times*, qui cite une source du projet, le document a été mis au point par des experts au commandement central de Tampa (Floride).

Le journal cite la Maison-Blanche pour indiquer que le président George Bush a reçu à deux reprises le général Tommy Franks, chef du commandement central, au sujet de ce projet.

Des responsables américains ont indiqué par contre au *New York Times* que ni le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, ni le commandant de l'état-major conjoint n'en avaient été informés.

Une source proche du dossier a estimé pour sa part, selon le quotidien, que le plus intéressant dans ce document n'était pas ce qu'il mentionnait mais ce qu'il omettait de mentionner, comme l'évaluation des pertes en

vies humaines, les partenaires des États-Unis dans cette opération, si le président Saddam Hussein était l'objectif final de l'attaque et son éventuel successeur au cas où son régime serait renversé.

Le document ne fait pas état de la durée de l'offensive, de la concomitance des raids aériens avec la progression sur le terrain, de la mission des troupes d'élite ou de l'éventualité d'une guérilla urbaine à Bagdad, ce qui a amené une source proche du projet à estimer, écrit le journal, que d'autres documents concernent ces différents points et sont entourés du plus grand secret.

Bush aurait été informé du plan, mais pas Donald Rumsfeld

Le plus grand choix... de prix aussi!

Compacts / Zoom

EN STOCK

Reflex



Nikon
6999S

Zoom AF 240
Mise au point automatique
Étui, film et pile inclus



PENTAX
9999S

Espio 605
Zoom 35-60 mm
Étui et pile inclus



Canon
14999S

Zoom 76 Date
Zoom 38-76 mm
Étui et pile inclus



Nikon
16999S

Zoom 90
Zoom 38-90 mm
Étui, film et pile inclus



PENTAX
19999S

Espio 115 s
Zoom 38-115 mm
Étui et pile inclus



MINOLTA HTsi plus
39999S

Objectif 28-80 mm
Pile et film inclus



Canon Rebel G
44999S

Objectif 28-90 mm



Nikon F-55
44999S

Objectif 28-80 mm
Film et pile inclus



Nikon F-80
76999S

Objectif 28-80 mm
Film et pile inclus

gosselin

passionnés d'images

Place de la Cité, 2600 boul. Laurier, Ste-Foy / 656-6309

Garantie remboursement 30 jours

Le beau-fils de Saddam Hussein arrêté aux É.-U.

MIAMI (AP) — Le beau-fils de Saddam Hussein a été arrêté pour fraude à l'immigration en Floride où il s'était inscrit dans une école de pilotage, ont annoncé les autorités américaines.

Selon les services de l'immigration (Immigration and Naturalization Service; INS), le beau-fils du dirigeant irakien se trouvait aux États-Unis avec un visa de touriste et n'a pas demandé un visa d'étudiant qui lui aurait permis de prendre ces cours.

Mohammad Nour Al-Din Saffi, ressortissant néo-zélandais qui est pilote dans une compagnie commerciale en Nouvelle-Zélande, voulait prendre des cours au Centre Aeroservice Aviation pour obtenir une re-certification, a précisé James Goldman, directeur adjoint du service d'enquête de l'INS. Se-

lon une porte-parole du FBI, Judy Orihuela, l'un des pirates de l'air des attentats du 11 septembre avait suivi des cours dans cette école de pilotage.

Saffi, 36 ans, a également omis d'informer le service des douanes de son intention de prendre des cours de pilotage à son arrivée à Los Angeles mardi à bord d'un vol en provenance de Nouvelle-Zélande.

Saffi est détenu dans le centre de détention de Krome dans le sud-ouest du comté de Miami-Dade en attendant son expulsion vers la Nouvelle-Zélande.

Le *Weekend Herald*, un quotidien néo-zélandais, avait rapporté en décembre dernier que Saffi était employé par Air New Zealand en tant qu'ingénieur et vivait dans le pays depuis six ans.

Collecte de sang

Centre des donneurs
Sainte-Foy

2535, boulevard Laurier - 4^e étage

Lundi et vendredi 8 h à 16 h
Mardi au jeudi 8 h à 20 h

Saint-Joseph-de-Beauce

POLYVALENTE VEILLEUX
695, avenue Robert-Cliche

Lundi 9 juillet de 14 h à 20 h

Sauvez quelqu'un cet été!

Info-collecte:
418 650-7264 • 1 800 761-6610

DONNEZ DU SANG.
DONNEZ LA VIE.

Au pays des BALEINES

3 HEURES DE CROISIÈRE

à bord des meilleurs bateaux d'observation



45\$

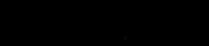
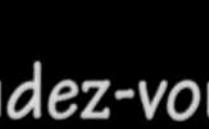
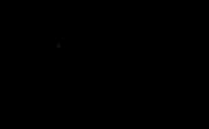
PRIX PAR PERSONNE
Taxes en sus

52\$

Caméra sous-marine
Avec un objectif à bord



BALEINES GARANTIES



RIVIÈRE-DU-LOUP • BAIE-STE-CATHERINE • TADOUSSAC

INFO AMZ 418 692-1159

1 800 563 4643

JOUEZ!

Rendez-vous à la page D-12

L'effet 11 septembre met les finances du Saint-Siège dans le rouge

CITÉ DU VATICAN (AFP) — L'effet 11 septembre a eu des retombées sur le bilan du Saint-Siège pour la première fois dans le rouge après huit ans de solde positif, a indiqué vendredi le ministre des Finances du pape, le cardinal Sergio Sebastiani.

Le solde négatif a été causé notamment par une baisse de près de 50 % par

cours de l'année dernière 290 537 950 \$ pour la gestion de son appareil administratif et de ses 2.650 employés, alors que les entrées ont atteint le chiffre de 285 500 650 \$.

Selon le cardinal Sebastiani, le résultat négatif a été causé notamment par une baisse de près de 50 % par

rapport à l'an 2000 des revenus dans le domaine financier.

Ce résultat « est à attribuer au climat défavorable de l'économie mondiale au cours de l'année dernière, sur lequel ont pesé d'une façon importante les attentats du 11 septembre », a-t-il dit.

Le cardinal a également justifié ce

passif par l'augmentation progressive des dépenses pour le personnel, la progression des dépenses pour l'activité institutionnelle du Saint-Siège, dont les frais pour les travaux d'entretien des immeubles et les investissements pour la construction de nouveaux sièges des représentations pontificales.

ÉTATS-UNIS

Les pdg seront tenus responsables des mauvais comptes d'entreprises

NEW YORK (AFP) — Fatiguées d'entendre toujours la même excuse, « Je n'étais au courant de rien », les autorités américaines vont forcer les dirigeants d'entreprise à prendre leurs responsabilités et menacent de la prison les moutons noirs.

Conscient de l'ampleur de la crise de confiance dans le monde des affaires, le président George W. Bush a tonné ces dernières semaines contre les dirigeants véreux ou négligents.

Il devrait reprendre ce même ton sans concession mardi à New York dans un discours prononcé non loin de la rue qui symbolise le mieux le capitalisme à l'américaine : Wall Street.

PRIORITÉ À LA CONFIANCE

« Aucune violation de la confiance du public ne doit être tolérée », avait affirmé le président fin juin, promettant que « le gouvernement fédéral sera vigilant et poursuivra les coupables afin de s'assurer que les investisseurs et les employés gardent leur confiance dans les entreprises américaines ».

La Commission américaine des opérations de Bourse (Securities and Exchange Commission, SEC) a déjà pris le taureau par les cornes et va exiger des pdg et directeurs financiers de garantir la sincérité des comptes de leur entreprise.

Cette nouvelle règle, qui pour l'instant s'applique aux 947 plus grandes entreprises des États-Unis mais que la SEC souhaite étendre à toutes les sociétés cotées, a des conséquences juridiques immédiates.

En cas de découverte de manipulations de la comptabilité, les dirigeants pourraient se retrouver devant les tribunaux, inculpés pour fraude ou, plus grave, de mensonge au gouvernement ou de parjure, ce qui équivaut à un crime fédéral et peut être puni par des peines de prison.

Le pdg et le directeur financier n'ont actuellement aucune obligation de signer les documents soumis à la SEC et quand ils le font, ils engagent uniquement l'entreprise.

LA MENACE DE PRISON DEVRAIT ÊTRE DISSUASIVE

Le gendarme de la Bourse espère bien que la menace de finir derrière les barreaux va pousser les dirigeants à se pencher de plus près sur les comptes qu'on leur soumet et à s'assurer qu'aucun de leurs subordonnés ne joue avec les chiffres. Ils ne pourront plus se contenter d'affirmer qu'ils n'étaient au courant de rien.

Cependant, la formule du serment écrit — « pour autant que je sache », les comptes sont sincères — va certainement donner lieu à d'épiques batailles de prétoire parce qu'elle est assez vague pour être sujette à interprétation.

UN SIGNE DES TEMPS

« C'est un malheureux signe des temps que la SEC soit obligée de demander ce type de garanties aux plus grandes entreprises américaines », a déploré Martin McGuinn, le pdg du groupe financier Mellon Financial, au *Wall Street Journal* hier.

Il s'est prononcé en faveur des mesures instaurées par la SEC, jugeant « qu'il ne devrait pas y avoir d'impact pour les pdg et directeurs financiers qui ont fait leur travail correctement, mais cela va les forcer à se pencher sérieusement (sur la question) si cela n'a pas été le cas ».

Le cas d'Enron, le premier courtier en énergie du monde qui a sombré en quelques semaines après des révélations sur des manipulations comptables, est encore une fois exemplaire, même si depuis les scandales se sont multipliés.

Pour l'heure, aucun de ses dirigeants — ni Kenneth Lay, le fondateur, ni le directeur financier Andrew Fastow — n'a été inculpé. Le seul condamné dans cette affaire est le cabinet d'audit Arthur Andersen pour avoir fait obstruction à la justice en détruisant des tonnes de documents.

BESOIN D'UNE NOUVELLE VOITURE?

LE SOLDE SANS TRACAS DE SATURN



Saturn Coupé 3 portes SC1 2002

14 765\$

Prix d'achat comptant. Transport en sus (750\$)

ou Location Partez sans payer

245\$

/mois/48 mois 0\$ comptant

* Transmission manuelle * Deux sacs gonflables à l'avant * Banquette arrière à dossiers rabattables divisés 60/40 * Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts * Panneaux de polymère



Saturn SL 2002 4 portes

12 245\$

Prix d'achat comptant. Transport en sus (750\$)

ou Location Partez sans payer

225\$

/mois/48 mois 0\$ comptant

* Transmission manuelle * Deux sacs gonflables à l'avant * Banquette arrière à dossiers rabattables divisés 60/40 * Panneaux de polymère

Saturn intermédiaire L100 2002 Groupe valeur sûre

21 300\$

Prix d'achat comptant. Transport et taxe d'accise en sus (930\$)

ou Location Partez sans payer

325\$

/mois/48 mois 0\$ comptant

* Transmission automatique * Climatisation * Lave-glaces et verrouillage électriques * Télédévrouillage * Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts * Béquet arrière et roues en alliage * Panneaux de polymère

LOUEZ UNE VOITURE DE LA SÉRIE S OU DE LA SÉRIE L 2002 ET PARTEZ SANS PAYER

0\$
Comptant

0\$
Dépôt de sécurité

0\$
Premier paiement de location fait par Saturn

Louez une SL avec transmission automatique et climatisation pour 35\$/mois de plus.

ou 14 570\$ Prix d'achat comptant. Transport et taxe d'accise en sus (800\$)

Chaque Saturn 2002 comprend une garantie limitée de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe propulseur. Nos offres de location comprennent les frais de transport, la préparation à la route et la taxe d'accise, lorsque cela s'applique.

Achetez en ligne à saturncanada.com ou appelez au 1 888 4SATURN. Ces offres sont d'une durée limitée et ne peuvent être jumelées. Elles s'appliquent aux nouveaux modèles Saturn 2002 en inventaire. Le prix d'achat inclut un crédit de livraison et ne peut être jumelé à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location. L'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. Le transport et la taxe d'accise ne sont pas inclus dans le prix d'achat comptant. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 80 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. L'offre de location est sujette à l'approbation de crédit. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Une commande ou un échange de véhicules entre détaillants peut être requis. Voyez votre détaillant Saturn pour plus de détails.

Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Isuzu de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320

5 jours pour 5\$
Petites annonces
844-4444 LE SOLEIL

Pour des articles de 100\$ et moins.
Pour un temps limité. Annonce de 2 lignes.

L'image des É.-U. perd du lustre en Afghanistan

La dernière bavure amène une première manifestation

DUSAN STOJANOVIC
Associated Press

■ KABOUL — Pour la première fois depuis la chute des talibans, une petite manifestation antiaméricaine a eu lieu jeudi à Kaboul. Un certain ressentiment à l'égard des Américains commence à se faire jour chez les Afghans à la suite d'une série de bavures meurtrières commises par les forces du Pentagone.

Quelque 200 manifestants ont défilé à Kaboul pour dénoncer la dernière bavure de l'armée américaine : le bombardement lundi d'un groupe de villages dans la province d'Uruzgan (centre), qui a fait 44 morts et 120 blessés, selon le bilan des autorités afghanes. Beaucoup parmi les morts étaient des femmes et des enfants qui participaient à un mariage.

Les autorités américaines ont expliqué qu'un avion d'attaque au sol AC-130 avait tiré après avoir vu un canon antiaérien faire feu sur des appareils américains depuis le lieu où se déroulait la noce. L'armée a exprimé ses regrets et une enquête conjointe américano-afghane est en cours.

La manifestation s'est arrêtée devant le siège des Nations unies à Kaboul, où ses organisateurs ont demandé une indemnisation urgente en faveur des victimes de l'attaque et des garanties que les civils seraient protégés à l'avenir. « Nous soutenons l'action de la coalition contre les talibans et Al-Qaïda mais nous ne pouvons tolérer davantage de victimes innocentes dans notre pays et le bombardement par les Américains de cibles civiles », a souligné Theyba, une responsable du cortège.

Le sentiment général à l'égard des Américains commence à changer dans les rues de Kaboul. « Nous considérons les Américains comme nos libérateurs, mais après ça, ils pourraient devenir bientôt des occupants », commente Jabbar, un épiciériste. Ils devraient être ici pour la paix, pas pour semer la mort.

« Les Américains ont commis beaucoup d'erreurs ici et nous ne pouvons accepter que le bombardement d'une fête de mariage en soit une de plus, renchérit Raz Mohammed, un client. Ils de-



Lundi dernier, les Américains ont bombardé par erreur plusieurs villages, tuant 44 personnes.

vraient régler leur viseurs correctement ou alors faire leurs valises et s'en aller, ajoute-t-il. Nous avons combattu les Russes dans les années 80 et nous combattons les Américains s'il le faut ».

L'expression d'un tel sentiment à Kaboul était rare après le départ des talibans en novembre. De nombreux Afghans souhaitaient une présence américaine forte pour éviter des affrontements entre les chefs des différentes factions du pays.

Mais l'humeur a changé et la colère monte. Les Afghans estiment que les bavures à répétition montrent que les Américains ne se soucient guère de leur vie. « En cas de nouveaux incidents, les Afghans pourraient commencer à devenir vraiment hostiles aux Américains », souligne Hakim, un étudiant en droit.

Conscient du problème, le président afghan Hamid Karzai a exigé que les États-Unis prennent « toutes les mesures nécessaires » pour éviter de nouvelles victimes civiles. Mais certains Afghans estiment que M. Karzai doit son pouvoir aux États-Unis et qu'il a en conséquence peur d'irriter Washington.

Nos gens font toute la différence!

Ce qui fait la véritable différence de notre résidence de personnes retraitées autonomes, c'est le sourire et les attentions de notre personnel pour tous nos résidents. Ça se voit...



- appartements spacieux
- service infirmier et d'assistance 24h
- salle à manger chaleureuse avec verrière
- unité de soins
- système d'appel d'urgence dans chaque unité
- programme d'activités
- salons à tous les étages
- terrasses
- ascenseurs
- jardins paysagers
- bien d'autres services

Studios 2 1/2
3 1/2 4 1/2

PROPRIÉTÉ DE
Maestro
GÉRÉ PAR
CHAMPLAIN



**Manoir
Archer**

2828, rue du Général-Tremblay
Ste-Foy, QC G1W 4X2

(418) 657-2828



Comment vivre le Festival aux premières loges ? Facile !

Réservez vos places et assistez aux spectacles de votre choix à l'une des loges couvertes

Avec vos amis, en couple ou en famille

Scène Bell

(sur les plaines d'Abraham)

Scène Molson Dry

(au Parc de la Francophonie)

Forfaits avec ou sans repas incluant le macaron du Festival à partir de seulement 20 \$ par personne, taxes et service en sus.

Détails à www.infofestival.com section loges

Vibrez au son d'un spectacle enlevé dans le confort d'une loge couverte.

Wow !

David Usher
le 5 juillet

Diane Dufresne
le 14 juillet

Gabriel Yacoub
le 6 juillet

Steve Hackett
le 4 juillet

Daniel Boucher
le 11 juillet

Tanger
les 10 et 12 juillet

Luc De Larochellière
le 4 juillet

Plume Latraverse
le 12 juillet

Et bien d'autres !

infofestival.com

À gagner

« Le Festival aux premières loges ! »
En semaine, écoutez le Top 10 à 18 h et
Les week-ends Hits & Fun à CHIK pour
Les week-ends Hits & Fun à CHIK pour
courir la chance de gagner des places
dans les loges du Festival
Tirage de 10 places à tous les jours
du 4 au 14 juillet 2002

Des places assises avec une vue imprenable sur la scène vous attendent.
Réservez vite pour avoir accès au pur bonheur du Festival !
Téléphonez au : 523-4540 poste 231, 239 ou 275.

Gagnez vos vacances d'hiver avec vos vacances d'été!

Grâce au quotidien LE SOLEIL, vous pourriez vous retrouver cet hiver à RIVIERA MAYA, au Mexique!

Vous ne voulez pas que vos exemplaires du SOLEIL s'empilent à votre porte pendant vos vacances d'été?

Faites don de votre abonnement à un organisme sans but lucratif (tel que : Maison de Job, Maison Revivre, Maison l'Auberivière, Maison Michel Sarrazin etc.) et courez la chance de gagner un voyage à RIVIERA MAYA l'hiver prochain! Pour chaque copie remise à un organisme, LE SOLEIL en remettra une aussi.



LE SOLEIL
m'amène plus loin

C'est simple, vous n'avez qu'à remplir le coupon ci-dessous et le retourner par la poste à :
LE SOLEIL-ABONNEMENT, C.P. 16 500, Terminus, Québec (Québec) G1K 9G2
ou par télécopieur au 686-3299.

Nom de l'abonné : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. (domicile) : _____

Je désire faire don de mon abonnement du quotidien Le Soleil pour la période du
_____/____/____ (jour,mois) au ____/____/____ (jour, mois) inclusivement.

Offre réservée aux abonnés payant à l'avance ou par paiement automatique mensuel. Le don devra être fait entre le 8 juin et le 15 septembre 2002. Un gagnant sera choisi au hasard parmi tous les abonnés qui auront fait un don. Tirage le 25 septembre à 14 h. Valeur de 3 600 \$. LE SOLEIL se réserve le droit de distribuer les copies selon les besoins des organismes. 1 coupon par période de suspension.

LE SOLEIL

La Côte-d'Ivoire subit un test démocratique

Cinq millions d'électeurs se prononcent sur la pacification

MUHAMED OUATTARA JUNIOR ET JACQUES LHUILLERY
Agence France-Presse

■ ABIDJAN — Quelque cinq millions d'électeurs ivoiriens votent demain pour des élections régionales à risque qui témoigneront — ou non — de la pacification d'un pays secoué par de violentes convulsions politiques depuis le coup d'État de Noël 1999.

Ces élections sont locales certes, puisqu'il s'agit d'élire les conseils départementaux, mais au regard du passé récent et violent (plus de 300 morts lors des législatives et de la présidentielle de 2000), elles constituent indubitablement un test démocratique, comme les municipales de mars 2001, qui s'étaient bien déroulées.

« Depuis octobre 2000, l'État de droit a accompli des progrès significatifs. Dimanche, nous devons avoir le souci constant de sauvegarder ces acquis », écrit le président Laurent Gbagbo (élu en octobre 2000) dans une profession de foi qui sonne comme un appel au calme.

« Le climat serait plutôt à l'apaisement, grâce notamment au certificat de nationalité délivré à Alassane Ouattara et grâce, si l'on peut dire, aux affrontements en pleine campagne électorale qui ont fait quatre morts fin juin à Daloa (centre ouest) et ont fait peur et beaucoup réfléchir », estime un diplomate.

Demain, les Ivoiriens auront à choisir 58 listes sur 183 en lice.

Le Rassemblement des républicains (RDR, principal parti de l'opposition) de l'ex-premier ministre Alassane Ouattara est le seul parti à aller seul à la bataille et à présenter

des listes dans les 58 départements du pays.

L'ancien parti unique, le Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), ne présente que 45 listes, le Front populaire ivoirien (FPI, au pouvoir) 43, l'Union pour la démocratie et la paix (UDPCI, proche du général Robert Guéi) 7, l'Union pour la démocratie en Côte-d'Ivoire (UDCI, opposition) et le Parti ivoirien des travailleurs (PIT, présent au gouvernement) une seule chacun.

Au lendemain du scrutin, chacun tentera de savoir combien il pèse électoralement... en attendant la présidentielle de 2005: le RDR, qui part seul sous ses couleurs, sera fixé, mais ce sera plus difficile pour le FPI et le PDCI, entre autres, qui ont noué des alliances locales, notamment à Abidjan.

Reste que ces élections se déroulent dans un climat tendu.

Des affrontements entre militants du PDCI, du FPI et du RDR ont notamment fait quatre morts et de nombreux blessés fin juin à Daloa.



Le président
Laurent Gbagbo a
appelé au calme.

Outre ces violences, une polémique sur les pièces requises pour voter est venue dangereusement troubler le jeu.

La Commission électorale indépendante (CEI), où sont représentés tous les partis, a décidé que seules les nouvelles cartes nationales d'identité (CNI) et les nouvelles attestations d'identité seront acceptées.

Pour le RDR et l'UDPCI, cela revient à exclure « environ la moitié des 5,5 millions d'électeurs inscrits ». Ils appellent leurs militants à voter avec tous les documents d'identité en leur possession, comme lors des précédents scrutins.

« Plus de 4,5 millions d'Ivoiriens auront leur carte d'identité, sur les 5,1 millions d'inscrits », a répliqué le ministre de l'Intérieur, Émile Boga Doudou.

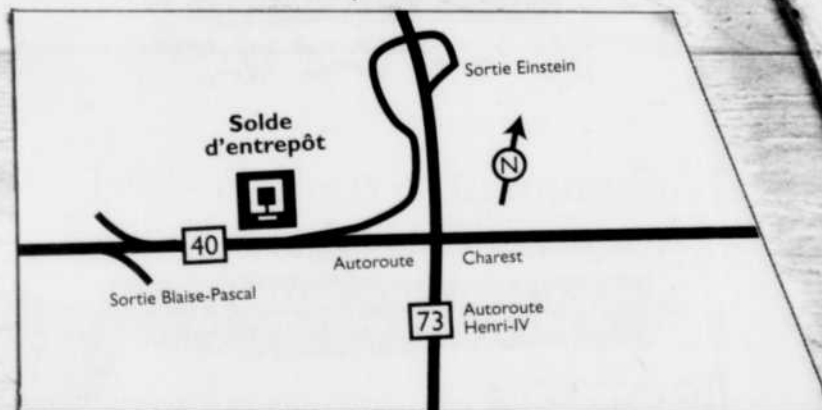
Fort heureusement, même si les « anti-Ouattara » les plus acharnés crient à l'arnaque judiciaire, la délivrance d'un certificat de nationalité ivoirienne à Alassane Ouattara par la justice à quelques jours du scrutin a passablement apaisé les esprits. Le pouvoir FPI a intelligemment, quoique tardivement, désamorcé cette bombe à retardement qu'est la question de « l'ivoirité » de M. Ouattara, objet de toutes les crispations politiques depuis des années.

Conscient des risques de dérapage politiques, voire ethnico-religieux, le gouvernement a affiché sa détermination à maintenir le calme et fait quelques concessions pour faire de cette consultation un symbole fort de la fin de deux ans d'instabilité politique qui ont fait plonger économiquement le pays.

Plus que deux jours :
aujourd'hui et demain de 9 h à 17 h

GRAND SOLDE À L'ENTREPÔT SAQ

Économisez jusqu'à
50 % sur une vaste
sélection de vins
et de coolers.



Profitez également d'un rabais jusqu'à 40 %
sur une variété de portos, de champagnes et
de mousseux et jusqu'à 30 % sur les spiritueux.

Exclusivement à l'entrepôt SAQ
situé au 2900, rue Einstein, Sainte-Foy
(autoroute Charest, sortie Blaise-Pascal).

STATIONNEMENT DISPONIBLE

Service à la clientèle : (514) 873-2020 et 1 866 873-2020

18+

La modération
à bien meilleur goût.

Educalcool



SAQ

Au plaisir!



Ratsiraka quitte Madagascar

La querelle des présidents s'achève

ANTANANARIVO (d'après AFP) — Le président sortant de Madagascar, Didier Ratsiraka, a quitté hier en catimini son fief de Toamasina, l'ex-Tamatave, à destination des Seychelles, suivi par de nombreux proches dans ce qui semble être un départ définitif.

Ce départ précipité avec sa femme, un fils et deux de ses frères, qui n'a été ni annoncé ni précédé du traditionnel point de presse, apparaît comme une « fuite » aux yeux des partisans du président Marc Ravalomanana, et le prélude à une fin de crise, pour nombre de diplomates.

L'amiral Ratsiraka est arrivé quelques heures plus tard aux Seychelles pour une étape de deux jours, selon M. Ravalomanana, et aucune information n'a filtré sur sa destination finale.

Son avion a décollé tôt dans la matinée, suivi de deux autres appareils transportant certains de ses ministres et collaborateurs, à destination de Maurice ceux-là.

Ce départ intervient peu après la reconnaissance officielle de M. Ravalomanana par les pays occidentaux, et alors que son armée est sur le point de prendre Toamasina, le dernier bastion de M. Ratsiraka.

« Cela donne l'impression d'un départ définitif avec armes et bagages », a estimé un diplomate.

S'il est définitif, le départ de M. Ratsiraka, abandonné ces derniers jours par ses plus fidèles lieutenants qui ont fui en avion ou en bateau, mettra un terme au bras de fer qu'il livrait depuis janvier à M. Ravalomanana à la suite des résultats contestés du premier tour de l'élection présidentielle du 16 décembre.

La crise avait récemment dégénéré en affrontements armés, certes localisés mais qui auront coûté des vies humaines. Les miliciens et militaires encore fidèles à M. Ratsiraka résistaient parfois avant de s'enfuir partout où les troupes de M. Ravalomanana progressaient.

L'avion de M. Ratsiraka, un Antonov de la compagnie aérienne privée malgache appartenant à son fils Xavier et immatriculé en Afrique du Sud, a atterri en début d'après-midi à Victoria, la capitale seychelloise.

Depuis que M. Ratsiraka avait envoyé, en 1978, des vedettes et quelques soldats malgaches au large des Seychelles pour aider son homologue, le président Albert René, à mater une tentative de coup d'État, les deux hommes sont devenus amis.

Deux autres avions ont également décollé vendredi matin de Toamasina avec à leur bord une vingtaine de ministres et conseillers du président sortant. Ils ont atterri quelques heures plus tard sur l'île Maurice.

« C'est un terroriste, j'aurais préféré qu'il reste et qu'on l'attrape bien vivant, que l'on fasse un grand procès et qu'on le mette en prison », a commenté un proche de M. Ravalomanana.

« Ce n'est pas une bonne nouvelle, nous voulions absolument qu'il réponde de ses actes devant la justice », a renchéri un général de l'état-major.

Au pouvoir depuis 1975, à l'exception d'un bref intermède entre 1991 et 1996, M. Ratsiraka s'était retranché depuis quatre mois à Toamasina, le grand port de la côte est, avec ses proches et ce qui restait de son gouvernement.

La France, premier bailleur de

fonds et ancienne puissance coloniale, a reconnu officiellement le pouvoir de M. Ravalomanana mercredi, une semaine après les États-Unis, imités de facto par l'ensemble des

bailleurs de fonds occidentaux, représentés à la cérémonie officielle qu'il avait organisée pour l'anniversaire de l'indépendance de Madagascar. Le coup de grâce au camp Ratsiraka

a été porté mardi soir, quand ses miliciens et militaires ont déserté sans résistance le grand port d'Antsiranana. Dès lors, le président sortant ne contrôlait plus que Toamasina.

Mais hier matin, le commandant de cette région militaire, nommé par M. Ratsiraka, a annoncé sa reddition au chef d'état-major de Marc Ravalomanana.



Cet été, voyez le CANADA en train et économisez gros!

Les enfants voyagent GRATUITEMENT!

du 25 mai au 31 août 2002. Achetez un billet d'adulte, d'ainé ou d'étudiant (18 ans et plus) en classe économique et un enfant de 2 à 11 ans voyagera gratuitement. D'autres conditions s'appliquent.

Contactez votre agent de voyages ou
VIA Rail Canada pour obtenir plus de détails.
Vous pouvez aussi faire vos réservations en ligne!

www.viarail.ca



VIA Rail Canada

™ Marque de commerce utilisée et propriété de VIA Rail Canada Inc.

1 888 VIA-RAIL (1 888 842-7245)
ATS 1 800 268-9503 (malentendants)



Une généreuse nature
1 888 456-5555
www.voyagecanada.ca/restez



CLASSE CLK
499\$
Une valeur
équitable

C'EST COMME SI VOUS VOUS OFFRIEZ DES FLEURS DEUX FOIS PAR JOUR.

Est-ce sa conduite irréprochable? La beauté de ses lignes élancées? Peu importent les raisons, il y en a assez à bord de la Classe CLK pour faire de vos trajets les meilleurs moments de la journée. Disponible en versions coupé et cabriolet à V6 ou à V8, dont deux machines de rêve AMG.



Mercedes-Benz
L'avenir de l'automobile

Chatel Automobiles Ltée
Témoin de votre réussite...
1350, Bouvier, Québec, Tél.: (418) 628-6336
www.chatel.mercedes-benz.ca

Satellite de Chatel Automobiles
171, boul. Ste-Anne, Pointe-au-Père
Vente et service 1-800-353-0911

Offre de durée limitée, sur approbation de Mercedes-Benz Credit Canada. Chez les concessionnaires participants seulement. Chiffres basés sur un bail de 36 mois à faible kilométrage pour un CLK 320 2002 neuf, avec valeur de reprise fixe, taux d'intérêt annuel de 5,21% et coût d'acquisition de 59 900 \$, frais de transport et de préparation non compris. À la signature du bail, le client s'engage à verser : un acompte de 8865 \$ ou une reprise équivalente, la première mensualité de 499 \$, un dépôt de garantie remboursable correspondant à environ un mois de location, les frais de transport et de préparation, les taxes en vigueur, et les frais d'assurance et d'immatriculation. Le client accepte de faire 36 versements égaux de 499 \$ plus taxes, représentant un total de 17 964 \$ plus les frais d'assurance et les taxes en vigueur. Les frais d'assurance, d'entretien et de réparation sont à la charge du client. (Pour le Québec, voir en page 1 du contrat de bail pour plus de détails sur les termes et conditions.) Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail, il s'engage à rendre tout véhicule au concessionnaire et est responsable pour tout kilométrage au-delà de 30 000 km, au coût de 25 \$ le km, ainsi que, le cas échéant, pour tout excès d'usure et d'usure. (Pour le Québec, voir en page 1 du contrat de bail pour plus de détails sur les degrés d'usure et les coûts entraînés au-delà de la normale.) Le client a l'option d'acheter le véhicule en fin de bail pour la somme de 40 135 \$, plus les taxes et les taxes en vigueur, soit au Manitoba ou l'option d'achat n'est pas possible. Les options sont en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix de location moindre. Valable pour véhicules en inventaire seulement. Détails auprès du concessionnaire. (c) Mercedes-Benz Canada Inc., 2002, Toronto, Ont.



CADILLAC

On a raffiné nos taux.

0%

À LA LOCATION*

Seville 2002



Construite pour rivaliser avec les meilleures sur la piste.

1,9%

À L'ACHAT**

DeVille 2002



L'incarnation du luxe absolu.



PRIVILÈGES CADILLAC
GARANTIE CADILLAC AVEC PROGRAMME D'ENTRETIEN PRESCRIT
SANS FRAIS POUR 4 ANS OU 80 000 KM.



Vos concessionnaires **CADILLAC** du Québec



L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2002 en stock : Seville SLS, Seville STS, DeVille, DeVille DHS et DeVille DTS. Photos à titre indicatif seulement. *Taux de financement à la location de 0 % disponible jusqu'à 24 mois pour tous les modèles Seville. À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 ¢ du km après 40 000 km pour une location de 24 mois. **Taux de financement à l'achat de 1,9 % disponible jusqu'à 48 mois pour tous les modèles DeVille. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.

GRANDE-BRETAGNE

Les maisons de retraite ferment les unes après les autres

Les pensionnaires, inquiets, commencent à s'insurger et à se laisser mourir

INGRID BAZINET
Agence France-Presse

■ LONDRES — Alice Knight, 108 ans, s'est laissée mourir après avoir dû quitter une maison de retraite qui mettait la clef sous la porte. Comme elle, des milliers d'autres personnes âgées sont expulsées de ces résidences au gré des fermetures ou ballottées de l'une à l'autre.

Le cas d'Alice Knight, décédée mi-juin, fait scandale en Grande-Bretagne. « Ils ne vont plus me balader. Je vais partir », a-t-elle confié à sa fille Mary Wilkes, 79 ans, le jour de son départ d'une maison de retraite de Norwich (sud-est de l'Angleterre). Alice a ensuite refusé de s'alimenter jusqu'à son décès. M^{me} Wilkes veut alerter les pouvoirs publics « car cela arrive dans tout le pays. Ils leur enlèvent tous droits, toute dignité et les jettent comme de la viande ».

Avant Alice, le cas de Rose Cottle, 102 ans, avait aussi fait couler beaucoup d'encre. En mars, la centenaire s'était rendue en chaise roulante à

Downing Street, pétition en main, refusant de voir fermer, pour la deuxième fois en trois ans, son lieu de résidence. Son histoire avait ému les Britanniques, déjà scandalisés par le délabrement des services sociaux et des hôpitaux, victimes d'années de sous-investissement.

« Le secteur est en crise et souffre d'un sous-investissement chronique de l'aide (aux personnes âgées) », a déclaré à l'AFP une porte-parole de l'association Age Concern.

Au Parlement, la polémique tourne à la querelle de chiffres. Pour l'opposition conservatrice, qui défend le privé largement majoritaire dans ce sec-

teur, les suppressions de places sont dues aux surcoûts liés aux nouvelles normes (taille des chambres, des ascenseurs...) qui devront être appliquées d'ici à 2007.

« Cinquante milles places perdues depuis 1997, près d'une maison sur six fermée », a lancé mercredi le chef tory Iain Duncan Smith au premier ministre Tony Blair aux Communes.

« Faux : seulement 19 000 », a répliqué M. Blair, qui dénonce les tarifs prohibitifs du secteur privé. Les travaillistes dénoncent aussi les fermetures motivées uniquement par les profits tirés de la vente des bâtiments.

Cette polémique « est à côté de la plaque », tranche le président travailliste de la commission de la Santé aux Communes, David Hinchliffe.

La leçon à tirer de la crise est que « la prédominance du secteur privé est une erreur, dit-il. Il faut s'écarter du modèle actuel plutôt que d'essayer de le moderniser ». Il faut accorder un plus grand

rôle au secteur public et aux autorités locales ainsi qu'aux organisations à but non lucratif, selon ce député.

La Grande-Bretagne souffre de grandes disparités, l'Écosse offrant par exemple une aide à domicile gratuite aux personnes âgées. Pour M. Hinchliffe, les maisons de retraite sont dépassées et les personnes âgées seraient bien mieux chez elles, ou en appartements dans des résidences adaptées avec un accès aux soins et à des lieux collectifs. Un chemin suivi par le gouvernement mais « trop lentement », affirme-t-il.

Le ministère de la Santé estime de son côté que le gouvernement veut « permettre aux personnes de rester indépendantes chez elles tant que c'est possible ».

Chacun reconnaît l'urgence à trouver une solution à la crise, car comme le résume le député conservateur Geoffrey Clifton-Brown, « la marque d'une société civilisée tient à la manière dont elle traite ses anciens ».

Tony Blair accusé d'hypocrisie

Le premier ministre a payé des cours privés à ses fils

LONDRES (AFP) — La révélation que le premier ministre britannique Tony Blair a offert de coûteux cours privés à ses fils éduqués dans une école catholique gratuite a relancé la controverse sur la médiocratie des services publics britanniques.

Les fils du premier ministre travailliste, Euan, 18 ans, et Nicky, 16 ans, ont reçu des cours particuliers, d'histoire notamment, de professeurs de la très huppée Westminster School, l'un des établissements les plus prestigieux du pays, a révélé l'hebdomadaire *The Spectator* (droite).

L'un des objectifs prioritaires du gouvernement travailliste est d'améliorer des services publics médiocres qui ont souffert de décennies de financement insuffisant, notamment pendant l'ère Thatcher : l'éducation, mais aussi les transports et le système de santé.

Montrant l'exemple, Tony Blair est le premier chef du gouvernement à envoyer ses enfants dans une école gratuite, plutôt que dans les établissements privés très coûteux que l'élite britannique affectionne. Pas n'importe laquelle toutefois : plutôt que l'école publique la plus proche de son domicile, il a choisi une école catholique très sélective, située à l'autre bout de la capitale. Mais la London Oratory School à Fulham (sud de Londres) est l'un des meilleurs établissements du pays.

Le député conservateur Mark Field, dont la circonscription recouvre l'école de Westminster, a estimé que cette affaire « mettait à nu l'hypocrisie de Tony Blair par rapport à l'éducation ».

« Après cinq ans où on nous a promis que toutes les écoles allaient devenir bonnes, même M. Blair, dont les enfants sont dans l'une des meilleures écoles publiques du pays, doit payer des cours particuliers. Et nous autres alors ? », s'interroge Margaret Morrissey, porte-parole de la Confédération nationale des associations regroupant parents et enseignants. Nous aurions attendu du premier ministre qu'il montre l'exemple mais l'idée de l'égalité des chances semble s'être volatilisée, a-t-elle conclu.

Les bons numéros

auto
TECHNI PLUS
2070, rue Branly
Sainte-Foy
687-5326
« Le spécialiste de la voiture importée à Québec »
« Audi VW »

MUSIQUE
MUSIQUE DU FAUBOURG
Disques compacts, DVD, cassettes, Neufs et usagés : Achat, vente, échange.
623, rue Saint-Jean
Québec
529-4848
www.musiquedufaubourg.com



PLONGEZ DANS VOTRE ÉTÉ

Rabais de 100\$ à 500\$
à l'achat d'une piscine tout équipée
Détails en magasin



Super spécial

Piscine hors terre 15 pi
Modèle Delta tout équipée
1299\$
taxes en sus

Le spécialiste de la piscine
Photo à titre indicatif
www.conceptpiscinedesign.com

CONCEPT PISCINE DESIGN
RBQ: 2747-1242-13

842-7642
1309, boul. Pie-XI Sud
Val-Bélair



Seigneuriale



SPECTRA 2002 179\$*

LOCATION PAR MOIS/60 MOIS AVEC UN COMPTANT DE 995 \$

Incluant :
• Moteur de 1,8 litre, 4 cylindres, DACT, 125 chevaux
• Boîte de transmission manuelle à 5 rapports
• Deux coussins gonflables
• Climatisation disponible
• Banquette rabattable 60-40
• Enjoliveurs pleine roue
• Chaîne stéréo AM/FM/cassette

« Les atouts de la Kia [Spectra], sont ses lignes de carrosserie fluides au caractère Européen, une bonne garantie de base et un prix souvent plusieurs milliers de dollars de moins que la concurrence. » — auto-stop.net

0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT pour tous les modèles 2002!

12 SPECTRA POUR PRISE DE POSSESSION IMMÉDIATE

LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE
GARANTIE DE BASE DE 5 ANS/100 000 KM
GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS/100 000 KM
ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS 5 ANS/100 000 KM

KIA Enfin, la qualité accessible à tous!

304, Seigneuriale, Beauport 660-3856

Heures d'ouverture du lundi au jeudi, de 8 h à 21 h; le vendredi, de 8 h à 18 h.

Du 8 au 26 juillet,
surveillez votre EXTRA NUMÉRO LE SOLEIL !
Il pourrait être très payant !

L'EXTRA
NUMÉRO
LE SOLEIL

Trouvez la série la plus payante de trois chiffres consécutifs, pour courir la chance de gagner ce montant. Tous les détails dès lundi au dos du SPORTS EXTRA.

VE1	423	24	LU348	952
	423\$			952\$
Celle-ci vaut			Celle-là vaut	

La réputation de la Suisse en prend pour son rhume

Après la collision aérienne, le travail des aiguilleurs du ciel soulève de sérieux doutes

■ GENÈVE (AFP) — La réputation de la Suisse comme symbole d'exactitude et de sûreté est à nouveau en question après la faillite de Swissair et les drames de Zoug et du Gothard, au moment où son aiguilleur du ciel Skyguide essuie des critiques pour n'avoir su empêcher la catastrophe aérienne d'Ueberlingen.

Plus de trois jours après la collision qui a fait 71 victimes dans un espace aérien allemand que Skyguide était chargé de surveiller, « les employés restent quelque peu choqués, mais doivent poursuivre leurs tâches, sans que cela affecte leur travail », a déclaré Philipp Seiler, de Skyguide.

La presse suisse voit déjà « les aiguilleurs suisses sur le banc des accusés » et « le dos au mur », alors que les enquêtes en cours n'ont encore rien conclu sur d'éventuelles responsabilités de la société privée Skyguide.

D'ailleurs, l'aiguilleur de vol suisse de service au moment de la catastrophe aérienne d'Ueberlingen était toujours en état de choc et recevait un soutien psychologique, a indiqué hier Skyguide.

**Un pays
qui se sent
souvent mal
compris par
ses voisins**

L'homme, dont l'identité n'a pas été révélée, a été interrogé à Zurich par des enquêteurs du Bureau fédéral allemand d'enquête sur les accidents d'avion (BFU), qui est chargé d'établir le déroulement des faits et les causes de cet accident exceptionnel.

Skyguide fait l'objet d'une enquête d'un procureur suisse pour le soupçon d'« homicide par négligence », une procédure normale quand de tels accidents arrivent.

Ces enquêtes devront établir si le contrôleur aérien de service au moment du drame a mal réagi et si les radars et autres appareils de Skyguide ont failli à prévenir l'accident, ce qui fait l'objet de beaucoup de spéculations en Suisse.

Skyguide elle-même s'est demandée pourquoi l'aiguilleur du ciel avait tardé à ordonner au Tupolev de changer d'altitude et a reconnu qu'un système d'alerte était en maintenance.

Il n'en a pas fallu plus pour que la réputation de la Suisse, connue pour l'exactitude de ses montres, de ses trains et de ses télécabines, soit de nouveau remise en cause.

L'an dernier avait été baptisé par les Suisses *annus horribilis*, parce qu'elle avait précisément révélé une fragilité cachée de la Suisse, à travers une série de catastrophes.

L'année avait été ponctuée par la faillite retentissante de la compagnie Swissair, jadis surnommée « la banque volante » en raison de sa solidité présumée, par le massacre de 14 élus du canton de Zoug (centre) par un tueur fou surarmé, et par un incendie qui avait fait 11 morts dans le tunnel du Gothard, réputé sûr pour les centaines de milliers de camions européens qui l'empruntent chaque année. « Il y a eu Swissair, c'est maintenant Skyguide. Et avec elle, c'est la Suisse qui est à nouveau éclaboussée, son label de qualité, sa fiabilité, sa réputation. Pas de doute, tout fout le camp », a écrit l'éditorialiste des *24 Heures* de Lausanne.

INCOMPRÉHENSION

La Suisse se sent souvent mal comprise et critiquée par ses voisins européens, pour sa neutralité, son secret bancaire, son provincialisme supposé, et ses autorités réagissent à toutes les critiques qui ternissent sa réputation.

Elle a surtout mal vécu les vives critiques portées sur son passé à l'époque de la Seconde Guerre mondiale, quand, à l'initiative du Congrès juif mondial, des demandes de compensations ont été faites pour les milliers de comptes des victimes de l'Holocauste dormant dans ses banques.

La pression internationale a contraint à déboursier 1,25 milliard \$ pour les descendants spoliés des victimes du nazisme. Le débat qui s'est ensuivi a finalement conduit la Suisse à un examen de conscience sur ses

relations souvent complaisantes avec le régime nazi.

LUSTRE D'ANTAN

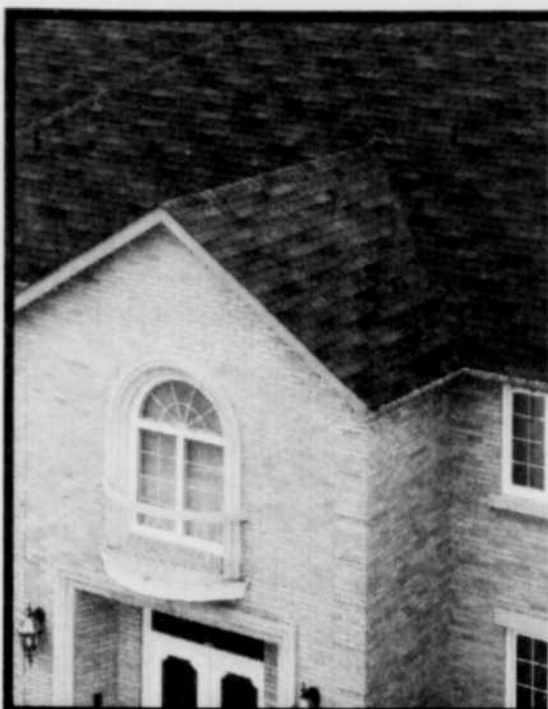
Depuis l'*annus horribilis*, elle espérait retrouver du lustre auprès de

la communauté internationale, grâce à son accession à l'ONU en septembre, et aussi à une grande exposition nationale.

Celle-ci, *Expo-02*, ouverte en mai après bien des vicissitudes, est cen-

sée montrer à plusieurs millions de visiteurs le savoir-faire suisse dans tous les domaines et aussi une nouvelle ouverture multiculturelle d'un pays longtemps réputé fermé sur lui-même.

Centre du foyer.
SEARS



rabais 10%
Bardeaux garantis 30 ans
ou plus, installés

Grand choix de couleurs et de styles.
Garantie entièrement transférable;
détails en magasin



rabais 175\$
Poignées à l'achat d'une
porte d'entrée, installée,
du Centre du foyer Sears^{MD}

Nous avons la porte d'entrée en acier
qu'il vous faut!

Avec la carte Sears,

**vous avez
2 ans pour
payer,
sans
intérêt*,**

**tous les produits
de rénovation,
installés**

Sears fera faire l'installation par des entrepreneurs qualifiés.
Licence RBQ: 1281-5924-64

Sears a été choisi n° 1 de la rénovation au Québec
pour la 9^e fois consécutive.

Basé sur le sondage "Nos Bâtisseurs de 2002" du Journal de Montréal,
daté du 9 mars 2002



rabais 75\$**
Fenêtres 'Renaissance',
installées
Grand choix de styles et de combinaisons.

**Achat minimum de 2 fenêtres



rabais 100\$
Système de climatisation
centrale Sears, installé
Système d'un excellent rapport qualité-prix.
Pièces garanties 5 ans, main-d'oeuvre garantie 3 ans;
détails en magasin.

APPELEZ LE
1-800-LE-FOYER^{MC}
(1-800-533-6937)



24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7.
Des produits et services de toute confiance^{MD}.
POUR UN DEVIS À DOMICILE, SANS OBLIGATION,
PASSEZ À VOTRE MAGASIN SEARS OU TÉLÉPHONEZ
ET DEMANDEZ LE TÉLÉPHONISTE N° 30.

*Payez en 24 mensualités égales, sans intérêt, à partir du mois suivant l'installation. Avec la carte Sears seulement, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears, à compter du mois suivant. À l'exclusion des services à domicile. Offre en vigueur jusqu'au samedi 5 octobre 2002. Renseignez-vous.

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 13 JUILLET 2002

SEARS

NE071H02

Copyright 2002, Sears Canada Inc.

Devenez camelots du Soleil

- **Soyez actif sur le marché du travail**
- **Courez la chance de gagner de nombreux prix**

Vous désirez faire partie d'une équipe dynamique ! Contactez dès maintenant le service du Tirage du quotidien LE SOLEIL au **686-3344** ou sans frais pour les gens de l'extérieur au **1 866-686-3344**.

De plus, vous participez automatiquement à nos concours organisés pour vous. Cette année, LE SOLEIL remettra plus de 40 000 \$ en prix à 1000 camelots.

LE SOLEIL
m'amène plus loin

HYUNDAI DES OFFRES SUPER



POUR L'ÉTÉ

0\$ DE COMPTANT
Sur tous les modèles Accent

ou 0% FINANCEMENT À L'ACHAT
Sur modèles sélectionnés

ACCENT GS 2002

0\$ DE COMPTANT
0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

155\$*
LOUEZ À PARTIR DE PAR MOIS/ 60 MOIS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

PDSF DE 12 395 \$**



LA SOUS-COMPACTE LA PLUS VENDUE AU QUÉBEC††

• Moteur multisoupapes de 1,5 litre • Tachymètre
• Transmission manuelle à 5 rapports • Dossiers arrière rabattables 60/40 • Glaces teintées avec bande pare-soleil • Deux rétroviseurs extérieurs à commandes manuelles • Et beaucoup plus
RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES MENSUALITÉS DE LOCATION IMBATTABLES SUR LA SPORTIVE ACCENT GSI 3 PORTES ET LA GL 4 PORTES.

0% FINANCEMENT À L'ACHAT†
Sur tous les modèles Accent. Jusqu'à 36 mois.

ELANTRA GL 2002

0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

179\$*
LOUEZ À PARTIR DE PAR MOIS/ 48 MOIS
COMPTANT DE 1995 \$
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.



PDSF DE 15 295 \$**

• Moteur 2,0 litres à DACT • Deux coussins gonflables • Dossiers arrière rabattables 60/40 • Radio AM/FM/CD • Télécommande d'ouverture du coffre et du volet de réservoir • Zones déformantes avant et arrière • Et beaucoup plus

ou 0% FINANCEMENT À L'ACHAT†
Sur tous les modèles Elantra GL et VE. Jusqu'à 48 mois.

Pour 20 \$ de plus par mois, l'Elantra VE vous offre :

• Climatiseur • Régulateur de vitesse
• Glaces, verrouillage et rétroviseurs extérieurs dégivrants à commandes électriques

LA TOUTE NOUVELLE TIBURON 2003 • Moteur 2,0 litres à DACT
• Transmission manuelle à 5 rapports • Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs • Glaces, verrouillage et rétroviseurs dégivrants à commandes électriques • Phares antibrouillards • Roues en alliage d'aluminium de 16 po • Pneus radiaux Michelin® de performance P205/55R-16 • Et beaucoup plus

249\$*
LOUEZ À PARTIR DE PAR MOIS/ 48 MOIS
COMPTANT DE 1895 \$
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.



PDSF DE 19 995 \$**

ou 0% FINANCEMENT À L'ACHAT†

Sur modèles Tiburon sélectionnés. Jusqu'à 36 mois.

SANTA FE 2002 • Moteur 4 cylindres de 2,4 litres à DACT et 16 soupapes
• Transmission manuelle à 5 rapports • Traction avant • Freins à disque aux 4 roues • Roues en alliage d'aluminium de 16 po avec pneus BFGoodrich • Radio AM/FM/CD • Glaces et verrouillage électriques • Et beaucoup plus

229\$*
LOUEZ À PARTIR DE PAR MOIS/ 48 MOIS
COMPTANT DE 2995 \$



PDSF DE 21 050 \$**

ou 1,8% FINANCEMENT À L'ACHAT†

Sur tous les modèles Santa Fe. Jusqu'à 36 mois.

SONATA GL 2002 • Moteur 2,4 litres à DACT • Groupe électrique
• Climatiseur • Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs • Régulateur de vitesse
• Rétroviseurs extérieurs dégivrants • Transmission automatique avec SHIFTRONIC™
• Et beaucoup plus

239\$*
LOUEZ À PARTIR DE PAR MOIS/ 48 MOIS
COMPTANT DE 1995 \$



PDSF DE 21 195 \$**

ou 0% FINANCEMENT À L'ACHAT†

Sur modèles Sonata sélectionnés. Jusqu'à 36 mois.

XG350 2002 • Freins antiblocage ABS et antipatinage • Coussins gonflables frontaux et latéraux • Sellerie en cuir • Toit ouvrant électrique • Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs • Contrôle automatique de la température • Régulateur de vitesse • Glaces, verrouillage et rétroviseurs extérieurs dégivrants à commandes électriques • Et beaucoup plus

365\$*
LOUEZ À PARTIR DE PAR MOIS/ 48 MOIS
COMPTANT DE 3495 \$



PDSF DE 32 295 \$**

ou 1,8% FINANCEMENT À L'ACHAT†

Jusqu'à 36 mois.

www.hyundaicanada.com

DES VOITURES GARANTIES POUR LONGTEMPS : Garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur • Assistance routière 24 heures de 3 ans/kilométrage illimité, comprenant livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel sans frais suffit.

HYUNDAI

UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

*Programme de location de Les Services financiers Hyundai pour une Accent GS 3 portes 2002 neuve, PDSF à partir de 12 395 \$, une Elantra GL 2002 neuve, PDSF à partir de 15 295 \$, une Tiburon 2003 neuve, PDSF à partir de 19 995 \$, une Sonata GL 2002 neuve, PDSF à partir de 21 195 \$, une Santa Fe GL 4 cyl. 2002 neuf à traction avant, PDSF à partir de 21 050 \$, une XG350 2002 neuve, PDSF de 32 295 \$. Taux d'intérêt annuel de 1,24 %/1,14 %/5,82 %/3,88 %/2,73 %/2,52 %, mensualités de 155 \$/179 \$/249 \$/239 \$/229 \$/365 \$ pour 60/48/48/48/48/48 mois, sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location de 9300 \$/8592 \$/11 952 \$/11 472 \$/10 992 \$/17 520 \$. Option d'achat de 4206 \$/5731 \$/10 080 \$/9987 \$/8508 \$/13 397 \$. Comptant de 0 \$/1995 \$/1895 \$/1995 \$/2995 \$/3495 \$, première mensualité exigée. Dépôt de sécurité de 0 \$/0 \$/249 \$/239 \$/229 \$/365 \$. Frais de transport et de préparation inclus pour les Accent, Elantra et Tiburon, en sus pour les Sonata, Santa Fe et XG350. Taxes, frais d'immatriculation et frais d'acquisition de location de 350 \$ en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 c par kilomètre additionnel. **PDSF d'une Accent GS 3 portes 2002 à partir de 12 395 \$, d'une Elantra GL 2002 à partir de 15 295 \$, d'une Tiburon 2003 à partir de 19 995 \$, d'une Sonata GL 2002 à partir de 21 195 \$, d'une Santa Fe GL 4 cyl. 2002 à traction avant à partir de 21 050 \$, d'une XG350 2002 de 32 295 \$. Frais de transport, d'immatriculation, de préparation et taxes en sus des PDSF. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. †Taux annuel de financement à l'achat de 0%/0%/1,8% pour les Accent, Elantra GT et certains modèles Sonata 2002 et Tiburon 2003 sélectionnés/Elantra GL et VE/Santa Fe et XG 350 2002, pour une période de 24 ou 36 mois/24, 36 ou 48 mois/24 ou 36 mois. Exemple de financement : 10 000 \$ à un taux annuel de 0%/0%/1,8% équivaut à des mensualités de 277,80 \$/208,33 \$/285,55 \$ pour 36/48/36 mois. Coût de prêt de 0 \$/0 \$/279,80 \$, pour une obligation totale de 10 000 \$/10 000 \$/10 279,80 \$. Les offres de location et de financement sont d'une durée limitée, sur approbation du crédit, et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Voir le concessionnaire pour les détails. ††Source : A.F.I.C., ventes de janvier à mai 2002.

Lévi's Hyundai
144, rte. Kennedy
Lévis 833-7140

Hyundai St-Georges
105 55, 1ère Avenue
St-Georges Est
Comté de Beauce 228-8814

Portier Automobiles Inc.
100, Napoleon
Sept-Îles 962-1828

Luxoto Inc.
484, Côte Joyeuse
St-Raymond
990-0283

Montmagny Hyundai
150, boul. Taché ouest
Montmagny 248-7877

Gaspésie Auto Inc.
Route 132
Bonaventure ouest
Bonaventure 534-2191

Ste-Foy Hyundai
2400, rue Dalton
Parc Colbert
Ste-Foy 654-9292

Rivière-du-Loup Hyundai
289, Témiscouata
Rivière-du-Loup 862-8144

Rimouski Hyundai
375, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père 724-2231

Lessard Hyundai
659, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Boulevard Hyundai
40 boul. Comeau
Baie-Comeau 294-2886

Vigneau Hyundai
1199, Chemin Principale
Étang-du-Nord 986-5006

Ruby Auto Inc.
2272, rue Notre-Dame Nord
Thetford Mines 338-4665

AutomobilesMatane
1560 du Phare ouest
Matane 562-4444

Roberge Hyundai
545, rue Clémenceau
Beauport 666-2000

Garage Jean-Roch Thibeault
909 MGR de Laval
Baie St-Paul 435-2379

Nadeau Hyundai
680 Main Street
St. Basile, New Brunswick
(506) 263-5505